

Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES·SO en Travail Social

Haute École de Travail Social – HES·SO//Valais - Wallis

Agressions sexuelles entre adolescents : travail sur la prévention dans les équipes éducatives

Enquête sur la fréquence, sur l'ampleur et sur les techniques de prévention des agressions sexuelles entre mineurs, commises en institutions.



Réalisé par : **Dongiovanni Laura et Zorzi Adrien**

Promotion : **Bach TS 12 PT**

Sous la direction de : **Solioz Emmanuel**

Sierre, le 7 décembre 2015

Remerciements

Nous souhaitons exprimer nos remerciements tout particuliers à l'ensemble des personnes sans qui notre travail n'aurait pas été rendu possible :

A M. Emmanuel Solioz pour son soutien et ses conseils avisés tout au long de la réalisation de notre Travail de Bachelor.

Aux douze éducatrices et éducateurs ayant participé aux entretiens. Un grand merci pour vos précieuses informations et pour le temps que vous nous avez accordé.

A tous nos amis et nos familles respectives qui nous ont soutenus dans la réalisation de ce travail.

A Gaëlle Ramet qui a participé avec assiduité à la relecture de ce travail.

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteurs.

Nous certifions avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteurs, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. Nous assurons avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

Afin de faciliter la rédaction et la lecture de ce rapport, la forme masculine a été privilégiée.

Photo en page de couverture trouvée sur :

<http://www.enfance-et-partage.org/spip.php?article225>



Résumé

A travers ce travail de recherche, nous avons mené une réflexion autour des méthodes susceptibles de prévenir les situations d'agressions sexuelles en institution accueillant des adolescents. Pour y parvenir, nous avons tout d'abord développé trois concepts liés à notre sujet de recherche : l'adolescence, les agressions sexuelles et la prévention. Nous avons opté pour une recherche plus approfondie de la prévention secondaire car elle peut s'appliquer auprès d'adolescents vivant en institution.

Une fois ces concepts approfondis, nous avons été en mesure de préciser nos trois hypothèses. La première s'intéresse aux outils concrets utilisés par les éducateurs et qui permettent de prévenir les agressions sexuelles. La deuxième hypothèse est liée à l'éventuel tabou présent lorsqu'il s'agit d'aborder le sujet de la sexualité. Quant à la troisième, elle se penche sur les formations suivies par les éducateurs, abordant les thèmes de la sexualité ou des agressions sexuelles.

Afin d'obtenir des réponses à ces divers questionnements, nous avons choisi d'interroger six éducatrices et six éducateurs travaillant au sein des institutions suivantes : l'Institut Saint-Raphaël, le Foyer de Salvan et la Fondation Cité-Printemps. Ces trois institutions se situent en Valais et accueillent des adolescents connaissant des difficultés familiales, comportementales, sociales ou scolaires. A savoir que dans chacune de ces institutions, nous avons interrogé quatre professionnels.

Les résultats de l'enquête démontrent qu'effectivement peu d'outils matériels sont à disposition des éducateurs sociaux. La collaboration avec le SIPE semble correspondre à l'outil immatériel le plus utilisé par les professionnels. Au niveau du tabou, il apparaît que la moitié des éducateurs interrogés affirment ne ressentir aucun tabou lorsqu'il est question d'aborder le thème de la sexualité. En revanche, nous pouvons noter que si un tabou est présent, les éducateurs éprouvent des difficultés à mettre en place des techniques de prévention auprès des jeunes. Nous avons également pu constater que parmi les éducateurs interrogés, peu d'entre eux ont suivi des formations sur la sexualité des adolescents.

De plus, les éducateurs nous ont transmis des pistes d'action intéressantes pour prévenir les agressions sexuelles. De notre côté, nous avons recensé, dans ce travail, des outils concrets et ludiques permettant d'aborder divers thèmes liés à la sexualité. A l'issue des entretiens, de nouvelles idées de prévention nous sont également parvenues : désigner un professionnel de l'équipe éducative devant s'assurer que les thématiques de la sexualité, du genre et du respect soient abordées de manière régulière ; informer les parents quant aux risques liés à internet ; présenter des outils concrets aux éducateurs et transmettre ce travail aux différentes institutions.

Mots clés : violence sexuelle, agression sexuelle, adolescents, prévention, institution, Valais, outils, tabou, formation, victime, agresseur, sexualité

Table des matières

1	Introduction	- 1 -
2	Choix de la thématique.....	- 1 -
2.1	Motivations personnelles	- 2 -
3	Question de départ et de recherche	- 4 -
4	Objectifs visés	- 4 -
5	Cadre théorique	- 5 -
5.1	L'adolescence.....	- 5 -
5.1.1	Transformations physiques	- 6 -
5.1.2	Transformations psychologiques	- 7 -
5.1.2.1	<i>L'identité.....</i>	- 8 -
5.1.2.2	<i>L'identité sexuelle.....</i>	- 8 -
5.1.2.3	<i>La subjectivation.....</i>	- 10 -
5.1.3	Transformations sociales.....	- 10 -
5.1.3.1	<i>L'individu du 21^{ème} siècle</i>	- 10 -
5.1.3.2	<i>Comportements adoptés.....</i>	- 11 -
5.2	La violence	- 13 -
5.2.1	Définitions de la violence	- 13 -
5.2.2	Les formes de violence	- 15 -
5.3	La violence sexuelle	- 15 -
5.3.1	Définitions de la violence sexuelle	- 15 -
5.3.2	Typologies des agressions sexuelles.....	- 16 -
5.4	Les agressions sexuelles chez les adolescents.....	- 18 -
5.4.1	Les agressions sexuelles chez les adolescents en Suisse et en Valais	- 18 -
5.4.2	Les agressions sexuelles chez adolescents : un phénomène nouveau ?.....	- 20 -
5.4.3	Les adolescents victimes d'agressions sexuelles.....	- 21 -
5.4.3.1	<i>Les facteurs de risque d'une victimisation sexuelle à l'adolescence</i>	- 21 -
5.4.3.2	<i>Un profil de l'adolescent potentiellement victime d'agression sexuelle</i>	- 23 -
5.4.3.3	<i>Accompagnement de l'adolescent victime d'agression sexuelle.....</i>	- 23 -
5.4.4	Les adolescents auteurs d'agressions sexuelles.....	- 24 -
5.4.4.1	<i>Les facteurs de risque favorisant une agression sexuelle à l'adolescence</i>	- 24 -
5.4.4.2	<i>Un profil de l'adolescent potentiellement auteur d'agression sexuelle</i>	- 26 -
5.4.4.3	<i>Accompagnement de l'adolescent auteur d'agression sexuelle</i>	- 26 -
5.5	La prévention	- 28 -

5.5.1	Définition et caractéristiques	- 28 -
5.5.2	Types de prévention	- 29 -
5.6	La prévention secondaire des agressions sexuelles entre adolescents	- 29 -
5.6.1	Pourquoi faut-il prévenir les agressions sexuelles entre adolescents ?.....	- 29 -
5.6.2	Les recommandations	- 31 -
5.6.3	Des outils de prévention secondaire auprès d'adolescents.....	- 32 -
6	Problématique.....	- 34 -
6.1	La question de recherche	- 36 -
7	Hypothèses.....	- 37 -
8	Méthodologie.....	- 38 -
8.1	Le terrain d'enquête	- 38 -
8.2	Méthode de recueil des données	- 38 -
8.3	Démarches effectuées	- 39 -
8.4	L'échantillon.....	- 40 -
9	Analyse des données recueillies	- 41 -
9.1	La grille d'analyse.....	- 41 -
9.2	Hypothèse 1	- 41 -
9.2.1	Les outils utilisés par les éducateurs	- 42 -
9.2.2	La fréquence d'utilisation des outils.....	- 45 -
9.2.3	Synthèse de l'hypothèse 1.....	- 46 -
9.3	Hypothèse 2	- 46 -
9.3.1	Un tabou absent	- 46 -
9.3.2	Un tabou modéré	- 47 -
9.3.3	Un tabou présent.....	- 47 -
9.3.4	Synthèse de l'hypothèse 2.....	- 48 -
9.4	Hypothèse 3	- 49 -
9.4.1	Les éducateurs ayant bénéficié d'une formation sur la sexualité.....	- 49 -
9.4.2	Les éducateurs ayant reçu des notions sur le thème de la sexualité.....	- 50 -
9.4.3	Les éducateurs n'ayant jamais été formés sur la thématique de la sexualité	- 51 -
9.4.4	Synthèse de l'hypothèse 3.....	- 51 -
9.5	Autres éléments intéressants de l'analyse	- 52 -
9.5.1	Internet et ses vices.....	- 52 -
9.5.2	Les faits d'agressions sexuelles en institution.....	- 53 -
9.5.3	La priorité mise sur d'autres thématiques	- 53 -
9.5.4	Les limites d'une prévention secondaire des agressions sexuelles.....	- 54 -
9.5.5	Quelques pistes proposées par les éducateurs.....	- 54 -

10 Synthèse finale	- 55 -
10.1 Réponse à l'hypothèse 1.....	- 55 -
10.2 Réponse à l'hypothèse 2.....	- 56 -
10.3 Réponse à l'hypothèse 3.....	- 57 -
10.4 Réponse à la question de recherche	- 57 -
11 Partie conclusive	- 58 -
11.1 Limites de la recherche.....	- 58 -
11.2 Perspectives de recherche.....	- 59 -
11.3 Pistes d'action.....	- 60 -
11.3.1 Présenter des outils pédagogiques adaptés aux équipes	- 60 -
11.3.2 Définir les rôles au sein de l'équipe éducative.....	- 60 -
11.3.3 Brochures à l'égard des parents.....	- 61 -
11.3.4 Rendre notre travail visible et utile.....	- 61 -
11.4 Bilan final	- 61 -
11.4.1 Bilan personnel.....	- 61 -
11.4.2 Bilan professionnel.....	- 63 -
11.4.3 Bilan méthodologique	- 63 -
11.5 Conclusion.....	- 64 -
12 Bibliographie	- 66 -
12.1 Ouvrages.....	- 66 -
12.2 Etudes	- 67 -
12.3 Articles	- 67 -
12.4 Cours HES.....	- 68 -
12.5 Internet.....	- 68 -
13 Annexes.....	- 69 -
13.1 Grille des entretiens.....	a
13.2 Gille d'analyse des entretiens.....	c

1 Introduction

La violence sexuelle entre adolescents est un thème fréquemment discuté dans les médias. Au cours de ces dernières années, différents évènements associés à ce sujet ont défrayé la chronique. Si nous nous référons aux articles postés sur la violence sexuelle entre adolescents dans la presse, nous pourrions prétendre que les jeunes d'aujourd'hui ont une certaine tendance à recourir à des actes violents. Mais est-ce vraiment le cas ? La violence sexuelle entre jeunes est-elle réellement un phénomène d'actualité ou a-t-elle toujours existé ?

Nous estimons que le sujet de la violence sexuelle entre adolescents mérite d'être traité et débattu car plusieurs acteurs et domaines sont concernés. Outre le fait que cette thématique fait beaucoup parler d'elle sur la scène médiatique, elle interroge les instances judiciaires et politiques. Elle préoccupe également les professionnels qui sont susceptibles d'accompagner des mineurs auteurs ou victimes d'agressions sexuelles. C'est justement ce dernier point qui nous a davantage intéressé pour l'élaboration de notre Travail de Bachelor. En effet, nous avons souhaité aller à la rencontre de professionnels et en particulier, d'éducateurs sociaux touchés par la question de la violence sexuelle chez les jeunes.

2 Choix de la thématique

Une des raisons principales qui nous a décidés à choisir comme sujet la violence sexuelle entre adolescents est liée à notre expérience sur le terrain. Chacun de nous a effectué deux stages dans des institutions accueillant des adolescents. Après avoir échangé autour du vécu de nos expériences respectives, nous avons pu établir différents constats. Il s'avère que nous avons tous deux été confrontés à des équipes éducatives désarmées et perplexes face à des actes d'ordre sexuel commis par des adolescents au sein de ces institutions. En tant que stagiaires, nous avons effectivement pu observer que ces évènements instauraient un malaise chez nos collègues. Nous avons le sentiment que certains événements ont été peu anticipés, étouffés et non pris en charge. Nous avons pu ressentir que ces situations délicates infligeaient parfois un climat de culpabilité au sein des équipes éducatives.

Suite à ces observations et constats, nous nous sommes naturellement posés quelques questions : les équipes éducatives collaborent-elles dans le but de prévenir les violences sexuelles entre adolescents ? Le cas échéant, les stagiaires ont-ils accès aux pistes d'action envisagées ? Quelles ressources mises à disposition des professionnels contribuent à prévenir la violence sexuelle chez les jeunes ?

Nous portons tous deux un intérêt particulier à la population des adolescents avec qui nous souhaitons travailler plus tard. Ainsi, plus qu'un questionnement, ce travail de recherche nous donne une perspective pour l'avenir et pourrait s'avérer utile pour notre future pratique.

Nous croyons que le fait d'effectuer ce travail à deux contribuera à sa richesse. Bénéficier de deux points de vue différents lors d'un travail de recherche est certainement profitable. Cela permet de se remettre en question par rapport à ses propres convictions et de proposer une

nouvelle manière de penser à l'autre. Plus encore, la mixité de notre duo amènera, nous l'espérons, une plus-value à notre travail. Aborder des thèmes autant complexes et tabous que la sexualité et la violence nécessite une certaine ouverture d'esprit et une diversité des pensées. Une femme et un homme n'ont évidemment pas le même rapport au sexe et à la violence. En s'associant, nous nous donnons donc la possibilité d'aborder notre travail et d'appuyer nos arguments sous un angle à la fois féminin et masculin.

Au-delà de nos expériences pratiques et de l'intérêt que nous portons à ce sujet d'actualité, nous avons déjà pu explorer quelques éléments théoriques dans le cadre du module G10, sur le séminaire intitulé «*les tournantes : un problème social ou de nouvelles pratiques sexuelles ?* » dirigé par Suzanne Lorenz. Cela nous a permis de mieux nous informer sur la violence sexuelle et d'avoir accès à des ouvrages pertinents sur ce thème.

Dans le module G7, nous avons suivi un cours en lien avec le droit pénal des mineurs. Parmi les animateurs du cours, un éducateur accompagnant des mineurs auteurs de différents délits était présent. Son travail consiste à éviter les récidives des jeunes en privilégiant une mesure éducative plutôt que pénale et répressive.

Enfin, nous souhaitons relever notre expérience vécue dans le cadre du module libre qui s'est déroulée dans un refuge pour enfants au Cambodge. Ce refuge accueille principalement des jeunes filles dont certaines ont été victimes d'agressions sexuelles. Etant donné que notre travail d'alors consistait à effectuer une comparaison d'outils éducatifs entre la Suisse et le Cambodge, nous avons dû observer et questionner les professionnels du terrain quant à leur pratique. Cette expérience nous a, entre autre, donné l'envie d'orienter notre Travail de Bachelor sur les violences sexuelles. Elle nous a également révélée que cette problématique entre mineurs est universelle, qu'elle peut toucher n'importe quel individu et que nous sommes tous, de près ou de loin, concernés par cette dernière.

2.1 Motivations personnelles

Laura : Mon stage probatoire et ma première période de formation pratique se sont déroulés dans des institutions accueillant des enfants et adolescents. Lors de chacune de ces expériences, des cas d'agressions sexuelles se sont présentés tels qu'une agression sexuelle physique, un harcèlement par SMS, des remarques sexistes. Je remarquais deux éléments en lien avec ces événements qui m'interpellaient : les éducateurs semblaient à court de ressources pour agir efficacement lors de telles situations et les jeunes garçons en institution tenaient souvent des propos irrespectueux et sexistes à l'égard des filles. En tant que stagiaire, j'aurais aimé proposer des programmes permettant d'aborder en groupe certaines questions liées à la sexualité ou au genre. Comme je constatais qu'un travail intéressant pouvait être effectué à ce sujet, je trouvais l'idée d'animer des espaces de paroles pertinente. Cependant, j'avais d'autres priorités à gérer lors de ces stages. Je pouvais également ressentir que certaines questions liées à la sexualité ne mettaient pas à l'aise tous les éducateurs et je ne souhaitais donc pas me montrer intrusive à ce niveau-là.

Ce Travail de Bachelor me donne enfin la possibilité d'enquêter sur ce qui est réellement mis en place en ce qui concerne la prévention des agressions sexuelles. J'espère que mon collègue et moi serons en mesure de ressortir des pistes d'actions à l'issue de ce travail. Le fait de poursuivre des recherches sur un thème d'actualité tel que les agressions sexuelles entre adolescents m'intéresse tout particulièrement. Cela me donne la sensation d'être impliquée dans une tâche utile et en lien avec une problématique effectivement présente.

Je suis également très enthousiaste à l'idée d'effectuer ce travail en binôme et de pouvoir ainsi élargir mes réflexions grâce à mon collègue. Je suis satisfaite que notre duo soit mixte et que nous nous donnions la chance d'offrir à notre travail des visions riches en diversité. De plus, le thème des agressions sexuelles met souvent en confrontation les sexes opposés. Je trouve ainsi intéressant qu'Adrien et moi unissions nos différences pour poursuivre un même objectif : repérer les pistes d'actions susceptibles de permettre aux jeunes de mieux comprendre l'autre et ses caractéristiques et par conséquent, de le respecter davantage.

Adrien : Une grande partie de mes expériences professionnelles en tant que travailleur social se sont déroulées dans des institutions accueillant des jeunes. Ces derniers étaient âgés de 6 à 17 ans selon les institutions et les groupes éducatifs dans lesquels j'ai eu l'occasion de travailler. Comme mentionné dans le chapitre ci-dessus, j'ai eu l'occasion lors de ces pratiques sur le terrain, de me confronter à des situations faisant l'objet de violences sexuelles. Bien qu'elles aient été occasionnelles et sans grandes conséquences, ces situations m'ont beaucoup questionné : était-ce normal ? Quelles conséquences ces expériences ont-elles sur les jeunes ? Comment devrait-on réagir face à cela ? Quel est mon rôle ? Dois-je en parler avec mon référent de stage ?

Suite à mes stages et diverses expériences dans le milieu éducatif, bon nombre de ces questions sont restées malheureusement sans réponses. Je ne les ai cependant pas mises de côté. En effet, lors de la recherche d'une thématique pour notre futur Travail de Bachelor, ces questions ont ressurgi et l'idée de développer ce sujet m'a rapidement motivé.

D'autre part, j'ai eu la chance de croiser mon regard avec celui de Laura. Nos points de vue et expériences plutôt similaires dans ce domaine m'ont conforté dans l'idée de réaliser ce travail à deux. La diversité de nos expériences ainsi que le fait de former un duo mixte se sont rapidement révélés comme étant des plus-values dans un travail de recherche.

En outre, à travers ce travail j'espère pouvoir étayer mes connaissances dans le domaine des agressions sexuelles. En effet, souhaitant travailler plus tard avec une population adolescente, il est fort probable que je sois à nouveau confronté à ce type de problématiques, le cas échéant, j'espère pouvoir être mieux armé et ainsi mieux agir face à de telles situations. De plus, je voudrais approfondir mes connaissances liées à la prévention de ce type d'agression. Je pense en effet que le travail se faisant en amont, bien que difficilement évaluable, joue un rôle prépondérant dans la limitation des risques.

3 Question de départ et de recherche

Nos premières lectures d'articles et d'ouvrages sur le thème des agressions sexuelles entre adolescents ont naturellement dirigé notre question de départ comme suit : « *quels outils éducatifs sont utilisés par les éducateurs pour prévenir les violences sexuelles entre adolescents en institution ?* ». En effet, nous nous sommes intéressés aux moyens mis en œuvre par les professionnels de l'éducation pour assurer une prévention efficace des agressions sexuelles chez les jeunes. Dès nos premières recherches, nous nous sommes rendus compte à quel point cette problématique est d'actualité en Suisse et qu'il convient ainsi d'y prêter une attention toute particulière. Nous avons jugé utile et sensé d'enquêter sur des éléments concrets permettant de répondre à cette problématique sociale actuelle.

Au terme de nos recherches effectuées sur différentes notions théoriques, nous avons retravaillé cette question de départ afin qu'elle corresponde au mieux à notre objectif de recherche. De plus, l'ensemble des documents consultés dans le cadre théorique nous ont permis d'utiliser des termes plus adaptés et donnant du sens à notre travail. Au final, nous avons décidé d'opter pour la question de recherche suivante :

« *Comment les équipes éducatives contribuent-elles au processus de prévention secondaire des agressions sexuelles auprès d'adolescents ?* »

A noter qu'après la présentation de notre cadre théorique, vous trouverez une problématique argumentant et justifiant la tournure de cette question de recherche.

4 Objectifs visés

Lors de l'élaboration du cadre théorique de notre Travail de Bachelor, nous avons souhaité découvrir des outils permettant de prévenir les risques de violence sexuelle chez les jeunes. Nous voulions également permettre aux professionnels de l'éducation de briser certains tabous gravitant autour des situations de violence sexuelle grâce à une connaissance plus approfondie du sujet. Nous estimons qu'une découverte d'outils et de processus à mettre en place auprès des jeunes peut aider les professionnels à mieux remplir leur mission. Les objectifs principaux auxquels nous aspirons sont les suivants :

- Effectuer des recherches statistiques concernant les situations de violences sexuelles chez les adolescents en Suisse.
- Déterminer les éventuelles lacunes ou atouts liés à la prévention de la violence sexuelle auprès d'adolescents.
- Comprendre les enjeux gravitant autour d'un acte de violence sexuelle entre adolescents (causes, facteurs favorables).
- Élargir l'éventail d'outils éducatifs permettant de prévenir les violences sexuelles chez les jeunes.

- Proposer des pistes d'actions et des outils aux professionnels qui sont amenés à gérer des situations de violences sexuelles entre jeunes.

5 Cadre théorique

Afin d'élaborer au mieux notre question de recherche, il nous semble essentiel de se pencher sur trois notions qui constitueront la base de notre travail. La première notion développée ci-dessous sera celle de *l'adolescence*, la seconde concernera *les violences sexuelles* puis pour finir, nous développerons le concept de *la prévention*.

5.1 L'adolescence

Il y a quasiment autant de définitions de l'adolescence qu'il y a d'auteurs abordant ce sujet. La définition que nous avons choisie de mettre ci-dessous correspond bien à notre travail car elle fait allusion à divers aspects tant physiques que psychiques ou encore en lien avec l'environnement.

L'adolescence serait donc « une des périodes charnières que tout être humain est appelé à vivre au cours de son existence. Les modifications du corps qui s'y produisent ouvrent la voie à une transformation encore plus radicale du psychisme : en effet, le passage de l'enfance à l'âge adulte organise un profond remaniement de l'ensemble des liens qui attachent chaque être à l'existence et aux autres êtres humains qui l'entourent. Parce que ce remaniement se déroule toujours à l'intérieur d'une culture, les choix de l'adolescent sont habituellement fortement tributaires de ce qui est promu par cette culture, de ce qu'elle autorise et de ce qu'elle interdit ». (Bélisle C., 2008, p. 11).

La définition proposée par le site [ciao.ch](http://www.ciao.ch) est également intéressante à prendre en considération pour bien comprendre les éléments qui seront développés dans ce chapitre. L'adolescence est définie comme étant une « *période de la vie qui marque la transition entre l'enfance et l'âge adulte. Période de passage nécessaire pour accéder au statut d'adulte, l'adolescence est un processus long dont le début est marqué par la puberté [...] Les changements vécus à l'adolescence provoquent un bouleversement de l'identité des adolescents, de leur relation à leur corps, à eux-mêmes et aux autres. Tous ces mouvements tendent progressivement vers un nouvel équilibre entre l'attachement aux parents et la création de nouveaux liens affectifs et sociaux* »¹. Ces changements touchent donc trois aspects qui sont : le physique (le corps), le psychique (l'esprit, les sentiments) et le social (la vie sociale et les relations).

¹ L'adolescence : c'est quoi ?, [En ligne], <[http://www.ciao.ch/f/relations/infos/b0841e4299c9dc29d7923e11c4c5921b/4_Adolescence/](http://www.ciao.ch/f/rerelations/infos/b0841e4299c9dc29d7923e11c4c5921b/4_Adolescence/)> (consulté le 02.02.2015).

La puberté est la période durant laquelle le corps passe de l'état d'enfance à adulte. C'est à ce moment que les organes sexuels et la fonction reproductive se développent et s'acquièrent. Chez la fille, la puberté est marquée, entre autres, par le développement des seins et une pilosité au niveau des zones sexuelles et des aisselles. L'apparition des premières règles vers l'âge de 14 ans marque la fin de la puberté. Durant cette période, le garçon va produire de la testostérone, ses organes sexuels vont croître. Vont également apparaître une pilosité faciale, thoracique ainsi qu'au niveau des aisselles et dans les zones sexuelles. La fin de la puberté chez l'homme se situe à environ 15 ans lorsque le garçon devient fertile².

Toutefois, l'âge de l'adolescence semble être sujet aux controverses. Par exemple, Marcelli D. et Lamy A. (2013) soutiennent que l'âge de l'adolescence se situe à 11 ans et demi chez les filles et 12 ans ou 12 ans et demi chez les garçons. La fin de l'adolescence se situerait quant à elle dans une fourchette de 23 à 24 ans (Marcelli D. et Lamy A., 2013, p. 15).

L'adolescence représente également « *une phase sensible de l'existence, impliquant d'importants changements physiques, psychosociaux, émotionnels et cognitifs (Sawyer et al., 2012). Tous ces changements, les jeunes adolescents doivent s'y adapter afin de se construire une identité propre, développer un sentiment de compétences personnelle ainsi que de gagner en autonomie et indépendance sociale et émotionnelle (Bantuelle & Demelemeester, 2008)* » (Addiction Suisse, 2014, p. 16).

Les avancées des neurosciences mettent en avant le fait que durant l'adolescence, le cerveau humain se remodèle pour s'acheminer vers une pensée autonome, qualifiée d'adulte (Herculano-Houzel, S., 2006, p. 34).

Ces définitions font ressortir plusieurs notions propres à l'adolescence. C'est le cas des transformations *biologiques, psychologiques* et *sociales*. Nous allons donc les développer en faisant un lien avec notre travail de recherche.

5.1.1 Transformations physiques

L'adolescence se caractérise par l'acquisition de la maturité génitale. Cela signifie, entre autres, le développement des gonades ainsi qu'une croissance accélérée. La voie mue, la morphologie se transforme. On peut noter un accroissement des organes reproducteurs, de la masse musculaire, un développement de la pilosité, etc.

Chez la femme, il y a une poussée de croissance, un développement des hanches et une apparition de masse grasseuse sur les cuisses, les fesses et la poitrine. Cette masse grasseuse permet à la femme d'être enceinte à toutes les périodes de l'année, ce qui a permis aux êtres humains de ne plus dépendre de l'environnement pour attendre un bébé. Chez le garçon, il y

²La puberté (adolescence), [En ligne], <http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=puberte_pm> (consulté le 02.02.2015).

a une croissance osseuse et un élargissement des épaules. Contrairement à la fille, la masse grasseuse n'augmente pas chez le garçon (Marcelli D. et Lamy A., 2013, pp. 206-208).

Selon Thomson, cité par Herculano-Houzel (2006), nous pouvons noter des améliorations sur différents plans de la structure neurologique telles que :

- la substance blanche, liée à la vitesse de traitement de l'information.
- le cortex préfrontal, lié aux capacités intellectuelles, émotionnelles, de la mémoire, etc.
- le cortex orbitofrontal, lié au comportement social.

Contrairement aux croyances d'autrefois, les hormones sexuelles n'ont pas d'influences directes sur le comportement de l'adolescent. En effet, celles-ci permettent uniquement de rendre le cerveau réceptif aux stimuli sexuels.

L'hypothalamus, quant à lui, orchestre les changements d'apparence corporelle, par exemple le déclenchement de la puberté. Il faut également noter qu'en raison d'une alimentation différente, la puberté apparaîtrait en moyenne cinq ans plus tôt aujourd'hui qu'il y a 150 ans. Il en résulte que de nos jours, les adolescents doivent faire face à cette étape difficile avec moins d'expérience et de maturité qu'autrefois.

La sexualisation du corps pousse les adolescents à s'engager progressivement dans les activités sexuelles ainsi qu'à s'affirmer dans leur identité sexuelle et leur image corporelle (Ricaud-droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., Safont-Mottay, C., 2009, p. 49).

Il est intéressant de prendre en considération les changements hormonaux de l'adolescent et d'y faire un lien avec l'émergence d'une pulsionnalité nouvelle. En effet, selon Jeammet cité par Roman, si la pulsion est mal gérée, elle pourra se retrouver à l'origine d'agissements sexuels violents commis par l'adolescent (Roman P., 2012, p. 19).

Ces différents aspects seront à prendre en compte afin de mieux comprendre une partie des enjeux qui gravitent autour de l'adolescent auteur ou victime de violences sexuelles.

5.1.2 Transformations psychologiques

Selon le Larousse médical, l'adolescence se définit comme une période complexe durant laquelle une multitude de transformations psychologiques sont à l'œuvre. Il est mentionné, entre autres, que l'adolescence a comme finalité une maturité au niveau de l'autonomie, de l'identité et de l'adaptation sexuelle.

L'identification aux parents serait remplacée par l'identification aux pairs du même âge. Le jeune peut ainsi développer son sens moral, sa vocation, ses opinions, ses idéaux etc.³

³ Larousse médicale, *l'adolescence*, [En ligne], <<http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/adolescence/10982>>, (consulté le 10.09.2014).

5.1.2.1 L'identité

Selon Erikson cité par Solioz (2013), l'étape de l'adolescence est fortement liée au développement de l'identité personnelle. C'est la période de l'adolescence va clarifier qui l'on est. Dans le même document, Solioz cite aussi Marcia, qui propose quatre types d'identités pouvant être adoptées par l'adolescent :

- *L'identité en moratoire* : teste de plusieurs manières de se comporter.
- *L'identité diffuse* : peu d'énergie consacrée à la recherche de son individualité.
- *L'identité en voie de réalisation ou réalisée* : établissement de ses propres valeurs et objectifs.
- *L'identité surdéterminée* : conservation obstinée des valeurs antérieures transmises par les parents.

Lorsque nous parlons de l'adolescence, nous parlons souvent de crise. Cette dernière est souvent mise en avant comme étant un événement négatif. Toutefois, la crise a également une fonction qui permet à sa propre identité de s'exprimer et de se façonner. L'adolescent pourra, à travers ses crises, élaborer de nouvelles défenses, investir son soi, rendre autonome le moi, renoncer à un mode de fonctionnement infantile et trouver une identité sexuelle (Solioz, E., 2013).

5.1.2.2 L'identité sexuelle

« *L'identité sexuelle peut être définie comme le sentiment profond d'être un homme ou une femme, et d'être reconnu comme tel socialement. L'identité sexuelle vient en quelque sorte, confirmer biologiquement l'identité de genre* » (Pelège, P. et Picod, Ch., 2010, p. 191).

L'un des développements psychologiques le plus flagrant chez l'adolescent est celui de l'acquisition d'une identité sexuelle allant de pair avec un besoin d'autonomie sexuelle. Celle-ci nécessite un travail psychologique important et complexe. Pour pouvoir utiliser son corps et être apte à réaliser ses fantasmes, l'adolescent doit pouvoir disposer d'une certaine autonomie. Cette autonomie n'est pas toujours facile à atteindre dans notre société actuelle où l'individu est souvent contraint de rester chez ses parents au-delà de son adolescence (Balegamire Bazilashe, J., Marc, P., 2000, p. 63 et 67).

Selon Pelège et Picod (2010, p.187), l'éducation à la sexualité permet à chacun de se construire une sexualité humaine et plus responsable à l'encontre de soi et d'autrui. Une bonne éducation à la sexualité ne peut se faire sans comprendre les enjeux liés à la construction de l'identité sexuelle chez l'adolescent. Durant cette période, le jeune définit son orientation sexuelle. La recherche du partenaire sexuel devient plus sélective et orientée vers l'autre. Pendant ce développement psycho-sexuel, il se produit une réactivation des pulsions œdipiennes. C'est une sorte de crise narcissique et identitaire qui se produit chez l'adolescent.

A ces changements liés à l'identité sexuelle, il faut ajouter d'autres besoins devant être satisfaits par l'adolescent. Selon Fize (2006), les nécessités à satisfaire sont les besoins :

- de confiance,
- de dialogue,
- de sécurité,
- d'autonomie,
- de responsabilité,
- d'affection,
- et d'espoir.

D'autre part, les changements corporels liés à la poussée pubertaire ont également des conséquences psychologiques. Ces changements amènent souvent à une sorte de narcissisme où le corps devient une préoccupation majeure. De là, découle un souci de normalité qui pousse les jeunes adolescents à se référer auprès de groupes ou d'idoles par exemple.

Leur corps et leur sexualité deviennent alors une préoccupation primordiale. La construction de l'identité sexuelle se fait autour d'expérimentations sociosexuelles telles que le passage à l'acte ou la masturbation. Ces comportements seraient adoptés dans le but de chercher une réponse à leurs pulsions et se construire une représentation de ce qu'est la sexualité des adultes. L'adolescence est également liée à une prise de conscience du pouvoir érotique de son corps.

De manière générale, la construction de l'identité sexuelle ne se fait pas de la même manière chez une fille que chez un garçon. En effet, les garçons sont en contact quotidien avec leurs organes génitaux qu'ils voient, touchent et connaissent. À la puberté, ils découvrent l'érection et le plaisir lié à l'éjaculation. Ils sont ainsi amenés à prouver à leur groupe de pairs qu'ils sont capables de pénétration. Les garçons sont alors en quête d'expérience sexuelle plutôt que d'affection. Chez les filles, les organes génitaux sont moins accessibles. Socialement, le désir sexuel des filles est moins bien accepté. Elles développent ainsi plus facilement que les hommes un érotisme basé sur la séduction, le flirt et la tendresse. A la puberté, l'identité sexuelle est donc bien différente entre les garçons et les filles.

Comme mentionné plus haut, l'adolescence est une étape phare dans la construction de son identité sexuelle. C'est en général la période durant laquelle les individus ressentiront leur orientation sexuelle : hétérosexuelle ou homosexuelle, mais également leur sexe psychologique : être en harmonie avec son sexe biologique ou, au contraire, désirer vivre ou être perçu comme étant un individu du sexe opposé (Pelège, P., et Picod, Ch., 2010, pp. 187-191).

Dans le cadre de notre Travail de Bachelor, nous pouvons considérer qu'une difficulté à atteindre son autonomie, son identité et/ou son identité sexuelle pourraient également avoir une influence sur les déviations sexuelles, voire les actes de violences sexuelles.

5.1.2.3 La subjectivation

La subjectivation est également une composante importante de l'adolescence. Elle traite du « "devenir sujet", c'est-à-dire de la construction de soi en fonction de l'association corps-psyché, du destin des pulsions, mais aussi de la nécessité de se lier aux autres, de prendre en compte dans cette construction de soi leurs désirs, en partie inconscients, les règles du groupe, etc. »⁴

Nous comprenons à quel point la construction du soi s'avère complexe dans un processus en plein remaniement dans un environnement quelquefois exigeant.

En d'autres mots, nous pouvons comprendre la notion de subjectivation comme étant un processus par lequel l'individu est capable de se situer par rapport à autrui, à tolérer ses mouvements pulsionnels et ses affects, comme ceux de l'autre. Elle relève aussi d'un long parcours, souvent chaotique et aléatoire, engagé dès le début de la vie.⁵

5.1.3 Transformations sociales

Dans ce chapitre, nous abordons la thématique des transformations sociales. Nous entendons par là toutes les transformations que l'adolescent peut vivre, en lien avec sa relation aux autres. Ces transformations, comme nous pourrions le voir ci-dessous, peuvent avoir un lien avec l'environnement et l'époque dans laquelle vit le jeune. Nous aborderons également quelques notions comme le besoin d'appartenance au groupe et la relation affective.

5.1.3.1 L'individu du 21^{ème} siècle

Dans le cadre du module G7, nous avons suivi un cours donné par Jean-Marc Roduit au sujet de l'individu du 21^{ème} siècle. Ce dernier s'est inspiré des écrits d'Ehrenberg pour construire son cours et nous présenter les difficultés que nous pouvons rencontrer dans notre société actuelle. Nous pensons qu'il est intéressant d'effectuer un lien entre les valeurs prédominantes de notre société et le processus adolescent.

Au milieu du 20^{ème} siècle, (environ dans les années 1970) il y eut des changements considérables qui ont par la suite produit un impact sur notre société. Auparavant, la société se montrait très moralisatrice. Elle tendait à dicter au peuple les attitudes à adopter pour être une bonne épouse, un bon citoyen, un bon enfant. Des règles strictes étaient soumises aux individus, laissant peu de place à la liberté d'expression. Puis, les individus ont commencé à se rebeller et à prôner l'envie qu'ils avaient de faire leurs propres choix.

⁴ Site Dunod, Editeur de savoir, *la subjectivation, un concept émergent en psychanalyse*, 2006, [En ligne] <<http://www.dunod.com/interview/la-subjectivation-un-concept-emergent-en-psychanalyse>>, (Consulté le 16 octobre 2014).

⁵ La subjectivation, [En ligne] <http://www.spp.asso.fr/wp/?publication_cdl=la-subjectivation> (Consulté le 05.09.2015)

Aujourd'hui, l'individu est plus libre. L'ascension sociale est désormais possible et nous ne sommes plus voués à suivre le chemin de nos parents. L'épanouissement de soi est devenu la valeur phare de notre société. Elle se retrouve au cœur d'émissions télévisées et dans bon nombre de bouquins. Le message est clair : pour être bien avec soi-même, il faut avoir une bonne estime de soi.

L'individu passe d'une société à laquelle il est soumis, à une société prônant l'épanouissement et l'émancipation. Il semblerait, cependant, que cette émancipation ait un prix. Se construire tel que l'on choisisse de le faire n'est pas évident. L'individu devient incertain, plus personne ne lui impose de conduites.

C'est là qu'intervient le sujet adolescent. Face à cette trop grande possibilité d'effectuer ses propres choix, l'adolescent peut se sentir démuné et désorienté. Le fait de ne pas réussir à s'émanciper peut avoir des conséquences sur son état psychique. Il peut se sentir incompetent comme s'il ne répondait pas aux exigences de la société. Auparavant, le destin des jeunes était déjà dessiné. Ces derniers suivaient souvent les traces de leurs parents en travaillant dans le même domaine qu'eux.

Si le développement identitaire reste une affaire délicate à l'adolescence, nous pouvons bien imaginer que l'adolescent d'aujourd'hui est face à une difficulté supplémentaire : grandir et évoluer dans une société qui, en quelque sorte, installe une certaine pression chez le sujet en l'incitant à s'accomplir à tout prix.

La société dans laquelle nous évoluons est donc à prendre en compte parmi les nombreuses difficultés que peuvent rencontrer les adolescents.

5.1.3.2 Comportements adoptés

Les transformations sociales surgissant lors de l'adolescence sont multiples et variées. L'une d'elles correspond à un désir d'appartenance à un groupe, à une « cohésion sociale ». Pour ce faire, l'adolescent a une volonté de subordonner ses désirs personnels à ceux de son groupe de référence (Ricaud-droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., Safont-Mottay, C., 2009, p. 94). On note également une remise en cause du rapport à l'autorité souvent lié à un nouveau besoin de liberté. La transgression et les conduites à risque font également partie du quotidien de l'adolescent. De plus, selon Lenglet et Méan (2012) il semblerait qu'il y ait un nombre élevé de violences physiques découlant d'une incapacité à gérer l'intérieur et à expliquer un mal-être autrement. Les relations affectives et les états émotionnels se manifestent fréquemment, facilement et parfois brusquement.

Nous pouvons noter que dans un grand nombre des transformations sociales mentionnées ci-dessus, la notion d'appartenance à un groupe a un rôle prépondérant. Cette notion d'appartenance groupale nous semble donc importante à prendre en considération lors de la mise en œuvre et de la lecture de notre travail de recherche. En effet, nous avons pu constater lors du module G10 sur « les tournantes » donné par Suzanne Lorenz, que l'influence du groupe sur un individu pouvait être un aspect déterminant lors du passage à l'acte.

L'adolescence rime également avec l'apparition des premières relations amoureuses, des premiers couples. C'est à cette période que les jeunes découvrent les premières émotions positives mais également les premières difficultés liées au couple. Selon une enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (1999), 31% des filles âgées de 13 ans et 43% des filles de 16 ans auraient été victimes d'au moins un geste de violence psychologique, sexuelle ou physique de la part des garçons avec lesquels elles ont été en relation amoureuse (Guay F. et Roy A., 2012, p. 308). Nous pouvons donc observer qu'un nombre non négligeable d'agressions sexuelles se déroule au sein des couples adolescents.

Lorsque l'on parle de l'adolescence il faut aussi faire mention des comportements à risques. Selon une récente étude d'Addiction Suisse (2014), les comportements à risques exposent l'individu à une certaine probabilité de se blesser ou de mourir, de léser son avenir personnel ou de mettre sa santé en péril. Parmi les comportements à risque les plus fréquents, on peut trouver la consommation de substances psychotropes, la violence contre soi ou envers les autres, les comportements sexuels à risques ou encore les troubles alimentaires. Ces comportements touchent une part importante des adolescents. On mentionne par exemple que 24% des adolescents de 15 ans ont déjà été dans un état d'ébriété avancé. Aussi, parmi les jeunes de 15 ans ayant eu des rapports sexuels, moins de 20% disent ne pas avoir utilisé de préservatif lors du dernier rapport sexuel (Addiction Suisse, 2014, p. 16).

De plus, environ un jeune sur deux âgé de 16 à 20 ans a déjà eu un rapport sexuel. Les différences entre garçons et filles se sont atténuées ces 30 dernières années. Il reste cependant une différence marquante entre les élèves et les apprentis : 4.5% des filles apprenties, 6.1% des filles élèves, 15.9% des garçons apprentis et 10.7% des garçons élèves disent avoir eu leur premier rapport avant 15 ans (SMASH, 2003, p. 121-123). Ces chiffres nous indiquent la part importante d'adolescents impliqués dans des conduites sexuelles à risques.

D'une manière générale, nous pouvons constater que l'adolescence survient avec un bon nombre de mutations : changements hormonaux, émergence de nouvelles pulsions, création de sa propre identité et autonomie sexuelle ou encore expérimentation du couple et de l'appartenance groupale.

Toutes ces transformations sont complexes et parfois difficiles à gérer par l'individu. Elles doivent évidemment être prises en compte afin de bien comprendre la complexité qui gravite autour des violences sexuelles commises ou subies par des mineurs.

Ainsi, nous pouvons voir que les enjeux qui ont trait à la période de l'adolescence sont complexes et multiples. En effet, les différents aspects décrits ci-dessus démontrent bien que les violences sexuelles vécues durant la période de l'adolescence ne sont pas comparables à celles touchant un public adulte. Notre Travail de Bachelor se focalise donc dans ce sens et traite ainsi uniquement des situations impliquant des jeunes. Nous avons pu observer que les raisons qui poussent des adolescents à passer à l'acte sont très souvent dues aux diverses transformations et changements liés à cette période. Ces raisons nous confortent dans l'idée

de lier ce thème au concept de la prévention, mais également de la violence et ses diverses formes.

5.2 La violence

Dans notre Travail de Bachelor, nous traitons de la prévention des violences sexuelles entre adolescents. Afin de bien comprendre cette thématique, nous développerons ci-dessous le concept de la violence. Bien que très familier, ce terme reste toutefois assez complexe et induit divers questionnements. Qu'est-ce que la violence ? Y-a-t-il plusieurs formes de violences sexuelles ? Peut-on parler de violence sexuelle verbale ? Qu'est-ce qu'une agression sexuelle ?

Nous tenterons dans ce chapitre d'approfondir ces diverses notions utiles à la compréhension de ce travail de recherche.

5.2.1 Définitions de la violence

Le concept de « violence » demeure complexe et sa définition peut varier d'une culture à l'autre. Notre rapport à la violence peut ainsi différer selon notre lieu de vie. La clarification de ce concept nous permettra de mieux l'appréhender et de s'accorder sur sa signification tout au long de notre Travail de Bachelor.

Le dictionnaire de français *Larousse* en ligne propose sept aspects relatifs au terme de la violence :

- Caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice ;
- Caractère extrême d'un sentiment ;
- Caractère de quelqu'un qui est susceptible de recourir à la force brutale, qui est emporté, agressif ;
- Extrême véhémence, grande agressivité, grande brutalité dans les propos, le comportement ;
- Abus de la force physique ;
- Ensemble des actes caractérisés par des abus de la force physique, des utilisations d'armes, des relations d'une extrême agressivité ;
- Contrainte, physique ou morale, exercée sur une personne en vue de l'inciter à réaliser un acte déterminé.⁶

⁶ Le Larousse, « la violence ». [En ligne] <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence/82071>> (consulté le 24.09.2014).

Les différentes définitions ci-dessus insistent beaucoup sur le degré d'intensité qui se rattache à la violence. A noter que la notion de violence physique est mise davantage en évidence que celle de la violence morale.

Le rapport mondial de l'OMS sur la violence et la santé définit la violence comme suit : « *l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral un maldéveloppement ou une carence* » (Rapport OMS sur la violence et la santé, 2002).

Cette définition proposée par l'OMS est intéressante car elle prend en compte à la fois la violence physique et psychique. La signification de la puissance dépendrait du contexte, car elle pourrait autant s'agir d'un acte physique que d'un pouvoir purement psychique exercé sur autrui. De plus, cette définition présente les différents contextes de la violence: les violences que nous nous infligeons à nous-mêmes, les violences exercées sur autrui ou les crimes de guerres qui peuvent s'apparenter à des violences sur une communauté.

Selon le philosophe français Michaud Y. (1978) « *il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres, à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles* »⁷.

Là aussi, la violence est prise en compte dans ses différents contextes et formes. Nous pouvons toutefois soulever l'absence d'évocation de la violence contre soi-même dans la définition d'Yves Michaud.

Les différentes définitions proposées ci-dessus nous rendent compte de la complexité de la notion de *violence*. Nous avons volontairement présenté trois définitions issues de sources bien distinctes les unes des autres. La définition du *Larousse* nous donne une idée globale de ce que représente la violence. A contrario, le rapport de l'OMS et les propos de Michaud abordent la violence dans une dimension bien plus complète. Cela nous fait prendre conscience qu'il importe de se renseigner sur ce thème très présent dans notre société. Dans le cas contraire, nous risquerions de réduire le sens du mot *violence* à une agressivité plutôt d'ordre physique, à l'égard d'autrui.

⁷ Yves MICHAUD, Violence, *Encyclopædia Universalis* [En ligne], <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/violence/>> (consulté le 2 février 2015)

5.2.2 Les formes de violence

Grâce aux définitions ci-dessus, nous pouvons affirmer que la violence s'exprime sous différentes formes. Il convient à présent de mieux les distinguer et les comprendre. Selon Dalla Piazza (2007) la violence se sépare en quatre catégories :

- **La violence verbale** : elle consiste à agresser l'autre avec des mots blessants qui portent atteinte à l'esprit de la personne et non au corps. C'est une violence invisible bien qu'elle soit destructrice.
- **La violence émotionnelle** : lorsqu'une personne éprouve des difficultés à gérer ses propres émotions, elle peut aussi nuire à autrui. Cela peut se traduire par une très forte anxiété qui pousse l'autre à recourir à des actes inadéquats. Les gestes brusques ou les conduites d'évitement sont d'autres exemples correspondant à cette catégorie de violence.
- **La négligence** : c'est une forme de violence passive qui peut être volontaire ou non. Par exemple, si une personne n'accomplit pas des soins, tâches ou actes qui sont souhaités voire vitaux pour autrui, elle peut être considérée comme violente.
- **La violence physique** : c'est la plus connue des violences ou du moins, la plus visible. Elle correspond à une agression physique portant atteinte au corps d'autrui. La violence sexuelle se situe à ce niveau.

5.3 La violence sexuelle

Notre Travail de Bachelor se focalise sur la violence sexuelle. Nous tenterons ci-dessous d'étayer cette notion en y donnant quelques définitions. Nous évoquerons également des typologies d'agressions sexuelles et de leur ampleur en Valais. Enfin, nous nous pencherons sur les adolescents auteurs et les victimes de violences sexuelles.

5.3.1 Définitions de la violence sexuelle

Dans un manuel élaboré par la Fondation Suisse pour la santé sexuelle et reproductive, la violence sexuelle se définit comme suit : « *on parle de violence sexuelle lorsque deux ou plusieurs personnes adoptent des comportements sexuels avec lesquels l'une d'entre elles n'est pas d'accord* » (PLANeS, 2011, p. 13).

La notion de contrainte est mise en avant dans la définition de la violence sexuelle. Nous pouvons donc partir du principe qu'un acte sexuel déviant voire violent, partagé par deux personnes consentantes, ne relève pas de la violence sexuelle.

L'OMS, quant à elle, propose une définition plus précise et complète de la violence sexuelle : « *tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la*

victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail » (Rapport OMS sur la violence et la santé, 2002).

Au niveau juridique, Raoult (2012, p. 43) dépeint les agressions et crimes sexuels comme relevant de ce qui « *implique coercition, force physique, contrainte ou séduction obligeant une victime à subir des activités sexuelles qui transgressent conventions et tabous, victime mineure ou personne majeure non consentante et/ou en état de faiblesse* » (Raoult, P.-A. in Ciavaldini, 2012, p. 43).

Les définitions de l'OMS et de Raoult tendent à remettre en question la classification des différentes violences élaborée par Dalla Piazza. En effet, ce dernier place la violence sexuelle dans la catégorie *violence physique*. Or, nous pouvons le constater grâce aux définitions ci-dessus, la violence sexuelle ne se limite pas seulement à une atteinte à l'intégrité corporelle. Elle peut également agir sur le psychisme et les émotions d'autrui sans forcément attaquer directement le corps mais en s'immisçant dans la sphère privée. Par exemple, l'envoi régulier de messages obscènes s'avère être une forme de violence sexuelle qui ne porte pas directement atteinte au corps.

La définition juridique de Raoult insiste également sur le fait que les personnes non consentantes ne sont pas les seules victimes d'agressions sexuelles. Cet aspect est important à prendre en considération car cela inclut, parmi les victimes susceptibles de se retrouver en état de faiblesse, les enfants, les personnes incapables de discernement, les personnes en situation de handicap, etc. Ainsi, un enfant victime d'abus sexuels n'aura peut-être pas exprimé clairement sa désapprobation face à un acte d'ordre sexuel. Cependant, cela ne sous-entend pas pour autant qu'il consent à l'acte. Un enfant n'a effectivement pas toutes les capacités intellectuelles et développementales lui permettant d'exprimer clairement ses envies et encore moins face à un adulte puissant et imposant. A noter, cependant, que Raoult utilise les termes *d'agression et de crime de nature sexuelle* dans sa définition et non pas celui de *violence sexuelle*.

Les typologies des agressions sexuelles ci-dessous vont nous aider à mieux cerner ces différents termes et à saisir les catégories existantes d'actes violents ou agressifs.

5.3.2 Typologies des agressions sexuelles

Les définitions ci-dessus nous indiquent bien qu'il existe plusieurs types de violences sexuelles. Les mots utilisés pour exprimer un acte qui relève de la violence sexuelle sont multiples : viols, attouchements, abus sexuels, agressivité sexuelle, contrainte sexuelle, atteinte sexuelle, harcèlements, etc. Les nombreux termes utilisés pour exprimer un acte violent d'ordre sexuel peuvent expliquer, en partie, les confusions existantes à ce sujet et peuvent faire surgir des questionnements : est-ce un jeu ou une agression ? Cet acte est-il réellement violent ? Quelle est la gravité de cet acte ?

De plus, tous ces termes nous renvoient à une idée de classification. Nous savons bien qu'un viol, sur le plan juridique, est gravement punissable contrairement à un harcèlement sexuel.

Ne risquons-nous pas ainsi de sous-estimer les conséquences d'un acte d'apparence moins grave que le viol ?

Selon Raoult (Raoult, P.-A. in Ciavaldini, 2002, pp. 44-45), nous pouvons distinguer trois types d'agression sexuelle :

- **Les attitudes passives sans contact physique.** Le voyeurisme, les appels téléphoniques obscènes, les messages insistants, l'exhibitionnisme en sont des exemples.
- **Les agressions et crimes sexuels** impliquant la contrainte, l'agressivité et la coercition. Cette catégorie inclut la violence sexuelle, le viol ou la tentative de pénétration.
- **Les agressions de nature pédophilique.** Pour qu'un tel acte se retrouve dans cette typologie, il faut qu'il y ait une différence d'au moins 4 ans entre les sujets.

Ces différentes formes d'agressions sexuelles nous questionnent quant au sens même de la violence sexuelle. En effet, cette dernière se retrouve dans la deuxième typologie d'agression sexuelle qui paraît être la plus grave. Il semblerait que lorsqu'on parle de violence sexuelle, la notion de contrainte est toujours présente. Or, nous avons pu constater qu'un appel téléphonique obscène atteint la sphère sexuelle privée d'autrui avec les conséquences que cela engendre. Malgré l'absence d'une contrainte évidente (l'agresseur n'impose pas la personne à décrocher le téléphone ni à continuer de l'écouter), nous ne pouvons nier le caractère agressif de cet acte et il convient donc de ne pas le sous-estimer.

Malgré les caractéristiques propres à chacune des catégories présentées ci-dessus, Raoult explique qu'il existe un élément commun à chacune de ces agressions. En effet, peu importe le degré d'agression sexuelle imposé, l'auteur tend à affirmer son pouvoir et recherche ainsi à positionner sa victime dans une certaine soumission. Il est intéressant de souligner que la plupart du temps, l'agresseur connaît ses victimes (Raoult, P.-A. in Ciavaldini, 2012, p. 45).

Nous nous sommes également intéressés aux propos du Centre LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions) concernant la classification des violences sexuelles. La LAVI distingue trois grandes catégories de violence sexuelle :

- **les violences sexuelles avec pénétration ou tentative de pénétration sexuelle** (qu'elle soit vaginale, anale, buccale, par le pénis, par les doigts ou par un objet).
- **Les violences sexuelles avec contact corporel** (attouchements, caresses et baisers imposés, masturbation forcée de l'agresseur, obligation à prendre des postures dégradantes, etc.)
- **Les violences sexuelles n'impliquant pas de contact corporel** (exhibitionnisme, contrainte à regarder du matériel pornographique, harcèlement téléphonique à connotation sexuelle, gestes et paroles obscènes, remarques grivoises, insultes

sexistes, propositions sexuelles importunes, voyeurisme, courriers/courriels pornographiques, filmage ou diffusion d'images à votre insu, etc.)⁸

Une fois de plus, nous remarquons à quel point l'usage de termes adéquats autour du concept de la *violence sexuelle* s'avère complexe. La LAVI considère l'envoi d'un courrier pornographique comme une violence sexuelle n'impliquant pas le contact corporel. Le mot *violence* reste tout de même fortement rattaché à l'acte même s'il est indiqué qu'il n'y a dans ce cas, pas d'atteinte à l'intégrité physique.

Alors quel chemin emprunter lorsque même les auteurs et organismes publics divergent concernant l'utilisation de termes possibles pour exprimer un acte sexuel violent ? Il semblerait que l'importance de choisir telle ou telle dénomination réside dans la capacité d'argumenter son choix.

Ce sera désormais le terme *d'agression sexuelle* que nous emploierons pour englober l'ensemble des comportements sexuels à caractère agressif. Il semble être le choix le plus adéquat étant donné que nous ne souhaitons pas exclure les agressions dites mineures (harcèlements téléphoniques, messages insistants, etc.) dans notre travail. Nous aurions pu également opter pour *la violence sexuelle* en précisant à chaque fois si cette dernière implique un contact corporel ou non. Cependant, nous avons jugé cette tournure plutôt « lourde » et avec une gravité trop prononcée pour parler de certains types d'agressions sexuelles.

5.4 Les agressions sexuelles chez les adolescents

A ce stade, nous ne développerons pas les agressions sexuelles sans faire intervenir le personnage principal de notre Travail Bachelor qui est *l'adolescent*. Au gré de nos lectures, nous nous sommes aperçus à quel point les agressions sexuelles chez les adultes, en comparaison avec les agressions sexuelles chez les adolescents, sont deux concepts bien différents l'un de l'autre. Ainsi, nous développerons davantage les différents aspects liés aux agressions sexuelles en se référant toujours à l'adolescent.

5.4.1 Les agressions sexuelles chez les adolescents en Suisse et en Valais

L'observatoire valaisan de la santé et la ligue valaisanne contre les toxicomanies se sont appuyés sur les études SMASH (2003) et HBSC (2002) afin de publier une nouvelle étude spécifique au Valais intitulée *la santé des jeunes écoliers et adolescents dans le canton du Valais (2002)*. Cette dernière vise à améliorer la connaissance et la compréhension de la santé et du bien-être des jeunes valaisans, leurs comportements de santé et le contexte social dans lequel ils évoluent. Les résultats présentés ci-dessous concernent 1123 écoliers valaisans âgés

⁸ Site du Centre LAVI, *les violences sexuelles, définition*, [En ligne], <<http://www.centrelavi-ge.ch/index.php?q=victimes-que-faire/violences-sexuelles/les-violences-sexuelles-quest-ce-que-cest>>, (Consulté le 18.10.2014).

de 11 à 15 ans (588 filles et 535 garçons) et 413 adolescents apprentis ou étudiants âgés de 16 à 20 ans (194 filles et 219 garçons).

Concernant les agressions sexuelles, l'étude démontre que parmi les valaisans de 16 à 20 ans, 10.8% des filles et 0.5% des garçons affirment avoir déjà subi des violences d'ordre sexuel. Au niveau Suisse, 14.4 % des filles et 1.7 % des garçons ont été victimes d'agressions sexuelles. On constate que les adolescentes apprenties sont plus nombreuses que les étudiantes à avoir subi des agressions sexuelles (14.1 % d'apprenties contre 7.9 d'étudiantes).

Il est important de préciser que les violences sexuelles infligées aux filles valaisannes de 16 à 20 ans se sont déroulées durant leur adolescence et le plus souvent, après 12 ans. 19.0 % d'entre elles ont été victimes d'abus entre 12 et 14 ans ; 38.1 % entre 14 et 16 ans et 14.3 % entre 16 et 20 ans. Le nombre de garçons victimes d'abus sexuels était trop minime pour pouvoir établir une classification pareille que celle effectuée chez les filles.

On constate donc que les filles valaisannes sont davantage victimes d'agressions sexuelles que les garçons. Il semblerait que l'âge où les filles valaisannes sont plus susceptibles de vivre une violence sexuelle se situe entre 14 et 16 ans. Cette tranche d'âge est importante à prendre en considération car elle nous indique qui sont les adolescentes les plus vulnérables en ce qui concerne les abus sexuels. Il convient donc d'accorder une vigilance particulière aux jeunes filles de cet âge en restant bien évidemment attentif aux autres adolescentes qui connaissent également des agressions sexuelles.

A noter que les données de l'étude ne sont probablement pas exactes au niveau des agressions sexuelles. En effet, nous pouvons concevoir le fait que certains apprentis ou étudiants n'aient pas voulu répondre aux questions concernant les abus sexuels ou éprouaient de la difficulté à s'exprimer sur un sujet autant sensible (Etude valaisanne de la santé et la ligue valaisanne contre les toxicomanies, 2002, pp. 96-97).

L'étude de la fondation UBS Optimus (2013) nous informe également sur l'ampleur de la situation des violences sexuelles en Suisse et particulièrement celles commises entre adolescents. L'enquête a questionné 6700 élèves suisses âgés de 15 à 17 ans au sujet d'abus sexuels et 324 institutions travaillant dans le domaine de l'enfance ont également partagé des informations à ce sujet.

Il s'avère que sur la totalité des personnes interrogées, 22% des filles et 8% des garçons ont déjà été victimes d'agression sexuelle avec contact physique au moins une fois dans leur vie. Selon l'étude, les cas d'agressions sexuelles sans contacts physiques sont encore plus nombreux (l'exhibitionnisme, le harcèlement, verbal ou par écrit, la confrontation à du matériel pornographique, des déclarations ou des actes choquants). Les filles sont également davantage victimes que les garçons pour ce type d'agression. D'ailleurs, près d'une fille sur trois âgée entre 15 et 17 ans a déjà été confrontée à des remarques déplacées, a reçu des photos ou des films à caractère pornographique ou encore, a été invitée à pratiquer des actes sexuels devant une webcam.

Le plus grand étonnement de l'étude a été de constater que souvent, les auteurs d'agressions sexuelles sur les jeunes ne sont autres que des jeunes du même âge. En effet, concernant les agressions sexuelles avec contact physique, 42% ont été commises par des partenaires amoureux, ex-partenaires amoureux ou flirts. Dans 39 % des cas, les auteurs étaient des camarades des victimes.

Nous constatons que la violence sexuelle entre adolescents est un phénomène très présent en Suisse et qu'il convient de prendre le sujet au sérieux. Notre Travail de Bachelor prend donc toute sa légitimité face à une problématique qui est d'actualité en Suisse (Optimus, 2013, pp. 2-3).

5.4.2 Les agressions sexuelles chez adolescents : un phénomène nouveau ?

Selon Ciavaldini, les agressions sexuelles chez les adolescents ont toujours existé. Cependant, elles auraient tendance à prendre beaucoup plus d'ampleur aujourd'hui qu'à l'époque. « *Si elles mobilisent plus actuellement, c'est que ces violences sont peut-être, simplement, non la transformation ou la majoration d'un mal-être mais l'expression de ce mal-être reflété dans le miroir de notre époque* » (Ciavaldini, A., 2012, p. 14). Nous trouvons ce propos particulièrement intéressant car il pousse évidemment à la réflexion. Par *miroir de notre époque*, Ciavaldini fait peut-être référence à la télévision et aux médias qui nous livrent un reflet souvent péjoratif de l'être humain. Nous pourrions ainsi émettre l'hypothèse que notre société façonne une image de l'adolescent plutôt négative et cela comprend également les violences sexuelles à l'adolescence. Nous n'insinuons pas par cette réflexion que les violences sexuelles entre adolescents soient à prendre à la légère. Cependant, le fait que le nombre de viols individuels et collectifs chez les adolescents n'ait pas augmenté et que les craintes autour de la question ne cessent de grandir questionnent (Ciavaldini, A., 2012, p. 13).

Il est d'ailleurs bénéfique que les violences sexuelles chez l'adolescent soient évaluées de manière plus grave qu'autrefois. Cela permet de protéger davantage les victimes et de dissuader les auteurs de récidiver. D'un autre côté, il semblerait que l'on soit devenu très répressif à l'égard des actes sexuels violents commis par les adolescents. Si nous comparons la situation par rapport au passé, nous pouvons constater à quel point nous avons évolué vers une répression marquée mais aussi, vers une non reconnaissance de l'adolescence et des processus qui l'accompagnent.

Ciavaldini donne l'exemple de la *bachellerie* pour souligner la perception différente que nous avons, aujourd'hui, face aux violences sexuelles commises par les adolescents. La *bachellerie* était un groupe constitué de jeunes hommes âgés de 10 à 20 ans. Elle était perçue comme une joyeuse société d'adolescents masculins et était également appelée « royaume des jeunesses ». L'objectif de ce groupe était de préparer les jeunes à leur futur rôle d'adulte. Il y régnait une violence accentuée et il n'était pas rare que des viols ou attouchements soient commis par les membres du groupe. Ces actes étaient considérés comme banals et la plupart du temps, les jeunes hommes étaient excusés. Les adultes toléraient ces agressions en

signifiant qu'ils étaient victimes de leur passion de jeunesse et qu'ils n'avaient pas encore acquis l'âge de raison (Ciavaldini, A., pp. 13-14).

Que comprenons-nous grâce à cet exemple ? Une augmentation frappante de la judiciarisation des violences sexuelles à l'adolescence est aujourd'hui notable. Ce qui représentait une erreur de jeunesse autrefois est devenu un crime incontestable de nos jours. Le fait de reconnaître les agressions sexuelles comme des délits importants est bénéfique. En effet, les victimes d'alors étaient certainement plus en danger qu'aujourd'hui car leurs agresseurs n'étaient souvent pas punis pour leurs actes. Cependant, le répressif semble dominer sur l'éducatif en ce qui concerne les auteurs adolescents d'agressions sexuelles. En tant que futurs travailleurs sociaux nous ne pouvons rester insensibles à ce constat tout en nous demandons quelles alternatives seraient susceptibles de rééquilibrer la situation actuelle.

Pascal Roman (2012 p. 2) met en avant un paradoxe intéressant et repérable dans notre société dite trop répressive. Selon lui, les adolescents sont confrontés à un contexte d'excitation permanent (vidéos de musique avec des filles déshabillées, publicités suggestives, émissions parlant de sexualité, etc.). Il est évident que la question de la sexualité est davantage abordée qu'il y a 20 ans et que pour cause, l'adolescent d'aujourd'hui côtoie régulièrement le thème de la sexualité dans son quotidien. D'un autre côté, nous sommes beaucoup plus sévères aujourd'hui face aux agressions sexuelles des adolescents. Ne perçoit-on pas là une ambivalence évidente ?

Le processus adolescent est donc à prendre en compte dans les agressions sexuelles même si des conséquences doivent être prévues pour l'agresseur. Il convient également de se distancier de l'aspect dramatique que nous transmettent les médias au sujet des agressions sexuelles entre adolescents. Bien qu'elles doivent être traitées avec précaution et sérieux, rappelons-nous que ce phénomène n'est pas nouveau et que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas forcément plus dangereux qu'ils ne l'étaient auparavant.

5.4.3 Les adolescents victimes d'agressions sexuelles

Ci-dessous, nous nous penchons sur les adolescents victimes d'agressions sexuelles. Nous déterminerons dans un premier temps les facteurs augmentant les risques de devenir une victime d'agression. Nous nous pencherons ensuite sur le « profil type » des victimes d'agressions et aborderons pour finir des méthodes d'accompagnement des victimes.

5.4.3.1 *Les facteurs de risque d'une victimisation sexuelle à l'adolescence*

L'étude suisse menée par la Fondation UBS Optimus démontre qu'il existe des facteurs de risques à prendre en considération afin d'identifier les potentielles victimes d'agressions sexuelles. Ci-dessous, les principaux facteurs de risques retenus par l'enquête (Optimus, 2013, pp. 4-7) sont :

- Les adolescents sont souvent victimes d'agressions sexuelles dans le cadre de leurs premières relations amoureuses avec des jeunes du même âge. En dehors du

partenaire amoureux comme agresseur, on relève également les camarades et connaissances du même âge.

- Les jeunes qui vivent dans un environnement violent, qui sortent souvent et consomment de l'alcool ou des drogues sont plus souvent victimes d'abus sexuels.
- Les filles sont trois fois plus souvent victimes d'agressions sexuelles que les garçons.
- Les jeunes atteints d'un handicap physique risquent tout particulièrement d'être abusés sexuellement. Selon l'enquête, il semblerait que les adolescents ayant une particularité physique soient plus exposés au risque d'être ridiculisés par leurs pairs.
- Les jeunes dont le cadre familial est rude et peu soutenant tombent plus souvent sur des partenaires amoureux violents et sont donc plus souvent victimes d'agressions sexuelles.

Une étude menée par Choquet en 2004 (Choquet, M. in Ciavaldini, 2012), s'est intéressée à comparer les agressions sexuelles subies par les jeunes en institution pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en France, et celles subies par la population adolescente hors institution. L'enquête a interrogé 1300 adolescents en institution et environ 2000 scolaires hors institution. Les résultats montrent tout d'abord que ce sont les filles qui sont le plus souvent victimes d'agressions sexuelles. Ils pointent également le fait que les jeunes en difficulté pris en charge à la PJJ ont connu plus de situations de violence sexuelle que les scolaires en général.

Chez les filles, la différence est impressionnante. En effet, 19.4 % des filles en institution ont déjà été victimes de viol contre 2.5 % de filles chez les scolaires ; 14.4 % de filles pris en charge à la PJJ ont subi des tentatives de viol contre 4.4 % chez les filles hors institution. Enfin, concernant les autres formes d'agressions sexuelles, il y a là aussi, une très nette différence : 17.6 % de filles victimes vivant en institution contre 4 % de filles hors institution.

Chez les garçons, ce sont ceux qui vivent en institution qui sont le plus souvent victimes d'agressions sexuelles mais les différences ne sont pas autant grandes que chez les filles. 1.9 % de garçons pris en charge à la PJJ contre 0.9% chez les scolaires concernant les viols ; tentatives de viols : 1.8 % chez les jeunes garçons en institution contre 0.8 % chez les adolescents garçons hors institution. Enfin, 3% de victimes chez les garçons en institution pour les autres agressions sexuelles contre 0.8 % chez les scolaires. De manière générale, les garçons sont beaucoup moins victimes d'agressions sexuelles que les filles.

De plus l'enquête a démontré que les filles en institution, en plus d'avoir subi des agressions sexuelles, sont nombreuses à avoir déjà fait des tentatives de suicide. D'autre part, elles consomment davantage de produits psychotropes que la population adolescente générale (Choquet, M. in Ciavaldini, 2012, pp. 40-41).

Cette étude est particulièrement éloquentes au sujet de la victimisation sexuelle chez les adolescentes. Les jeunes filles vivant en institution sont plus victimes d'agressions sexuelles que les jeunes filles suivant une scolarité ordinaire. Si nous reprenons les facteurs de risques

présentés par l'étude Optimus, nous remarquons que ces derniers peuvent se retrouver dans les parcours de vie des filles institutionnalisées : relation familiales compliquées, consommation d'alcool ou de drogue, etc. Nous pouvons alors supposer que les filles en institution sont les plus vulnérables concernant les agressions sexuelles. L'idée d'effectuer notre Travail de Bachelor sur les violences sexuelles entre adolescents et en particulier, en institution paraît alors cohérente.

5.4.3.2 Un profil de l'adolescent potentiellement victime d'agression sexuelle

La victime potentielle de violences sexuelles est une fille âgée de 14 à 16 ans. Il est possible que cette adolescente vive en institution où le taux de victimes d'agressions sexuelles est beaucoup plus élevé que dans le milieu scolaire hors institution. Elle subirait surtout des agressions sexuelles dans le cadre de ses relations amoureuses ou de la part d'un autre adolescent qu'elle connaît et qui a plus ou moins le même âge. Il est possible qu'elle côtoie un environnement relativement violent avec des caractéristiques propres: prise de drogue, sorties en bande qui commet des actes de délinquance, consommation d'alcool, etc. Les victimes d'agressions sexuelles sont souvent issues de familles fragiles. Elles reçoivent peu de soutien de leur part et nous pouvons alors imaginer qu'elle passe davantage de temps en dehors du foyer que ses pairs. Nous pouvons alors voir apparaître un cercle vicieux car en sortant régulièrement pour fuir son milieu familial, il sera plus facile pour la potentielle victime d'avoir accès à des produits psychotropes. Enfin, un handicap physique peut rendre un adolescent particulièrement vulnérable aux agressions sexuelles.

5.4.3.3 Accompagnement de l'adolescent victime d'agression sexuelle

Selon Frappier et Gagné (1997), il serait préférable que l'intervenant rencontre séparément les adolescents victimes d'agression sexuelle et leurs parents. Etant donné que leurs réactions, perceptions et besoins diffèrent d'un sujet à l'autre, il est préférable de discuter de la situation de manière individuelle avec chacune des parties. Nous pouvons imaginer la difficulté pour un adolescent victime de se confier au sujet d'un abus dont il a été victime. Le faire devant ses parents risque d'être d'autant plus contraignant au vu de la proximité relationnelle qui est établie entre eux.

Il est important que l'intervenant effectue un bilan de santé global auprès de la victime afin de lui apporter les soins nécessaires. Les victimes d'abus sexuel peuvent être soumises à un stress post-traumatique, des troubles de l'alimentation ou du sommeil. Lors du rapport qu'elles ont subi, il est également possible qu'elles aient développé une MST ou le Sida. Un test de grossesse pourra également être proposé à la victime si elle a subi un viol sans préservatifs ou autre contraception. Tous ces éléments sont donc à prendre en considération par le spécialiste afin de donner à la victime les traitements nécessaires à sa santé mentale et physique.

Dans un deuxième temps, une évaluation des différents aspects de la vie quotidienne de la victime devra être effectuée. Cela comprend, entre autre, les relations avec la famille et les groupes de pair, l'école, les loisirs et les sorties et bien sûr, la sexualité. Il est fondamental

d'être en mesure de répondre aux éventuelles préoccupations de la victime concernant les interrogations sur son identité et/ou son orientation sexuelle. A cet âge de l'adolescence où de multiples remaniements sont en jeu, il est tout à fait possible que la victime d'agression sexuelle se sente désorientée ou emplie de désespoir. L'intervenant tentera alors de guider au mieux l'adolescent dans cette épreuve difficile.

A la fin de l'entretien, l'intervenant se posera certaines questions concernant la situation actuelle du patient : *qui soutient le jeune abusé ? Comment ce dernier évalue-t-il son état et son évolution ? Quels problèmes lui reste-t-il à surmonter ? De quel appui désire-t-il bénéficier ?* Les réponses à ces différentes questions vont permettre d'orienter un suivi adapté de l'adolescent victime d'agressions sexuelles (Frappier, J.-Y. et Gagné, R. in Michaud, P.-A., Alvin, P., Deschamps, J.-P., Frappier, J.-Y., Marcelli, D., Tursz, A., 1997, pp. 468-469).

5.4.4 Les adolescents auteurs d'agressions sexuelles

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons principalement à l'adolescent auteur d'agression sexuelle. Nous regarderons dans un premier temps les différents facteurs qui peuvent favoriser un passage à l'acte, en l'occurrence, à une agression sexuelle. Nous verrons par la suite le profil type représentant le plus souvent un adolescent auteur d'agression sexuelle puis, pour finir, nous chercherons quelques pistes permettant d'accompagner au mieux ces jeunes auteurs.

5.4.4.1 Les facteurs de risque favorisant une agression sexuelle à l'adolescence

Pour Gamet et Moïse (2010, pp. 26-29), les adolescents auteurs d'agressions sexuelles présentent des troubles du développement de la sexualité. Selon elles, un adolescent présentant ce type de trouble n'a pas forcément un comportement pathologique. « *Chez un enfant qui se développe bien, il existe des excursions occasionnelles dans le monde de la pathologie se limitant à un acte isolé ou quelques-uns qui se répètent lors d'une phase de brève durée* » (Hayez, cité par Gamet, M.-L. et Moïse, C., 2004, p. 78). Cela confirme que le processus adolescent influence certains comportements sans que ces derniers soient forcément pathologiques. Il s'avérerait que les troubles du développement de la sexualité s'accompagnent souvent de comportements sexuels problématiques. Parmi ces derniers, nous retrouvons les agressions sexuelles.

Les mêmes auteures ont sélectionné les principales causes des troubles du développement de la sexualité qui représentent également des facteurs de risque d'agressions sexuelles chez l'adolescent. Parmi ceux-là on retrouve :

- les violences sexuelles subies dans un passé récent ou lointain. D'après l'expérience professionnelle de Gamet, 31 % mineurs auteurs d'infractions sexuelles ont été eux-mêmes victimes d'abus sexuels par leur passé.
- La consommation pornographique ou les autres addictions. L'accès facilité aux films pornographiques. On observe, chez les adolescents, de véritables traumatismes face au caractère cru ou violent de certaines images. Afin de parfaire l'excitation quand tout

a été montré, l'adolescent peut avoir recours à une excitation plus forte par la violence (Marzano, in Gamet, M.-L. et Moïse, C., 2010, p. 33). D'autres conduites plus addictives peuvent entraîner des agressions sexuelles. « La consommation de produits psychostimulants peut entraîner une déresponsabilisation des actes et l'expérimentation de différentes conduites » (Faucher, in Gamet, M.-L. et Moïse, C., 2010, p. 33).

- Les carences affectives. Selon Raoult, les adolescents qui ont connu une certaine négligence et/ou l'abandon dans leur enfance, cherchent à compenser les carences affectives par des stratégies dites de survie. Ces dernières entraînent l'adolescent à adopter des comportements de prédateurs (Raoult, P.-A., 2012, p. 46).
- Les difficultés de vie. Certains contextes de vie particulièrement difficiles ne permettent pas un développement serein de la sexualité. C'est le cas, notamment, dans les cités ou certains quartiers. La pauvreté qui y règne entraîne une perte des repères, la dégradation du lien social entre les habitants, la culpabilisation des parents et les mises en scène médiatiques, particulièrement autour des scandales sexuels (Boyer et Lochard, cités par Gamet, M.-L. et Moïse, C., 2010, p. 40).

Pour poursuivre à propos des facteurs de risques d'agression sexuelle, même si cela paraît évident, nous ne pouvons pas omettre de souligner que les garçons sont les principaux agresseurs sexuels. Les différents auteurs et études cités dans ce travail nous l'ont démontré à plusieurs reprises.

De plus, il apparaît que les adolescents qui éprouvent une difficulté de *subjectivation* connaissent plus de risques d'adopter des comportements agressifs violents. Roman et Ravit (2010) se sont intéressés de plus près à cette notion qui, apparemment, influence beaucoup d'adolescents au passage à l'acte. Selon eux, trois constats cliniques peuvent être observés dans la rencontre avec des adolescents auteurs d'agressions sexuelles :

- La non-reconnaissance de l'autre comme étant un sujet singulier. Souvent les auteurs ne se rappellent même plus du visage de la victime.
- La difficulté à se positionner comme auteur d'agressions sexuelles. L'adolescent a souvent de multiples explications qui justifient son acte et qui le positionnent lui-même en tant que victime.
- La distorsion dans l'évaluation du consentement de la victime. Dans bien des situations, l'auteur affirme que la victime était consentante.

Ces caractéristiques propres aux adolescents auteurs d'agressions sexuelles mettent en lumière des lacunes dans le travail de symbolisation. Ils éprouvent effectivement des difficultés à mettre du sens dans leur agir violent. L'agir violent échappe au contrôle de l'adolescent d'un point de vue moteur mais aussi d'un point de vue de la pensée qui accompagne l'acte en lui-même.

Une difficulté chez l'adolescent à accéder à une subjectivation représente ainsi un facteur de risque considérable concernant les agressions sexuelles.

Il semblerait que les agressions sexuelles à l'adolescence qui sont commises en groupe représenteraient le 60% des cas contre 40% pour les agressions individuelles (Savinaud C. et Harrault A., 2015, p. 79). Nous voyons ainsi que le groupe peut avoir un effet considérable sur le passage à l'acte.

A noter que selon C. Legendre (2003) cité par Savinaud C. et Harrault A., les viols individuels commis par un adolescent impliquent les perturbations les plus importantes dans le travail de séparation-individuation et de désidentification d'avec les objets primaires, c'est-à-dire, dans le processus de subjectivation.

Il faut donc bien faire la distinction entre les agressions commises en groupe et les agressions individuelles qui, dans le second cas, seraient plus en lien avec des troubles psychopathologiques majeurs. Relevons tout de même que dans les deux cas, la problématique renvoie à des défaillances éducatives parentales manifestes (Legendre C. cité par Savinaud C. et Harrault A., 2015, p. 80).

5.4.4.2 Un profil de l'adolescent potentiellement auteur d'agression sexuelle

L'adolescent potentiellement auteur d'agressions sexuelles est le plus souvent un garçon. Il est très possible qu'il ait lui-même subi des violences sexuelles dans son enfance. Ce traumatisme aura eu des incidences importantes sur son développement psycho-sexuel. Il aura ainsi une tendance plus élevée que les autres adolescents à avoir recours à des comportements sexuels problématiques et/ou agressifs. On remarque une construction identitaire très fragilisée chez les adolescents auteurs d'agressions sexuelles. Cela est souvent dû à des carences affectives et de manière générale, à un cadre familial peu sûr. Il n'est pas rare que cet adolescent ait consommé des ouvrages ou vidéos à caractères pornographiques. De plus, il peut lui arriver de consommer des produits psychotropes tels que l'alcool ou la drogue. Enfin, on remarque que l'auteur adolescent d'agressions sexuelles est possiblement issu d'un milieu plutôt défavorisé où les conditions de vie paraissent difficiles.

5.4.4.3 Accompagnement de l'adolescent auteur d'agression sexuelle

Lorsqu'un adolescent commet un acte violent d'ordre sexuel, plusieurs acteurs entrent en jeu dans sa prise en charge. Il existe, en effet, différentes pistes permettant d'accompagner au mieux l'adolescent auteur d'agression sexuelle. Ci-dessous, nous allons nous focaliser sur une prise en charge multidisciplinaire issue d'un établissement pénitentiaire pour mineurs en France.

L'exemple du travail d'une équipe psychiatrique dans un établissement pénitentiaire pour mineurs :

Arpin et Pradel (2012) nous invitent à découvrir un modèle de prise en charge adopté par une équipe psychiatrique en quartier mineurs. Ils ont eux-mêmes été régulièrement amenés à travailler en milieu carcéral avec des adolescents auteurs d'agressions sexuelles. Ils expliquent

qu'il convient, dans un premier temps, de respecter le processus psychique en construction de l'adolescent malgré les actes qu'il a commis. Ce respect de l' « être en devenir » permet de se distancer par rapport aux délits du sujet et ainsi, d'offrir à l'adolescent une écoute optimale.

Le travail thérapeutique mené par une équipe dans un établissement pénitentiaire pour mineurs propose un suivi individuel des jeunes. Un des objectifs est de repérer l'éventuelle présence de troubles mentaux ou de consommation de produits psychotropes. Grâce au diagnostic final, un traitement approprié est proposé au patient en fonction de sa problématique. L'équipe psychiatrique essaie de recevoir les jeunes en dehors de leurs activités éducatives. L'idée de cette démarche est de ne pas placer le répressif avant l'éducatif et de respecter ainsi le travail effectué par l'équipe éducative. Nous pouvons donc comprendre qu'une collaboration assidue entre les professionnels doit être installée afin que ce type de procédé soit mis en place.

L'équipe psychiatrique privilégie une méthode de consultation intéressante. Ce ne sont pas un mais deux psychiatres qui reçoivent l'adolescent en consultation. Nous pourrions nous interroger sur l'efficacité de ces consultations. En effet, cela peut paraître impressionnant pour un adolescent de se retrouver en face de deux adultes. Il s'avère que ce dispositif installe une dynamique plus légère et évite les difficultés d'une relation duelle qui pousse parfois trop souvent à la confrontation. La recherche de la différence entre les psychiatres est également bien présente. Ainsi, on retrouve des « couples de psychiatres » homme/femme, jeune/âgé. Cette volonté a pour but d'installer un respect de la différence de l'autre, de son sexe, de sa génération.

Les surveillants de l'établissement ne sont pas en tenue pénitentiaire mais en survêtements. Bien qu'ils représentent des figures d'autorité et de sécurité, ils sont assez proches des jeunes. Là encore, il est intéressant de constater l'effort considérable des professionnels pour offrir un cadre davantage éducatif que répressif malgré le contexte carcéral dans lequel évoluent les adolescents.

Enfin, les éducatrices tiennent une position importante au sein de l'établissement. Elles établissent un contact entre les jeunes et l'extérieur en organisant différentes activités. Elles s'occupent également de la scolarisation des jeunes. Des groupes de paroles sont proposés par l'équipe éducative afin que les jeunes puissent partager entre eux leurs difficultés. Les éducatrices collaborent également avec le planning familial qui offre la possibilité aux jeunes de s'exprimer autour de leur sexualité. Les professionnels constatent que les jeunes de l'établissement participent bien aux activités proposées par l'équipe éducative.

Ce modèle de prise en charge plutôt innovant met en avant l'efficacité d'une collaboration entre les différents professionnels qui gravitent autour de l'adolescent. Face à des prises en charge trop répressives, celui-ci nous rappelle qu'il importe de respecter le processus adolescent même si les sujets évoluent dans un établissement pénitencier avec des règles strictes et précises. Il nous prouve également qu'il est possible de concilier le judiciaire, le social et le thérapeutique (Arpin, F. et Pradel, E. in Ciavaldini, 2012, pp. 155-160).

Sur le plan Valaisan :

Depuis récemment, il existe en Valais des mesures de prise en charge des auteurs d'agressions sexuelles. En effet, une antenne de l'association « Famille Solidaire » a été ouverte en 2015 à Sion. Cette association travaille avec des psychologues et des professionnels formés dans l'accompagnement des auteurs, mais également des victimes ainsi que des familles de ces derniers. Cette approche plus spécialisée complète favorablement le travail effectué par exemple par le SIPE (Centre de consultation, Sexualité Information Prévention Education). Il est désormais courant qu'un juge des mineurs mandate cette association pour accompagner un adolescent auteur d'agression à la suite de son jugement.⁹

5.5 La prévention

Après avoir abordé le thème de l'adolescence et de la violence, nous nous pencherons ci-dessous sur la notion de prévention, avec ses définitions et ses caractéristiques. Nous décrirons les différents types de prévention pour définir ensuite lequel d'entre eux serait le mieux adapté aux préventions de violences sexuelles entre adolescents faites en institution. Nous parlerons également de l'utilité de la prévention ainsi que des différents outils pouvant être à la disposition des équipes éducatives.

5.5.1 Définition et caractéristiques

« La prévention est une manière d'agir sur les déterminants de la santé, des maladies ou des troubles sociaux soit en réduisant l'apparition de situations de vulnérabilité, soit en renforçant l'acquisition de processus de protection par rapport aux pathologies ou aux transgressions qui peuvent survenir dans une société, dans un territoire ou au cours d'une vie » (Dessez, P. in Dessez, P. et De la Vaissière, H., 2007, p. 68).

Cette définition nous indique qu'il existe deux manières de contribuer au processus de prévention. Si nous nous référons à notre objet d'étude, la première manière consisterait à réduire les comportements ou situations à risques liés aux agressions sexuelles. L'autre technique de prévention serait d'encourager les jeunes à continuer d'adopter des comportements positifs et susceptibles d'éviter les situations d'agressions sexuelles.

Dessez (2007, p. 68-75) souligne également que lors d'une prévention, il est possible d'intervenir sur le corps (les vaccins), le comportement, les représentations mentales, la qualité du lien social (groupe de soutien) et la construction subjective des personnes (accueil et écoute d'un jeune). En prenant conscience de cela, les différentes pistes d'action possibles à l'égard des adolescents s'élargissent.

⁹ ESPAS, *Espace de Soutien et de Prévention – Abus Sexuels* [En ligne]
<<http://www.espas.info>> (consulté le 05.10.2015)

De plus, pour qu'une prévention soit efficace, il importe de proposer un accueil, une présence et une bienveillance envers les personnes que nous accompagnons. Ceci implique une posture professionnelle d'accueil, d'écoute active et d'observation de ce qui induit des risques d'agressions sexuelles.

5.5.2 Types de prévention

Selon la Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive, (PLANES, 2010, p.20), il existe trois types de prévention au niveau des agressions sexuelles :

- *la prévention primaire* : elle vise à réduire le risque d'apparition de situations d'agressions sexuelles en agissant au niveau individuel et structurel.
- *La prévention secondaire* : elle met l'accent sur la détection précoce et l'arrêt d'actes sexuels potentiellement violents.
- *La prévention tertiaire* : elle s'occupe surtout de la protection et du recouvrement de la santé physique et psychique des personnes concernées par la violence sexuelle, ainsi que la prévention des récidives.

A travers ce Travail de Bachelor, nous nous intéresserons davantage à la prévention secondaire. En effet, nous souhaitons nous pencher sur la prévention des agressions sexuelles dans le cadre d'institutions spécialisées accueillant des adolescents. Nous ciblons donc un type précis de population. De plus, selon les éléments théoriques relevés dans ce travail, ces adolescents ont plus de risques de vivre des situations d'agressions sexuelles que d'autres individus de leurs âges. Ces différents aspects expliquent ainsi notre choix de nous focaliser sur une prévention secondaire des agressions sexuelles.

5.6 La prévention secondaire des agressions sexuelles entre adolescents

Comme mentionné ci-dessus, la prévention secondaire serait la mieux adaptée aux adolescents vivant en institution. Nous évoquerons les différentes raisons qui déterminent l'importance d'une telle prévention et parlerons de quelques recommandations essentielles à une prévention de qualité.

5.6.1 Pourquoi faut-il prévenir les agressions sexuelles entre adolescents ?

L'un des buts principaux de notre travail est d'envisager des pistes de prévention applicables en institutions accueillant des adolescents. Nous pensons que ces dernières pourraient permettre aux éducateurs sociaux d'anticiper les éventuelles situations à risques mais aussi, de se sentir plus à l'aise dans leur pratique quotidienne. Nous estimons qu'avant de traiter le sujet de la prévention secondaire des agressions sexuelles, il convient d'insister sur l'importance de sa mise en place. Selon Lavoie (2000, pp.410-412), une prévention efficace des agressions sexuelles permettrait d'éviter des problèmes liés :

- *A la santé mentale* : se traduit par la perte du sentiment de sécurité, de la confiance en soi, de l'altération de son identité, de ses capacités, de son autonomie.

- *A la santé physique et sexuelle* : les conséquences physiques chez la victime peuvent être, par exemple, une grossesse non désirée, des maladies transmises sexuellement ou des douleurs chroniques liées aux fonctions sexuelles. Ces aspects peuvent engendrer des pertes de désir ou des craintes liées à l'exercice de sa sexualité.
- *Aux comportements à risques* : il est fréquent que les victimes d'agressions sexuelles s'impliquent plus dans des comportements à risques comme la toxicomanie, la conduite en état d'ébriété, la fréquentation de groupes délinquants, etc. Ces conduites augmentent, en outre, la possibilité de subir des violences ultérieures.
- *A la consommation de services* : les jeunes ayant été victimes d'agressions sexuelles fréquentent environ deux fois plus de services psychosociaux ou de santé que la moyenne.

D'autre part, il faut savoir que les victimes de violences sexuelles sont potentiellement plus exposées à revivre des situations de victimisation dans leurs relations futures. Ces situations ne découleraient pas du fait que les victimes s'exposent plus à des situations à risques, mais parce qu'elles auraient moins de confiance en leur capacité de réagir adéquatement.

Si les victimes d'agressions sexuelles sont sujettes à de nombreuses conséquences négatives, les auteurs sont tout autant susceptibles de subir des souffrances liées à leurs actes.

Le magazine scientifique québécois « *ça s'exprime* » (2009, p.5), traitant d'activités d'éducation à la sexualité auprès des jeunes du secondaire, relève justement les conséquences des agressions sexuelles sur les auteurs :

- *Conséquences psychologiques et sociales* : Selon Lavoie, Pacaud et Roy, cités par Guénette-Robert (2009, p. 5) dans le magazine « *ça s'exprime* », l'adolescent auteur d'agressions sexuelles risque d'éprouver de la honte : honte de ses actes, de la pression qu'il inflige à l'autre. Il peut, selon Fernet et coll, toujours cités par Guénette-Robert (2009, p. 5), en arriver à se percevoir uniquement comme un agresseur, sans autre considération, et ainsi vivre une perte d'estime de soi. Il risque également de perdre l'estime des autres, de perdre ses amis, s'ils apprennent la situation.
- *Conséquences légales* : Les agressions sexuelles sont des actes condamnables aux yeux de la société mais aussi aux yeux de la loi. En commettant un acte sexuel violent, l'adolescent met son avenir en danger. Il est en risque d'être privé de sa liberté. De plus, il éprouvera certainement des difficultés à trouver un emploi plus tard.
- *Conséquences sur la vie sexuelle* : les auteurs d'agressions sexuelles sont sujets à un certain rejet de la part d'autres personnes. Il s'avère ainsi difficile pour eux de vivre des relations sexuelles basées sur le respect avec des individus consentants. Cela devient un cercle vicieux et peut entraîner l'auteur à répéter ces actes violents en imposant sa domination.

Les diverses conséquences soulignées ci-dessus sont non seulement onéreuses, mais présentent des situations psychologiques risquées et non souhaitables pour tout individu. Elles démontrent également qu'une prévention des agressions sexuelles est autant importante pour les victimes que pour les auteurs.

De plus, la publication de la récente étude Optimus Suisse (2013) argumente la nécessité d'évaluer ce qui est déjà mis en place au niveau de la prévention des agressions sexuelles entre adolescents, en Suisse :

« Il est nécessaire d'effectuer une analyse ainsi qu'un bilan de ce qui est actuellement proposé sur l'ensemble du territoire national en matière de lutte contre la violence sexuelle entre adolescents. Il serait nécessaire d'évaluer quelles sont les stratégies actuelles de prévention et d'intervention et quelles mesures sont proposées dans les écoles, dans les services de santé, par les organisations de loisirs, les centres de consultation familiale, les autorités pénales et les services médicaux, quelle est leur incidence et comment elles peuvent être mieux mises en relation entre elles. Cela pourrait favoriser une mise en lumière des lacunes existant dans le système et, par conséquent, la mise en place d'une stratégie cohérente pour identifier et éviter les victimisations sexuelles. » (Etude Optimus, 2013, p. 41).

Nos futures enquêtes sur le terrain permettront d'évaluer les processus préventifs adoptés par les institutions valaisannes accompagnant des adolescents. Cela nous convainc d'autant plus d'opter pour une étude liée à la prévention secondaire.

5.6.2 Les recommandations

Dans le but d'obtenir le meilleur résultat possible lors d'une prévention contre les violences sexuelles chez les adolescents, l'étude Optimus (2013) met en avant les cinq recommandations suivantes (Etude Optimus, 2013, p. 17) :

- *Informer et renforcer les adolescents* : les adolescents doivent être responsabilisés et confortés dans leur autodétermination sexuelle, leur identité sexuelle, leur bien-être physique. Ils doivent apprendre à respecter et imposer leurs propres limites. Il est important qu'ils soient informés des conséquences sur le plan légal des agressions sexuelles.
- *Mettre au point des offres sur mesure* : des offres spécifiques sont nécessaires afin de répondre au mieux aux besoins des victimes et des agresseurs. Il faut également permettre à tous les adolescents d'avoir des accès faciles, multiples et anonymes aux offres d'assistance.
- *Faire participer les autres adolescents* : la prévention doit se faire avec tous les adolescents et pas uniquement ceux qui semblent être les plus exposés aux risques d'agressions sexuelles.
- *Tenir compte de l'âge* : la prévention doit être adaptée à l'âge des individus.

- *Agir en tenant compte de l'égalité des sexes* : les mesures de préventions devraient considérer les différences de genre. Les stéréotypes de genre, les représentations de la masculinité et de la féminité et le droit à l'autodétermination sexuelle doivent être abordés et discutés.

D'après Pierre-André Michaud (1997, p. 330), trois aspects sont à prendre en considération pour les professionnels confrontés à aborder le thème de la sexualité avec des adolescents :

- *Disposer d'une bonne formation* : les professionnels accompagnant des adolescents nécessitent des compétences multiples dans des domaines très divers (physiologie, psychologie, sociologie, anthropologie, pédagogie et éthique). Cela permettra ainsi d'être en mesure de répondre aux différentes questions des adolescents. Il est également conseillé que les professionnels effectuent un travail sur eux-mêmes autour du thème de la sexualité lors de supervisions, par exemple.
- *Travailler en réseau* : l'apprentissage du langage de la sexualité se fait de façon progressive, dans des lieux et des circonstances différentes. Il importe donc d'envisager la collaboration avec différents professionnels. De cette manière, les différents intervenants peuvent apprendre les uns des autres mais surtout, offrir différentes visions de la sexualité aux adolescents.
- *Évaluer régulièrement les programmes mis en place* : les différentes actions entreprises auprès des jeunes doivent être évaluées, du point de vue de leur contenu, de la manière dont elles sont accueillies et de leur impact. Grâce à une évaluation régulière, les éventuelles lacunes d'une action proposée sont plus facilement améliorables.

5.6.3 Des outils de prévention secondaire auprès d'adolescents

Nous l'avons vu ci-dessus, il y a tout intérêt à contribuer à un processus de prévention secondaire. Ce sujet représente une problématique actuelle qu'il convient de traiter avec précaution. Il nous a semblé intéressant d'effectuer une recherche sur les outils déjà existant concernant ce type de prévention. L'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) des Pays de La Loire ont rédigé un catalogue recensant divers outils de prévention pour la santé sexuelle (IREPS, 2012). Parmi ceux-ci, nous avons sélectionné les outils que nous avons jugés pertinents pour des éducateurs accompagnant des adolescents en institution :

- **Programme vidéo et support pédagogique « Cet autre que moi »** (2006) : Ce programme issu d'une association parisienne nommée « *je.tu.il...* » destiné à des jeunes de 11 à 15 ans vise à prévenir les violences sexuelles générées par le non-respect de la différence et les comportements sexistes. Une partie *débat* et une partie *pédagogie* sont intégrées dans ce programme. Quatre petits films peuvent être proposés aux jeunes et abordent des sujets tels que la séduction, l'attirance, le consentement, la notion de victime et de coupable dans les cas de violences sexuelles, etc. Ces films offrent la possibilité de lancer plus facilement un débat sur les thèmes cités. Quant à

la partie pédagogie, elle est principalement destinée aux professionnels accompagnant des jeunes. Elle propose des outils aidant les professionnels à mieux s'approprier le projet et à animer aux mieux les espaces d'échanges avec les jeunes.

- **Kit pédagogique « *Objectif Vénus* » Dites non à la violence contre les femmes et les jeunes filles (2006)** : Cette valise pédagogique proposée par *Amnesty International*, mouvement mondial s'engageant pour les droits humains, permet d'aborder les différentes formes de violences contre les femmes. Cette valise contient huit cahiers conçus par des jeunes ayant utilisé des supports tels que la bande dessinée ou le roman-photo pour exprimer leur vision, leur perception de ce qui les touchent. Chacun de ces huit cahiers traite d'une thématique propre : l'image de la femme, les violences dans le couple, les femmes dans les conflits armés, le harcèlement sexuel entre adolescents, l'esclavage moderne et la prostitution, le viol, les mariages forcés et les crimes d'honneur ainsi que les mutilations génitales féminines. Tous les thèmes sont également accompagnés de commentaires et pistes de réflexion proposés par des associations. Cette démarche permet d'envisager une prévention des violences envers les femmes et les jeunes filles.
- **Programme pédagogique « sortir ensemble et se respecter » (2009)** : Ce programme a été élaboré par l'association suisse « sortir ensemble et se respecter ». Il est adapté à partir du programme « *Safe Dates* » qui a connu beaucoup de succès aux Etats-Unis. Le but de ce programme est de permettre aux jeunes une réflexion sur les relations amoureuses, les stéréotypes, les rôles attribués aux sexes, les comportements violents, les attitudes et comportements positifs. Sa structure, de type interactif, encourage la discussion entre les jeunes. Les supports pédagogiques qui y sont proposés sont notamment des scénarios ou scènes de la vie quotidienne, des jeux impliquant des déplacements dans l'espace ainsi que des jeux de rôle. Ce programme, conçu sur neuf séances, s'adapte bien à une animation en institution spécialisée autour des agressions sexuelles. A savoir que les modalités de ce programme ont été testées et adaptées lors d'une étude de faisabilité menée en Suisse romande dans le cadre de la Haute Ecole de Travail Social, à Genève.
- **Jeu éducatif « *Filles et garçons, questions de respect ?* » (2010)** : Ce jeu contient 110 questions à débattre portant sur les relations filles/garçons. Il a été conçu par l'agence parisienne « Valorémis », spécialisée en communication et en médiation. C'est un jeu qui permet de favoriser l'émergence des représentations et de faciliter les échanges sur les relations filles/garçons par des affirmations ou des questions liées aux stéréotypes, aux attitudes discriminantes, au respect, à l'autonomie, à la singularité, à l'identité. C'est un jeu spécialement destiné aux professionnels en milieu éducatif ou de loisirs. Il existe une version de ce jeu avec un plateau géant permettant de rassembler plus de 30 participants.

- **Guide/manuel « N'insiste pas ! Où commence la violence sexuelle ? » Information, réflexion, prévention (2011):** Ce manuel rédigé par la Fondation Suisse pour la santé productive sexuelle et reproductive se destine aux enseignants, éducateurs, animateurs qui souhaitent aborder le thème de la violence sexuelle avec des adolescents. Les objectifs principaux de ce document sont d'une part, d'aider les jeunes filles à prendre conscience de leur propre valeur ainsi que de leurs droits. D'autre part, il vise à amener les garçons vers une compréhension plus égalitaire et non agressive des rôles propres à chaque sexe. Des informations théoriques sur les agressions sexuelles, des indications sur la création d'un cadre d'animation favorisant les échanges, des fiches de travail progressives, des supports de prévention sont inclus dans le manuel. Ce dernier aborde également les questions liées au genre.

Cette liste variée d'outils de prévention secondaire nous démontre qu'il est possible d'avoir recours à des méthodes originales et ludiques permettant d'aborder des thèmes comme la violence ou la sexualité. Il serait ainsi intéressant de vérifier si les éducateurs ont recours à ce type de prévention. Si tel n'est pas le cas, nous examinerons si les équipes éducatives contribuent d'une autre manière à ce processus de prévention secondaire.

6 Problématique

Après avoir développé les concepts de *l'adolescence*, de *l'agression sexuelle* et de la *prévention*, différents constats et observations interviennent. Nous allons les exposer tout en argumentant l'orientation de notre question de recherche.

Tout d'abord, nous l'avons constaté à plusieurs reprises, le processus même de l'adolescence joue un rôle dans l'accomplissement des agressions sexuelles. D'un point de vue psychologique, l'auteur d'agressions sexuelles peut ressentir un besoin d'agir sous peine que son *moi* soit mis en danger, voire anéanti.

Les transformations physiques à l'adolescence peuvent également donner à l'individu un sentiment très désagréable de non-contrôle sur son corps. Ainsi, le jeune peut avoir recours à un agir violent afin de ne pas subir les transformations qui lui sont imposées. Nous ne pouvons donc ignorer le fait qu'un acte d'agression sexuelle commis par un adulte n'ait pas la même signification que celui commis par un adolescent. De ce fait, nous avons privilégié les lectures abordant le thème d'agression sexuelle chez les adolescents.

Les différentes études qui se sont penchées sur la question d'agressions sexuelles chez les jeunes ont démontré que cette problématique est d'actualité. C'est d'ailleurs le cas en Suisse où ce type d'agressions est fréquent. Nous pouvons donc souligner l'importance de prévenir ces agressions afin de répondre à un problème social existant.

Nous percevons ainsi que les adolescents suisses sont concernés par les agressions sexuelles et donc que l'orientation de notre travail de recherche sur cette population prend tout son sens. Il est également démontré que les adolescents vivant dans des foyers sont plus vulnérables à la victimisation sexuelle et particulièrement les filles. Ainsi, nous maintenons

l'idée d'effectuer notre recherche au sein d'institutions spécialisées accueillant des adolescents.

Au début de notre travail, nous souhaitons nous focaliser sur une prévention pour les auteurs et les victimes d'agressions sexuelles. Après avoir développé les concepts en lien avec notre question de départ, nous avons souhaité que notre recherche se base sur tous les adolescents vivant en foyer. Ce choix s'explique pour les raisons suivantes: dans un premier temps, nous l'avons relevé dans la partie théorique, il convient de prévenir la violence sexuelle auprès de tous les adolescents. Ceci, afin d'avoir plus de chance de déceler certains facteurs de risque liés aux agressions sexuelles. De plus, cibler les auteurs ou les victimes d'abus sexuels relèverait plutôt de la prévention tertiaire. Or, en institution, tous les adolescents n'ont pas forcément commis d'agressions sexuelles. C'est pourquoi, il est important d'intervenir auprès des jeunes de manière à prévenir les facteurs de risque entraînant une victimisation ou une agression sexuelle et pas uniquement les récidives.

En s'intéressant aux facteurs de risques possibles, nous préconisons ainsi une détection précoce des potentielles agressions sexuelles. Nous avons également pu remarquer que beaucoup de facteurs de risques se retrouvent à la fois chez les auteurs et chez les victimes (parcours de vie difficile, consommation de substances psychotropes, cadre familial désorganisé). Cela nous indique qu'aussi bien les jeunes victimes que les jeunes agresseurs peuvent rencontrer des difficultés parfois similaires. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que deux jeunes ayant des parcours de vie semblables, selon la structure de leur personnalité, pourraient basculer plutôt du côté de la victime ou de l'auteur. Une fois de plus, cet aspect nous confirme l'intérêt de s'adresser à tous les adolescents et pas uniquement aux individus présentant d'évidents comportements à risques.

Au niveau de la prévention, les éducateurs sociaux sont amenés à accompagner un public cible et plutôt vulnérable concernant les comportements à risques. Toutefois, les jeunes que les éducateurs côtoient au quotidien n'ont peut-être jamais été confrontés à une agression sexuelle. Ainsi, il semblerait que la prévention secondaire des agressions sexuelles corresponde le mieux à la pratique d'éducateur social.

Nous avons pu constater que la pluridisciplinarité des professionnels était souvent mise en avant dans la prévention et la prise en charge d'agressions sexuelles. Cet aspect nous semble important car il sous-entend que l'éducateur social doit collaborer avec d'autres professionnels afin de proposer une prévention la plus efficace possible. Nous pensons alors qu'une bonne collaboration devrait également s'effectuer au sein des équipes en prenant le temps de discuter autour de thèmes comme la violence ou la sexualité et d'exprimer les différents points de vue. Ainsi, les équipes auraient peut-être plus de chance d'améliorer les résultats de leurs actions entreprises autour des agressions sexuelles.

Enfin, nous avons découvert qu'il existe de multiples outils de prévention de la violence sexuelle chez les jeunes. En plus d'être spécialement conçus pour les adolescents, ils s'adressent également à tous les professionnels travaillant avec cette population. En effet, ces

outils donnent des conseils concernant l'animation et l'interaction de certaines activités liées à la prévention des agressions sexuelles ou aux questions de genre. L'invention de ces différentes ressources indique bien que les agressions sexuelles entre adolescents posent problème. De plus, ces outils nous démontrent que les éducateurs ont la possibilité d'effectuer un travail de prévention secondaire à ce sujet.

6.1 La question de recherche

Les liens que nous avons pu effectuer entre les différents sujets abordés dans le cadre théorique, nous guident vers la question de recherche suivante :

« *Comment les équipes éducatives contribuent-elles au processus de prévention secondaire des agressions sexuelles auprès d'adolescents?* »

L'utilisation du verbe « *contribuer* » dans notre question de recherche n'est pas anodine. Nous trouvons que ce verbe est bien adapté à la pratique professionnelle du travailleur social. Le travailleur social peut favoriser le changement à condition que sa contribution et donc, sa participation soit active. Nous pensons que les éducateurs ont un rôle important à jouer dans la prévention des violences sexuelles. Ainsi, nous souhaitons découvrir les possibilités qui s'offrent à ces acteurs en matière de contribution et d'implication dans un processus de prévention des risques de violence sexuelle entre jeunes.

Dans notre question de recherche, nous avons également voulu prendre en compte la collaboration des éducateurs en insistant sur le terme *d'équipe éducative*. En effet, nous pensons qu'une démarche de prévention ne peut être entreprise sans une collaboration active des éducateurs. La prévention se doit d'être un travail d'équipe et nous ne souhaitons donc pas prendre en compte la singularité de l'éducateur dans notre question de recherche.

Comme expliqué plus haut dans la problématique, nous voulons nous focaliser sur une prévention prenant en compte l'ensemble des adolescents vivant en institutions. C'est pourquoi nous avons privilégié le terme *adolescents* dans notre question et non pas mis en avant les auteurs ou victimes d'agressions sexuelles.

La notion de *processus* est mise en lien avec la prévention secondaire. En effet, la démarche de la prévention s'inscrit dans une durée plus ou moins longue. C'est donc tout un processus, lui-même composé de plusieurs étapes, qui constitue la trame de fond de la notion de prévention.

Pour finir, nous nous focalisons exclusivement sur le type de prévention *secondaire*, pour les diverses raisons évoquées dans le chapitre consacré au concept de la prévention.

7 Hypothèses

Durant nos différents stages effectués en institution, nous avons été confrontés à des situations d'agressions sexuelles. Ces épisodes nous ont questionnés à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, nous nous sommes demandés si une prise en charge était prévue pour les jeunes concernés directement par cette problématique. Puis, nous nous sommes interrogés quant aux éventuelles actions mises en place par les institutions pour éviter les agressions sexuelles. Il nous a semblé que la question de la sexualité était très peu abordée avec les jeunes.

Lors des recherches effectuées dans le cadre théorique, nous avons appris que des outils avaient été créés dans le but d'aider les professionnels à prévenir au mieux les agressions sexuelles entre jeunes. Il existe en effet des méthodes ludiques permettant d'aborder des thèmes tels que la violence, la sexualité, les différences entre filles/garçons. Cependant, lors de nos stages, nous n'avons pas pu relever une utilisation de ce type d'outils de la part des équipes éducatives. Ainsi, ce constat nous mène à notre première hypothèse :

« Des outils matériels ont été conçus pour aider les professionnels à prévenir les agressions sexuelles chez les jeunes mais ils ne sont pas forcément utilisés ni connus par les équipes éducatives travaillant en institution. »

A travers nos lectures, nous avons pu constater que pour qu'une prévention des agressions sexuelles s'avère efficace, il convient de mieux informer les adolescents au sujet de la sexualité. Pour ce faire, les professionnels doivent être à l'aise avec ce thème et dépasser peut-être certains tabous auxquels ils sont confrontés. Durant leur pratique, ils risquent également de rencontrer des opinions différentes concernant les éléments caractérisant une agression sexuelle. En effet, nous avons pu remarquer à quel point les différentes définitions de la violence sexuelle peuvent prêter à confusion. Le risque est donc que les membres d'une équipe éducative ne s'entendent pas à ce niveau-là et ne soient pas en mesure de mettre en place une prévention adaptée.

Lors de nos expériences sur le terrain, nous avons remarqué une certaine culpabilité chez les professionnels lors des situations ambiguës liées à de la violence sexuelle. La plupart d'entre eux regrettaient même de ne pas avoir anticipé ce type de situations. Nous pouvons ainsi supposer deux choses : premièrement, les éducateurs que nous avons fréquentés se sentaient concernés par la question des agressions sexuelles. Secondement, des lacunes liées à leur pratique quotidienne ont peut-être empêché d'instaurer une prévention des agressions sexuelles au sein de leur institution. Ainsi, nous émettons cette deuxième hypothèse :

« Il existe un tabou lié à la sexualité qui empêche les équipes éducatives d'investir pleinement ce sujet. »

Enfin, un autre aspect à prendre en compte dans la prévention des agressions sexuelles est celui des formations. En effet, des formations adressées aux professionnels autour de la vie sexuelle et affective permettent de mieux maîtriser le sujet et d'être ainsi plus apte à informer

les adolescents. De plus, ces formations donneraient la possibilité à chaque professionnel de confronter ses propres valeurs à d'autres collègues et d'avoir également l'avis d'un expert. Il serait ainsi tout à fait intéressant et utile pour les institutions d'offrir ce type de formations aux professionnels.

Toutefois, nous pensons que la mise en place de telles formations est plutôt rare en institution. Parmi nos expériences en stage, nous avons bénéficié une seule fois d'une formation traitant le thème de la sexualité chez les adolescents. Cependant, cette dernière a été proposée par l'institution suite à des faits d'agressions sexuelles au sein de l'établissement. Les formations devraient également permettre de prévenir certaines situations et non seulement être proposées suites à des événements délicats.

Voici donc notre dernière hypothèse :

«Au sein des institutions accueillant des adolescents, les équipes éducatives manquent de formations sur la sexualité.»

8 Méthodologie

8.1 Le terrain d'enquête

Afin de réaliser un travail de recherche représentant au mieux la réalité du terrain, nous nous sommes focalisés sur un espace géographique plutôt restreint. Nous pouvons ainsi estimer que les différences culturelles n'ont qu'un impact très faible sur les résultats obtenus. Aussi, nous avons décidé d'effectuer nos recherches dans des institutions francophones pour des questions de convenances. Nous avons également choisi de mener nos entretiens dans des institutions accueillant des adolescents ayant une problématique commune. Les résultats obtenus ont ainsi été cohérents et reflétaient au mieux les pratiques qui se font à un endroit donné pour une population type.

Nous nous sommes alors entretenus avec des éducateurs travaillant dans la partie francophone du Valais central.

En effet, cette région nous est favorable, car connue et accessible. Nos stages et expériences professionnelles acquis dans cette région nous permettent de disposer d'un accès facilité auprès de plusieurs institutions. Nous avons donc effectué notre travail dans les institutions suivantes : St-Raphaël (Champlan), Cité Printemps (Sion) et Foyer de Salvan.

8.2 Méthode de recueil des données

La manière dont nous avons collecté nos données s'est faite par des entretiens. Cadière (2013) nomme cette méthode « *le recueil des discours produits à partir d'un questionnement* ». Nous avons privilégié cette méthode car elle nous permet d'obtenir davantage d'informations détaillées et adaptées à notre thématique que si nous les avions obtenues par écrit. Dans cette pratique, la méthode semi-directive est la plus appropriée. Cette méthode consiste à permettre au professionnel interrogé de se lancer dans un discours ouvert sans grande

restriction sur le sujet à développer. Ce procédé nous a permis d'obtenir ainsi un maximum d'informations sur le sujet abordé. Nous nous sommes permis de réorienter le sujet en cas de nécessité ou d'approfondir les aspects les plus intéressants. Les entrevues avec les éducateurs de chaque institution se sont déroulées sous la forme d'entretiens semi-dirigés autour des expériences et des pratiques permettant de mettre en place une prévention limitant les risques de violences sexuelles chez les mineurs. Cette méthode s'applique bien à un travail de recherche. En effet, les questions ouvertes nous ont permis d'obtenir plus d'éléments que si nous avions choisi de mener des entretiens directifs (Cadière, J., 2013, p. 93).

La collecte d'informations par entretiens ne nous a toutefois pas permis de disposer d'une pléthore d'informations, ceci étant dû entre autre au temps limité ou au manque de réseau dont nous disposons. Cependant, les informations recueillies ont eu l'avantage d'être développées, précises et riches de sens. Ceci, d'autant plus que la liberté dont disposaient nos interlocuteurs leur a permis de faire quasiment systématiquement des liens avec des expériences fortes qu'ils ont vécus. Ces éléments marquants nous ont permis par la suite d'étayer notre réflexion sur la thématique des agressions sexuelles. Nous avons également profité de ces échanges pour parler de l'efficacité des différentes démarches entreprises et discuter d'une éventuelle possibilité d'améliorer ces outils de prévention.

Étant donné la gravité et l'importance des sujets traités, nous portons une attention toute particulière à préserver l'anonymat des personnes concernées. Evidemment, nous les en informions avant l'entretien et avons veillés à leur faire connaître notre but et le contexte de nos recherches (Travail de Bachelor, HES, secret de fonction, etc.).

8.3 Démarches effectuées

Afin d'obtenir le droit d'interroger différents éducateurs travaillant avec des adolescents, nous avons préalablement adressé une demande écrite à la direction de chacune des institutions visées. Cet e-mail décrivait notre travail de recherche et précisait bien l'aspect anonyme des résultats qui allaient être obtenus. Par la suite, les responsables de secteur de ces institutions (St-Raphaël, Cité Printemps et Foyer de Salvan) nous ont tous rendu une réponse favorable et nous ont par la même occasion transmis les coordonnées des éducateurs à contacter pour satisfaire notre requête. Une fois ces contacts obtenus, nous avons fixé des rendez-vous individuels avec chacun d'entre eux.

Le jour de l'entretien, nous avons expliqué à chaque éducateur le motif et les attentes liées à notre travail. Nous leurs avons également fait signer une charte de consentement stipulant le caractère anonyme de l'entretien ainsi que les différentes raisons et nécessités de ce dernier. Une fois l'éducateur mis au courant de ces divers points et après signature de cette charte, l'entretien et l'enregistrement audio de ce dernier a pu débuter.

Afin de mener cet entretien de manière professionnelle et adéquate, nous avons au préalable élaboré une grille d'entretien (voir en annexe). Cette dernière reprend les trois hypothèses propres à cette recherche (voir le chapitre « Hypothèses ») qui sont ensuite divisées en plusieurs questions ou mots-clés permettant d'étayer et de répondre au mieux aux

hypothèses posées. Cette grille d'entretien a donc servi de fil conducteur tout au long des différentes entrevues.

Une fois les données recueillies, nous avons retranscrit par écrit l'ensemble des enregistrements audio récoltés. Ce support écrit nous a par la suite servi de base sur laquelle nous nous sommes appuyés pour analyser l'ensemble des données récoltées. L'analyse de ces données s'est faite en trois étapes :

La grille d'analyse : est un tableau dans lequel apparaissent tous les éléments importants permettant de donner une réponse aux hypothèses émises. Cette grille nous permet donc de sélectionner les éléments importants pour notre recherche et de les mettre en évidence. La comparaison entre les similitudes et les différences des propos recueillis peut être mise en évidence grâce à cette grille.

La synthèse des entretiens : cette synthèse de chaque entretien nous permet de mettre en évidence tout élément important ressorti durant les entretiens. Ce travail ne permet pas de répondre directement aux hypothèses, mais il nous donne la possibilité de faire ressortir une quantité d'éléments donnant du sens et permettant d'enrichir l'analyse des données.

L'analyse des données recueillies : cette analyse est la plus importante de ce travail de recherche car elle permet de mettre en lien et de faire ressortir les corrélations entre l'analyse des données recueillies sur le terrain, et les hypothèses émises. Le lien entre les données recueillies et le cadre théorique ressort également. Cette analyse met donc en lumière les différences ou les similitudes entre les propos des auteurs et la pratique qui est réellement appliquée sur le terrain. C'est quelque part l'aboutissement de notre travail de recherche dans le sens où l'analyse permet d'apporter des éléments de réponses aux hypothèses émises.

8.4 L'échantillon

Afin de répondre au mieux à notre question de recherche, nous avons contacté trois institutions valaisannes travaillant avec une population adolescente :

St-Raphaël : cette institution possède plusieurs centres dans la région de Sion. Nous avons choisi d'interroger le centre CPS (Centre Pédagogique et Scolaire) de Champlan qui travaille avec des jeunes filles et garçons en âge de scolarité obligatoire. Ces derniers sont principalement placés en institution pour des raisons pénales.

Fondation Cité Printemps : cette institution se situant au nord de la ville de Sion travaille avec des jeunes âgés de 6 à 18 ans. Les placements sont principalement de nature civile mais peuvent également être pénaux.

Foyer de Salvan : est une institution genevoise basée à Salvan en Valais. Elle accueille des jeunes filles et garçons âgés de 5 à 15 ans qui sont placés pour des raisons éducatives, relationnelles ou de protection.

Afin d'obtenir des réponses correspondant au mieux à la réalité du terrain, nous avons décidé de mener nos entretiens de manière à obtenir les réponses les plus objectives possibles. Dans

ce but, nous avons profité de notre mixité pour élaborer cette démarche : nous nous sommes donc entretenus avec autant de femmes que d'hommes, c'est à dire six éducateurs et six éducatrices au total. Nous avons également veillé à ce que chacun d'entre nous ait interrogé trois femmes et trois hommes. Les contraintes du terrain nous ont toutefois empêché de respecter cette proportion au sein d'une même institution. Ainsi, les entretiens se sont faits dans les proportions suivantes :

Institution « x » :

Adrien interrogé : 1 femme et 1 homme

Laura interrogé : 2 hommes

Institution « y » :

Adrien interrogé : 2 femmes et 1 homme

Laura interrogé : 1 homme

Institution « z » :

Adrien interrogé : 1 homme

Laura interrogé : 3 femmes

9 Analyse des données recueillies

Tous les entretiens que nous avons menés ont été retranscrits. Suite à cela, nous avons inséré les éléments qui nous semblaient les plus pertinents dans une grille d'analyse. La grille d'analyse se trouve en annexe.

9.1 La grille d'analyse

La grille d'analyse que nous avons créée se divise en trois tableaux. Chacun de ces trois tableaux comprend l'analyse d'une hypothèse. Nous y avons inséré des mots-clefs ou phrases émis par les éducateurs qui nous ont paru importants pour l'analyse. A la fin de chaque tableau, nous avons ajouté une synthèse comprenant les éléments communs ou divergents des différents entretiens en lien avec chaque hypothèse.

Vous trouverez ci-dessous l'analyse des données recueillies à propos des trois hypothèses intégrées dans notre travail de recherche. Ces données nous permettront de répondre aux hypothèses posées. En plus des éléments liés aux hypothèses, nous relèverons certains thèmes évoqués par les éducateurs permettant d'enrichir nos réflexions.

9.2 Hypothèse 1

« Des outils matériels ont été conçus pour aider les professionnels à prévenir les agressions sexuelles chez les jeunes mais ils ne sont pas forcément utilisés ni connus par les équipes éducatives travaillant en institution. »

Dans un premier temps, nous allons lister les outils préventifs utilisés par les éducateurs. Ensuite, nous aborderons la fréquence d'utilisation de ces différents outils. Enfin, nous effectuerons une synthèse récapitulant les points importants de cette hypothèse.

9.2.1 Les outils utilisés par les éducateurs

Le SIPE (Centre de consultation, Sexualité Information Prévention Education)

Après avoir analysé le contenu des douze entretiens, nous constatons que le SIPE représente un outil de prévention des agressions sexuelles pour les éducateurs. Il est d'ailleurs celui auquel ils ont le plus recours. Les éducateurs trouvent que les rencontres organisées au SIPE (ou à l'école avec le SIPE) pour les jeunes sont bénéfiques.

Selon les éducateurs, le SIPE ouvre un espace d'expression aux jeunes et leur donne la possibilité de parler de leur intimité dans un espace hors du foyer. D'autre part, les professionnels du SIPE sont perçus comme plus compétents en ce qui concerne les notions liées à la sexualité. Il semblerait donc que les équipes éducatives se voient rassurées de pouvoir contacter des professionnels formés en sexualité et plus à même de répondre à certaines questions posées par les jeunes.

Pierre-André Michaud (1997), tout comme Arpin et Pradel (2012) relèvent l'importance d'une collaboration entre les différents professionnels pour prévenir les agressions sexuelles entre adolescents. Or, il s'avère que le SIPE intervient surtout auprès des adolescents. En effet, une collaboration entre les éducateurs et le SIPE n'est pas forcément établie. Le danger réside dans le fait que les travailleurs sociaux délèguent tout le travail de prévention au SIPE sans proposer des outils ou programmes au sein du foyer. D'ailleurs, Michaud (1997) propose également d'évaluer de manière régulière les actions mises en place en faveur des adolescents concernant la prévention des agressions sexuelles. Cela sous-entend que les éducateurs devraient tenter d'envisager des pistes pour contrer cette problématique qui est d'actualité.

Nous voulons préciser que nous ne remettons pas le travail du SIPE en question, bien au contraire. Cependant, le fait qu'autant d'éducateurs citent le SIPE comme outil de prévention est assez révélateur. Cela signifie que, selon la perception d'une majorité d'éducateurs, les moyens mis en œuvre pour prévenir les agressions sexuelles se situent à l'extérieur de l'institution. Une collaboration plus étroite avec le SIPE pourrait permettre aux éducateurs d'envisager des pistes d'actions au sein de leur propre institution.

A noter que certains professionnels nous ont transmis que les jeunes devaient obligatoirement se rendre au SIPE au moins une fois par année. D'autres ont indiqué que c'était le SIPE qui se rendait dans les classes. D'une manière générale, nous avons pu observer qu'un contact ponctuel est établi entre le SIPE et les jeunes en institution.

Malgré le fait que pratiquement tous les éducateurs aient spontanément relevé le SIPE comme outil de référence, nous ne pouvons pas le considérer en tant que tel. En effet, le SIPE est un centre de consultation au sein duquel les professionnels ont parfois recours à des outils concrets durant leurs interventions.

La documentation écrite

La documentation écrite correspond au deuxième outil le plus cité par les éducateurs. Les livres l'emportent sur le reste de la documentation. Les Max et Lili, BD Jo et des ouvrages sur l'éveil à la sexualité (titres et auteurs non précisés) ont été nommés par les éducateurs. Des classeurs comportant différentes informations relatives à la sexualité ou au harcèlement sont également présents dans les institutions.

Deux éducateurs nous ont transmis qu'ils étaient en train de finaliser un guide sur la sexualité au sein de leur institution. Ce dernier se veut ludique, visuel et informatif pour les jeunes. Il aborde des notions théoriques sur les différentes transformations intervenant à l'adolescence. L'idée de créer un guide théorique comprenant des notions théoriques liées à la puberté et à la sexualité nous a parue pertinente.

En effet, lors de l'écriture du cadre théorique de notre travail, nous nous sommes aperçus à quel point les changements liés à l'adolescence pouvaient être difficile à gérer. Un guide adapté peut ainsi donner la possibilité aux jeunes de s'informer davantage sur cette période délicate de leur vie. Sawyer et al. (2012) décrivent d'ailleurs l'adolescence comme *une phase sensible de l'existence, impliquant d'importants changements physiques, psychosociaux, émotionnels et cognitifs*. Bantuelle et Demelemeester (2008) insistent sur le fait que les adolescents doivent réussir à s'adapter à ces différents changements pour pouvoir construire leur identité, leur estime de soi, gagner davantage en autonomie, en indépendance sociale et émotionnelle (Addiction Suisse, 2014, p. 16).

Ces éléments théoriques nous font remarquer que la documentation scientifique sur l'adolescence et ses composantes représenterait donc un éclairage non négligeable pour les jeunes. Ce type de documents leur donne la possibilité de mieux comprendre la complexité des changements intervenant lors de l'adolescence et peut-être, de bénéficier de conseils permettant de mieux gérer ces perturbations.

Les sites internet

Quatre éducateurs ont recours aux sites internet pour aborder le thème de la sexualité avec les jeunes. Le site ciao.ch semble être le plus prisé. Nous pouvons imaginer que les sites internet constituent, de nos jours, un outil particulièrement « accrocheur » pour les jeunes. En effet, il n'est pas méconnu que les jeunes se rendent souvent sur des forums internet et autres sites web pour obtenir diverses informations. Cependant, il existe aussi des sites peu fiables ou à caractère pornographique. Disposer d'une liste de sites internet de qualité peut permettre de mieux guider les jeunes dans la recherche de renseignements sur l'adolescence ou la sexualité.

Ateliers sexualité, groupes de paroles

Quatre éducateurs font référence à des ateliers sexualité ou groupes de paroles comme outils de prévention des agressions sexuelles. Le bémol apparent dans ces techniques est que, pour pouvoir intervenir de manière efficace, il convient de connaître suffisamment les sujets concernés ou d'avoir été formé dans ces domaines.

Une autre solution serait d'utiliser des supports pédagogiques donnant des pistes pour animer de tels ateliers. Un seul éducateur nous a parlé d'un programme nommé « sortir ensemble et se respecter » qui consiste à aider les professionnels à animer des groupes de paroles autour de la sexualité. Toutefois, cet éducateur nous a confié que l'acquisition de cet outil était une démarche personnelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce programme est cité dans notre travail de recherche comme faisant partie des outils ludiques et adaptés aux jeunes pour aborder le thème de la sexualité.

Utiliser le dialogue pour prévenir peut réellement porter ses fruits. Dans notre travail de recherche nous avons repéré que l'étude Optimus (2013) avait intégré la transmission d'informations comme une des principales recommandations pour prévenir les agressions sexuelles entre adolescents. Quant à Pelège et Picod (2010), ils mettent en avant le fait que l'éducation à la sexualité permet à chacun de se construire dans une sexualité humaine et plus responsable à l'encontre de soi et d'autrui.

Les ateliers sexualité et groupes de paroles correspondent à une manière d'aborder certains thèmes mais ne sont pas des outils en tant que tels malgré le fait que certains professionnels l'aient nommé ainsi. D'ailleurs, dans un même atelier, nous pourrions utiliser plusieurs outils différents (livres, films, jeux, etc.)

Les règles de vie du foyer

Nous avons été particulièrement surpris que trois éducateurs nomment les règles de vie du foyer comme outil de prévention. Il s'avèrerait que certaines règles (interdiction d'avoir des relations sexuelles, interdiction d'être à plusieurs dans une chambre la porte fermée) servent d'appui aux professionnels. En élaborant des règles claires au niveau de la vie affective et sexuelle, les éducateurs peuvent peut-être plus facilement imposer des limites aux jeunes et ainsi, réduire le risque d'agressions.

Cependant, même si cette méthode peut être utile, elle contient un caractère très répressif et peu éducatif. L'idée d'un outil de prévention consiste justement à aborder certains sujets et à ouvrir la porte aux réflexions.

De notre point de vue, les règles d'un foyer ne peuvent pas être considérées comme des outils de prévention des agressions sexuelles entre adolescents.

Support audiovisuel

Sur douze éducateurs, un seul a confirmé avoir utilisé un film pour sensibiliser les jeunes aux agressions sexuelles. La liste d'outils sélectionnés dans notre travail de recherche contient un support vidéo avec en plus, des conseils aux professionnels pour animer le débat entre les jeunes. Comme les sites internet, nous pouvons supposer que les films suscitent un intérêt particulier chez les adolescents. Pourtant, ils sont apparemment très peu utilisés comme outil de prévention.

Expérience personnelle et personnalité

Un seul éducateur considère sa propre personne et son expérience personnelle comme outil. Nous entendons souvent dire que « l'éducateur est son propre outil au travail ». Il est vrai que selon notre posture, notre ouverture d'esprit, nos expériences personnelles, nous sommes plus ou moins efficaces dans nos actions préventives. Même si l'éducateur qui anime une activité de prévention sera un acteur de prévention, il aura besoin d'outils pour mener à bien l'activité.

Aucun outil à disposition

Quatre éducateurs affirment n'avoir recours à aucun outil matériel de type jeux, vidéos, livres, au sein de leur institution et ne pas en connaître.

9.2.2 La fréquence d'utilisation des outils

Un seul éducateur déclare utiliser des outils au quotidien (films, guides sexualité, sites internet). Un autre éducateur dit que la seule chose qui se fait d'office au sein de son institution concerne la prévention du harcèlement sexuel sur internet. Quatre éducateurs indiquent utiliser des outils uniquement lorsqu'une situation problématique survient.

Un éducateur se demande s'il n'est pas préférable d'utiliser les outils lorsque la demande provient des jeunes. L'étude Optimus (2013) nous offre une esquisse de réponse en recommandant d'offrir aux jeunes un accès facile, multiple et même parfois anonyme en matière d'offres d'assistance. En ce sens, nous pouvons comprendre qu'une utilisation d'outils dans un foyer n'implique pas forcément un échange entre le jeune et l'éducateur autour de cet outil. Il est tout de même important de permettre aux jeunes de se documenter, d'accéder à des adresses utiles, d'utiliser des outils pédagogiques dans leur lieu de vie. Mettre en valeurs des outils de prévention et les rendre accessibles peut correspondre à une forme d'utilisation de ces outils.

L'étude Optimus nous rend également attentifs à ne pas proposer des moyens de prévention uniquement aux jeunes supposés être plus à risque de vivre une agression sexuelle. Pourtant, quelques éducateurs nous ont transmis agir uniquement lorsque une situation délicate d'ordre sexuel était repérable. Cela démontre que la prévention n'a pas encore gagné toute sa crédibilité et que bien souvent, nous attendons qu'un accident survienne pour agir. Les

éducateurs doivent ainsi prendre conscience qu'il importe d'aborder des thèmes tels que la sexualité, le genre, la vie affective ou l'adolescence avec tous les jeunes.

9.2.3 Synthèse de l'hypothèse 1

Après avoir recueilli les données relatives à l'hypothèse 1, nous allons récapituler les éléments importants à retenir pour enfin, pouvoir y répondre avec justesse.

En premier lieu, nous pouvons constater que les éducateurs ont beaucoup recours au SIPE dans leur pratique. Nous avons pu relever ci-dessus les effets positifs d'une collaboration avec d'autres professionnels. Toutefois, nous avons pu remarquer que c'étaient surtout les jeunes qui entraient en contact avec le SIPE plutôt que les éducateurs. Un échange plus régulier entre les professionnels du SIPE et les éducateurs permettrait peut-être de donner des idées en matière de prévention des agressions sexuelles sur le terrain. Au vu du grand nombre d'éducateurs ayant associé le SIPE à un outil, nous ne pouvons pas mettre de côté cet élément. Cependant, comme expliqué plus haut, nous ne considérons pas le SIPE comme outil.

Les outils concrets qui sont le plus utilisés par les éducateurs sont des ouvrages, guides et autre documentations écrites. Quelques éducateurs évoquent les sites internet. Enfin, un seul éducateur parle d'un film. Nous jugeons également pertinent de relever que parmi les douze éducateurs interrogés, trois d'entre eux ont cité le nom précis d'outils : les livres Max et Lili, les Bd Jo, « sortir ensemble et se respecter ». Parmi ces trois outils, seulement le dernier correspond à un support pédagogique qui aide le professionnel à prévenir les agressions sexuelles. Si nous nous référons à la liste d'outils sélectionnés dans notre travail de recherche, c'est le seul qui a été relevé par un éducateur. De plus, ce n'est pas un outil qui était à disposition de l'institution. C'est l'éducateur lui-même qui a acheté ce support.

Concernant la fréquence d'utilisation des outils, plusieurs ne se prononcent pas à ce sujet. Parmi ceux qui s'expriment, la majorité explique utiliser les outils lorsqu'une situation problématique intervient.

9.3 Hypothèse 2

« Il existe un tabou lié à la sexualité qui empêche les équipes éducatives d'investir pleinement ce sujet. »

Tout d'abord, nous nous pencherons sur les arguments des éducateurs pour qui parler de sexualité dans leur pratique n'est pas un tabou. Ensuite, nous nous intéresserons aux avis des éducateurs qui semblent partagés par la question. Enfin, nous relèverons les propos émis par les éducateurs qui trouvent effectivement que parler de sexualité reste une tâche difficile. Une synthèse d'analyse de cette hypothèse sera également effectuée.

9.3.1 Un tabou absent

Six éducateurs affirment ne pas ressentir de tabou lorsqu'il s'agit de discuter de sexualité au sein de leurs équipes. Certains professionnels trouvent que c'est un sujet comme un autre. D'autres nous ont transmis que, comme ils sont souvent confrontés à des problématiques

liées à la sexualité dans le cadre de leur pratique, c'est un sujet qu'ils doivent aborder et que par conséquent, ils sont habitués à cela. Un éducateur met en avant le fait que tout doit être abordé au sein de l'équipe à partir du moment où c'est un sujet qui est important pour le jeune et son accompagnement.

Nous remarquons donc que pour la moitié des éducateurs interrogés, parler de sexualité avec les collègues n'est pas un problème.

9.3.2 Un tabou modéré

Trois éducateurs rejoignent le premier groupe ci-dessus en relevant que la sexualité ne fait pas l'objet d'un sujet tabou entre collègues directs. En revanche, ils indiquent qu'un certain tabou est présent au niveau institutionnel. Pour expliquer cela, ils nous confient que l'historicité de leur institution, à caractère religieux, induit un certain tabou général lorsqu'il s'agit d'échanger autour de la sexualité.

Un éducateur dit même que les problèmes liés à la sexualité sont mis un peu de côté, « qu'on en parle pas trop ». Un autre professionnel avance que les professionnels osent peu s'exprimer en grand groupe (au niveau institutionnel) lorsqu'il s'agit d'éléments liés à la sexualité des jeunes. Ce même éducateur relève également qu'il peut s'avérer difficile de parler de sexualité avec certains collègues car c'est un sujet qui nous renvoie à nos propres valeurs, à nos connaissances, notre éducation. Il fait également un lien intéressant entre la difficulté à parler de sexualité et le fait que le Valais soit un canton qui demeure encore très catholique.

9.3.3 Un tabou présent

Trois autres éducateurs ressentent effectivement un tabou autour de la sexualité dans leur pratique. L'un d'eux avance même qu'une minorité de professionnels aborde le thème de la sexualité avec les jeunes. Il met en avant la grande différence d'âge entre certains éducateurs pour expliquer un tabou présent. Selon lui, des professionnels d'une même équipe issus de deux générations distinctes rendraient la discussion autour de la sexualité plus complexe. Il ajoute que selon certains éducateurs, c'est le SIPE qui doit se charger de discuter de sexualité avec les jeunes.

Un autre éducateur suppose qu'il est beaucoup plus facile de parler de tout autre chose que de sexualité. De ce fait, le sujet de la sexualité est mis de côté sous prétexte que d'autres problématiques sont plus importantes. Enfin, un dernier éducateur trouve qu'il existe des divergences importantes dans l'attitude de certains professionnels lorsqu'il s'agit d'aborder la sexualité. Certains sont très à l'aise et d'autres préfèrent éviter le sujet. Ce même éducateur pense que si nous sommes au clair avec notre propre sexualité, nous aurons davantage de facilité à aborder ce thème et par conséquent, à entreprendre des démarches préventives auprès des jeunes.

Michaud (1997) est également de cet avis puisqu'il conseille aux professionnels côtoyant des adolescents d'effectuer un travail sur eux-mêmes autour du thème de la sexualité lors de

supervisions, par exemple. De cette manière, les professionnels seraient plus à l'aise d'échanger sur le sujet avec d'autres collègues et d'envisager des pistes d'actions préventives pour les jeunes.

9.3.4 Synthèse de l'hypothèse 2

Il semblerait que les éducateurs soient partagés quant à l'idée d'un tabou existant autour de la sexualité dans leur quotidien professionnel. En effet, la moitié des éducateurs interrogés n'ont aucun problème à discuter de sexualité avec leurs collègues. En revanche, l'autre moitié est mitigée. Parmi les raisons principales qui expliquent le tabou lié à la sexualité nous retrouvons :

- Des différences d'âges importantes entre les professionnels entraînant une possibilité de percevoir la sexualité autrement selon son vécu, sa génération.
- Des institutions avec un historique religieux.
- Le Valais était et reste un canton très religieux.
- Certains professionnels ne sont pas à l'aise avec leur propre sexualité. Ils ne seraient ainsi pas à l'aise d'aborder ce thème en équipe et/ou avec le jeune.
- Les grands groupes (toute l'institution réunie) effraieraient certaines personnes à s'exprimer autour de la sexualité.

A noter que des éducateurs pensent que c'est au SIPE de gérer les problématiques liées à la sexualité chez les jeunes. Nous ne pouvons cependant pas intégrer cet élément dans les raisons expliquant le tabou présent. En effet, si certains éducateurs préfèrent déléguer des tâches au SIPE en ce qui concerne la sexualité, cela ne voudrait pas dire pour autant qu'ils éprouvent une gêne à parler de sexualité. Il est possible que des professionnels ne s'intéressent simplement pas à travailler cette thématique avec les jeunes.

Pour finir, nous constatons que, parmi les éducateurs évoquant la présence d'un tabou lié à la sexualité, des exemples démontrant un manque d'investissement peuvent être relevés. Les voici :

- Parler de sexualité pouvant être tabou, les problèmes liés à celle-ci sont quelque peu mis de côté et le sujet est évité. Si les problèmes sont mis de côté, nous pouvons imaginer que peu de pistes d'actions soient proposées.
- A cause du tabou, une minorité d'éducateurs aborde le sujet avec les jeunes. Cela démontre que certains éducateurs ne sont ni à l'aise ni ouverts à parler de ce sujet. Le malaise peut empêcher les professionnels de s'entretenir avec les jeunes à ce sujet. De plus, le travail en équipe en matière de prévention s'avère ainsi complexe et peu présent.

- Certains éducateurs pensent que c'est au SIPE de gérer les questions liées à la sexualité. Même si plus haut nous avons précisé que cet aspect ne révélait pas forcément un tabou présent, il pourrait tout de même démontrer un manque d'investissement lié à une gêne camouflée.
- Le tabou lié à la sexualité incite à se focaliser sur d'autres problématiques (consommation, violence physique, etc.). Lorsque le tabou est présent, peu de choses sont donc mises en place au niveau de la sexualité et l'intérêt est déporté sur d'autres thématiques.

9.4 Hypothèse 3

« Au sein des institutions accueillant des adolescents, les équipes éducatives manquent de formations sur la sexualité. »

Nous nous intéressons dans cette section aux différentes formations sur la sexualité des adolescents. Nous abordons dans un premier temps le cas des éducateurs qui affirment avoir pu bénéficier de ce type de formation. Ensuite, nous parlerons des éducateurs ayant suivi des formations lors desquelles la sexualité a été abordée mais n'était pas le sujet principal. Et pour finir, nous nous pencherons sur les éducateurs n'ayant jamais suivi de formation en lien avec la sexualité.

Une synthèse des éléments en lien avec l'hypothèse 3 sera également présentée au terme de ce chapitre.

9.4.1 Les éducateurs ayant bénéficié d'une formation sur la sexualité

Parmi l'ensemble des éducateurs interrogés dans le cadre de notre travail, seulement trois d'entre eux affirment avoir bénéficié d'une formation sur la thématique de la sexualité.

L'un des éducateurs atteste avoir profité d'environ une journée de formation sur le développement affectif et sexuel des adolescents. Un autre éducateur dit avoir été informé sur les enjeux liés à la sexualité des adolescents durant une journée de formation ayant eu lieu à la place d'un colloque d'institution. A noter que ces deux éducateurs travaillent au sein de la même institution et parlent donc du même événement.

Il n'y a qu'un seul éducateur qui a bénéficié d'une formation sur la sexualité des adolescents sans que cette dernière n'ait été proposée ou imposée par l'institution dans laquelle il travaille. Ce dernier dit avoir participé à cette formation par intérêt personnel et a donc lui-même fait les démarches pour prendre part à ces cours. Il mentionne le fait que l'institution l'ait toutefois soutenu financièrement dans cette démarche.

Nous nous sommes rendu compte que les éducateurs ayant eu l'opportunité de prendre part à une formation sur la sexualité ne sont pas entièrement satisfaits du déroulement de cette dernière. Deux d'entre eux ne se souviennent que partiellement des éléments appris. L'autre éducateur dit ne pas avoir gardé un très bon souvenir de ses deux jours de formation. Il soutient que les supports de cours n'étaient pas vraiment adaptés. Il semblerait également

que les intervenants tentaient de faire des liens entre la pratique professionnelle des participants et la théorie, mais que ceux-ci n'étaient pas de très bonne qualité étant donné la quantité de pratiques différentes des apprenants.

L'ensemble des éducateurs ayant pris part à ses formations disent avoir eu des difficultés à mettre en pratique les éléments théoriques abordés dans leur formation. Ils parlent généralement de notions théoriques trop abstraites ou pas assez en lien avec leur propre pratique professionnelle.

9.4.2 Les éducateurs ayant reçu des notions sur le thème de la sexualité

Quatre éducateurs affirment avoir bénéficié de formations sur des thématiques diverses avec lesquelles il était possible de faire un lien avec la prévention des agressions sexuelles.

L'un d'entre eux dit avoir pris connaissance d'un document relatif à la sexualité des adolescents. Divers éléments y étaient décrits permettant aux professionnels de consolider la notion de norme en matière de développement et de pratique sexuelle.

Un autre éducateur stipule avoir suivi une formation sur le harcèlement au sens large du terme. Il dit avoir approfondi certains aspects tels que « *les jeunes à risques d'être auteurs ou victimes de cette pratique* ». Il dit que ce n'est pas tout à fait en lien avec la sexualité car il y a en effet plusieurs types de harcèlement. Toutefois, comme nous avons pu le constater dans la partie théorique, le harcèlement sexuel fait effectivement partie de notre thématique. C'est le cas par exemple de la définition de la LAVI qui classe le harcèlement comme étant une « *violence sexuelle n'impliquant pas de contact corporel* » au même titre que l'exhibitionnisme par exemple. A noter que le harcèlement n'est pas à prendre à la légère. En effet, nous avons pu voir dans l'étude UBS Optimus (2013) que les cas d'agressions sexuelles sans contacts physiques sont particulièrement nombreux en Suisse.

Un éducateur fait également allusion à une formation qu'il a suivie sur les multimédias, l'internet et les réseaux sociaux. Il dit avoir eu des notions concernant les méthodologies de prévention sur les dangers liés à ce thème. Il va sans dire que les risques courus dans ce domaine (mise en danger de l'intégrité de la personne, voyeurisme à travers les webcams, messages ou images à caractère pornographique) font également partie des agressions sexuelles n'impliquant pas de contacts corporels. Ceci, malgré le fait que dans les cas les plus graves, il arrive que des personnes se mettent en danger physiquement en acceptant de rencontrer des individus contactés préalablement sur internet.

Un autre professionnel disait avoir suivi une formation dans laquelle un policier est intervenu pour parler des droits de l'enfant. Parmi ces droits, il y a évidemment des liens qui ont été faits avec les risques d'agression sexuelle pouvant survenir lorsque l'on ne respecte pas certains de ces droits. C'est le cas par exemple du droit à l'intégrité physique ou encore du droit à l'intimité et à la sphère privée par exemple.

9.4.3 Les éducateurs n'ayant jamais été formés sur la thématique de la sexualité

Cinq éducateurs affirment ne jamais avoir suivi de formations ayant un lien avec la sexualité des adolescents. Il faut cependant prendre ces propos avec précaution car il est arrivé parfois que des collègues de la même institution démentent les propos tenus. Il est possible que lors de l'entretien, certains éducateurs ne se soient pas rappelés d'une formation qu'ils ont pourtant eue. Aussi, il est probable que ces derniers n'aient pas fait le lien entre une formation abordant une thématique diverse et la thématique des agressions sexuelle. Il se peut également que des éducateurs engagés récemment dans l'institution n'aient pas bénéficié des formations données plusieurs années auparavant.

9.4.4 Synthèse de l'hypothèse 3

Nous pouvons constater quelques éléments important dans cette analyse de l'hypothèse 3. Nous remarquons que près de la moitié des éducateurs interrogés n'ont jamais été formés sur la thématique de la sexualité. Seul le tiers des éducateurs a été formé partiellement à cette thématique et trois éducateurs au total ont bénéficié d'une formation sur ce sujet. Ces chiffres sont surprenants, d'autant plus qu'ils reflètent un niveau de formation relativement bas. Nous pouvons alors nous interroger sur l'efficacité des équipes éducatives lorsqu'elles doivent faire face aux problèmes liés à la sexualité des adolescents. Cette sexualité constitue pourtant une étape phare dans le développement du jeune, avec les changements hormonaux et l'émergence de pulsionnalité nouvelle qu'elle engendre. (Roman P., 2012, p. 19). Comment des professionnels de l'éducation travaillant spécifiquement avec des adolescents peuvent-ils passer à côté de ce type de formation ?

Pourtant, disposer d'une bonne formation fait partie des trois aspects les plus importants devant être pris en compte par les professionnels lorsqu'ils abordent le thème de la sexualité avec des adolescents (Pierre-André Michaud, 1997, p. 330).

Nous pouvons toutefois nous questionner sur la pertinence d'une telle formation au sein des équipes éducatives. En effet, il pourrait paraître inconcevable de demander aux professionnels de se former sur l'ensemble des thématiques ayant trait à l'adolescence. Cela représenterait une tâche démesurée. D'autre part, un travail fourni sera d'autant plus efficace s'il est fait par une personne spécifiquement formée dans le domaine en question. Nous pouvons alors nous demander si le travail de l'éducateur ne serait pas de justement diriger l'adolescent vers le professionnel le plus apte à résoudre sa problématique. Ce raisonnement ferait écho avec les propos tenus par Arpin et Pradel (2012) qui consiste à dire que la pluridisciplinarité ainsi que l'efficacité d'une collaboration entre les différents professionnels constituent un modèle de prise en charge plutôt innovant (Arpin, F. et Pradel, E. in Ciavaldini, 2012, pp. 155-160).

En y regardant de plus près, nous pouvons nous apercevoir que ce mode de fonctionnement correspond bien à la réalité du terrain. En effet, la quasi-totalité des éducateurs interrogés mentionnent le SIPE comme premier outil de prévention utilisé en institution. Il semblerait que les prises en charges se spécialisent de plus en plus. La récente ouverture en 2015 d'une antenne « famille-solidaire » en Valais en est un exemple. Cette structure, en plus de fournir

des prestations pour les victimes, offre une prise en charge spécifique pour les auteurs d'agressions sexuelle.

La solution la plus judicieuse serait certainement une combinaison des deux options précitées. Les éducateurs accompagnants devraient bénéficier de quelques notions, voire de courtes formations dans plusieurs domaines dont celui de la sexualité. Dès lors, ils pourraient traiter les problèmes du quotidien et dans la mesure où un problème deviendrait trop complexe, ils sauraient diriger le jeune vers un professionnel plus compétent et spécialisé. Ainsi, il serait possible de combiner les opinions de Michaud avec ceux d'Arpin et Pradel.

9.5 Autres éléments intéressants de l'analyse

En plus des éléments liés directement aux hypothèses que nous avons émises, nous souhaitons aborder certains points qui ressortent fréquemment dans les entretiens.

9.5.1 Internet et ses vices

Plusieurs éducateurs se questionnent quant à l'utilisation d'internet de certains jeunes. Tout d'abord, ils soulignent la facilité d'accès à internet que connaissent aujourd'hui les adolescents. La plupart d'entre eux possèdent un Smartphone ce qui leur permet de surfer sur n'importe quel site internet sans aucun contrôle parental. Les jeunes peuvent ainsi facilement visionner des vidéos pornographiques, envoyer des contenus inappropriés à des amis, se mettre en danger sur des réseaux sociaux (pédophiles) ou avoir eux-mêmes recours au harcèlement par le biais de réseaux sociaux.

Ces aspects doivent être relevés dans notre travail car nous l'avons constaté dans le cadre théorique : les agressions sexuelles ne font pas uniquement allusion aux contraintes physiques. De plus, l'étude Optimus (2013) insiste sur le fait que les cas d'agressions sexuelles sans contact physique tels que l'exhibitionnisme, le harcèlement, verbal ou écrit, la confrontation à du matériel pornographique ou les déclarations et actes choquants correspondent aux formes d'agressions sexuelles les plus nombreuses en Suisse. Ces informations issues de l'étude Optimus et les propos émis par les éducateurs nous rendent bien compte que les agressions sexuelles via internet correspondent à une problématique actuelle et sont à prendre au sérieux.

D'ailleurs, selon Marzano, in Gamet, M.-L. et Moïse, C. (2010), la consommation pornographique est susceptible d'entraver le développement sexuel et constitue un facteur de risque important d'agressions sexuelles à l'adolescence. Le visionnage de certaines images au caractère cru et violent peut entraîner de véritables traumatismes. L'adolescent risque ainsi d'avoir recours à une excitation plus forte par la violence afin de parfaire l'excitation quand tout a été montré. Ces éléments théoriques nous font penser à un propos tenu par un éducateur. Selon ce dernier, l'accès à des vidéos pornographiques induirait une vision faussée de la vie affective et sexuelle et pousserait les jeunes à adopter des comportements déplacés.

9.5.2 Les faits d'agressions sexuelles en institution

Selon une étude menée par Choquet (2004), les jeunes vivant en institution ont été beaucoup plus victimes d'agressions sexuelles que les jeunes suivant une scolarité ordinaire. Cela ne veut pas forcément signifier que les cas d'agressions se sont déroulés en institution. Toutefois, les agressions sexuelles subies dans l'enfance constituent un risque de vivre à nouveau une situation similaire par la suite soit en tant qu'auteur ou victime. L'étude Optimus (2013) relève aussi que les jeunes issus de familles vivant des difficultés (manque d'argent, alcoolisme, violence, etc.) sont davantage susceptibles de vivre des situations d'agressions sexuelles.

Nous pouvons alors facilement faire des liens entre certains adolescents vivant en institution et les éléments relevés ci-dessus. Cela ne sous-tend pas à stigmatiser ces jeunes mais plutôt à prendre conscience d'une réalité qu'il convient de ne pas minimaliser. La prévention des agressions sexuelles représente pour nous une attitude responsable pour pallier à un risque possible.

A ce propos, nous souhaitons souligner que, parmi les douze éducateurs interrogés, dix d'entre eux ont évoqué une situation d'agression sexuelle entre adolescents vivant en institution. Il est intéressant de préciser que nous n'avons à aucun moment questionné les éducateurs à ce sujet mais ces derniers nous ont spontanément confié avoir été confrontés à divers épisodes d'agressions sexuelles durant leur pratique. Ces éléments échangés lors des entretiens avec les éducateurs viennent donc confirmer les aspects théoriques relevés ci-dessus.

9.5.3 La priorité mise sur d'autres thématiques

Certains éducateurs nous ont confié que le thème de la sexualité ne constituait actuellement pas une priorité dans les démarches entreprises auprès des jeunes au quotidien. L'analyse de ces entretiens nous indique que la consommation de produits psychotropes semble être une préoccupation actuelle dans l'accompagnement d'adolescents. Toutefois, selon Lavoie (2000) une prévention efficace des agressions sexuelles permettrait d'éviter des problèmes liés justement à certains comportements à risques tels que la toxicomanie. L'auteur précise qu'il est fréquent que les victimes d'agressions sexuelles s'impliquent davantage dans de tels comportements que d'autres jeunes. Prévenir les agressions sexuelles pourrait donc éviter que d'autres problématiques surviennent. En ce sens, nous comprenons qu'il est nécessaire de ne pas mettre de côté ce sujet.

9.5.4 Les limites d'une prévention secondaire des agressions sexuelles

Afin d'envisager des pistes d'actions à l'issue de ce travail de recherche, nous avons jugé pertinent de questionner les éducateurs quant aux éventuelles limites d'une prévention secondaire des agressions sexuelles. Voici ci-dessous, le recensement des limites relevées par les éducateurs :

- le tabou lié au sujet de la sexualité empêcherait de mener à bien des actions préventives au niveau des agressions sexuelles.
- Certains parents ne souhaitent pas que les éducateurs abordent des notions rattachées au thème de la sexualité. C'est le cas notamment de parents issus d'une culture différente pour qui parler de sexualité reste très tabou. Dans ces cas, il devient particulièrement difficile d'effectuer un réel travail de prévention secondaire car tous les adolescents ne bénéficieraient pas des actions mises en place.
- Comme relevé plus haut, certaines institutions mettent actuellement la priorité sur d'autres thématiques. Dans ces institutions, les actions proposées ne sont donc pas en lien avec la sexualité.
- Plusieurs éducateurs ne se sentent pas suffisamment formés pour effectuer un tel travail de prévention auprès des jeunes.

9.5.5 Quelques pistes proposées par les éducateurs

Dans la même idée que le point précédent, nous avons profité des propositions émises par les éducateurs pour pouvoir réfléchir à des pistes d'actions concrètes. La majorité des éducateurs sont favorables à la mise en place d'un processus de prévention secondaire par eux-mêmes et proposent des pistes pertinentes. Les voici ci-dessous :

- Favoriser l'animation d'ateliers en petits groupes. Prévoir un homme pour animer un groupe de garçons et une femme pour un groupe de filles. En ce sens, la mixité dans les équipes éducatives est importante.
- Informer davantage les parents sur certains risques liés à Internet (harcèlement, vidéos pornographiques). Cela pourrait se faire sous forme de séances d'informations ou d'un document écrit.
- Saisir les perches tendues par les jeunes pour ouvrir le débat. Par exemple, s'ils parlent d'une vidéo pornographique qu'ils ont visionnée, réfléchir à une manière constructive d'aborder la thématique de la pornographie et initier le débat.
- Utiliser des faits divers sur des agressions sexuelles parus dans les journaux pour ouvrir le débat. La discussion peut même s'effectuer de manière informelle lors d'un repas, par exemple.

Concernant les ateliers d'animation pour prévenir les agressions sexuelles, nous aimerions soulever un point qui ne nous laisse pas indifférents. Lorsqu'il s'agit de s'entretenir avec des adolescents auteurs d'agressions sexuelles, Arpin et Pradel (2012) relèvent un exemple de prise en charge dans un établissement pénitentiaire qui implique la participation de deux thérapeutes. Il semblerait qu'une telle méthode éviterait une relation trop duelle qui pousse à la confrontation. En plus d'être à deux pour accompagner l'adolescent, la recherche de la différence entre les psychiatres est volontairement appliquée (par exemple, un psychiatre âgé, l'autre plus jeune, une femme et un homme, etc.). Cela vise à proposer au jeune un respect de l'autre, de son genre, de son âge. En ce sens, nous pourrions supposer qu'il serait pertinent qu'un atelier de prévention des agressions sexuelles soit animé par deux éducateurs présentant des caractéristiques différentes.

10 Synthèse finale

Durant l'élaboration de ce travail de recherche, nous nous sommes penchés sur différentes thématiques telles que l'adolescence, les agressions sexuelles puis le concept de la prévention. Les lectures et les apprentissages effectués dans ces domaines ainsi que notre propre expérience sur le terrain nous ont conduit à nous questionner sur la qualité des préventions des agressions sexuelles menées par les professionnels accompagnant des adolescents en institution. Selon nous, trois éléments majeurs pouvaient potentiellement préteriter la qualité de la prévention menée au sein des groupes éducatifs. Ces éléments nous ont par la suite permis de constituer les trois hypothèses développées dans le chapitre 7. Dans cette synthèse finale, nous reprendrons chacune des trois hypothèses pour vérifier si elles s'avèrent correctes ou non en les comparant avec les réponses obtenues durant nos entretiens.

Une fois que nous aurons repris l'ensemble de ces hypothèses, nous nous pencherons sur la question de recherche pour tenter d'y répondre. Evidemment, les éléments de réponse que nous évoquerons ci-dessous seront intégralement inspirés des entretiens réalisés auprès des différents éducateurs.

10.1 Réponse à l'hypothèse 1

Hypothèse 1 : *« Des outils matériels ont été conçus pour aider les professionnels à prévenir les agressions sexuelles chez les jeunes mais ils ne sont pas forcément utilisés ni connus par les équipes éducatives travaillant en institution. »*

En émettant cette hypothèse, nous voulions savoir si les professionnels du terrain utilisent les différents outils matériels permettant de pratiquer une prévention des agressions sexuelles.

Suite aux différents entretiens menés, nous nous sommes rendus compte que le principal outil employé par les professionnels était la collaboration qu'ils menaient avec le SIPE. Les lectures et la documentation écrite font également partie des outils préventifs privilégiés sur le terrain, bien que ces derniers soient plutôt rarement utilisés selon les dires des éducateurs. D'autre

outils tels que les sites internet, les groupes de paroles, les règles de vie du foyer les films et encore l'expérience personnelle des professionnels sont tant d'outils mentionnés lors des entretiens.

Nous constatons finalement que notre hypothèse s'avère être partiellement correcte. En effet, nous pouvons voir que les éducateurs interrogés ne connaissent que très peu les outils **matériels** utilisés communément dans les travaux de prévention sexuelle (outils listés dans le chapitre « *des outils de prévention secondaire auprès d'adolescents* »). Seul le quart des éducateurs environ nous disent avoir recours à des outils matériels tels que les lectures ou les supports audio-visuels par exemple. Nous réalisons cependant qu'il existe un certain nombre d'outils immatériels très largement utilisés sur le terrain. Ce peut être le cas par exemple de l'expérience personnelle, des règles de vie d'un groupe éducatif ou encore de la collaboration avec le SIPE.

Dans la mesure où notre hypothèse se focalise uniquement sur les outils **matériels**, il s'avère qu'elle est effectivement correcte étant donné que ces derniers sont très peu employés sur le terrain et peu connus des éducateurs.

Toutefois, la qualité d'un travail de prévention ne dépend pas uniquement de ce type d'outils. En effet, le but de ces outils est très souvent de permettre d'ouvrir des portes débouchant sur la discussion et la réflexion. Or, ce travail a pu être régulièrement réalisé par les éducateurs interrogés et ceci sans l'utilisation de support ou d'outils matériel.

10.2 Réponse à l'hypothèse 2

Hypothèse 2 : *« Il existe un tabou lié à la sexualité qui empêche les équipes éducatives d'investir pleinement ce sujet. »*

A travers cette hypothèse, nous cherchions à savoir si effectivement le tabou lié à la thématique de la sexualité est très présent dans les institutions. Le cas échéant, à savoir s'il entraverait la mise en place d'une prévention de qualité.

Là encore, cette hypothèse s'avère être partiellement correcte. Il y a effectivement la moitié des éducateurs interrogés qui ont fait allusion à un tabou existant. Ils confirment le fait que ce dernier représente réellement un frein dans la collaboration et l'élaboration d'un travail préventif.

Il faut cependant, être attentif à divers aspects. Parmi les six éducateurs mentionnant la présence de tabous liés à la sexualité, certains d'entre eux travaillent au sein de la même institution. D'autre, font allusion à un tabou au niveau de la direction de l'institution ce qui n'empêche pas de collaborer efficacement au niveau des équipes éducatives. De manière générale, dans deux institutions sur trois, le tabou entre collègues éducateurs n'était que très rarement ressenti.

10.3 Réponse à l'hypothèse 3

Hypothèse 3 : « *Au sein des institutions accueillant des adolescents, les équipes éducatives manquent de formations sur la sexualité.* »

Comme le mentionne Pierre-André Michaud (1997), l'un des facteurs importants est lié à la qualité des formations disposées aux professionnels. Nous avons donc cherché à savoir si les éducateurs accompagnant des adolescents avaient eu dans leur carrière, l'occasion de se former sur la thématique de la sexualité.

Cette hypothèse semble être plutôt correcte. En effet, seul trois éducateurs sur les douze interrogés affirment avoir bénéficié de formation sur la sexualité. Cela représente relativement peu de personnes formées en vue de l'importance de cette thématique dans le développement de l'adolescent.

Mais là encore, il faut nuancer cette information. Il est fréquent (dans deux institutions sur trois) que les éducateurs formés fassent un retour de leur formation à l'ensemble de leurs collègues. En outre, un éducateur formé dans un domaine peut être amené à gérer plusieurs situations au sein d'une même institution. Par exemple, une personne formée sur la sexualité peut être une ressource et un conseiller pour l'ensemble de ses collègues, notamment ceux qui travaillent sur d'autres groupes éducatifs. De plus, la quasi-totalité des éducateurs interrogés disent collaborer avec le SIPE lorsque les situations deviennent trop complexes. Ce travail de collaboration permet d'apporter une prévention efficace aux jeunes qui peuvent rencontrer des professionnels spécialisés.

10.4 Réponse à la question de recherche

Les différents thèmes développés lors de l'élaboration du cadre théorique nous ont conduits à nous pencher sur la question suivante : « *comment les équipes éducatives contribuent-elles au processus de prévention secondaire des agressions sexuelles auprès d'adolescents ?* »

Les entretiens menés auprès de professionnels nous ont donné la possibilité de récolter des éléments nous permettant d'avoir une vision plus précise de ce qui est fait en matière de prévention des agressions sexuelles sur le terrain.

Il s'avère que généralement les éducateurs accompagnant des adolescents utilisent un certain nombre d'outils immatériels contribuant à un processus de prévention. C'est le cas par exemple des règles de vie appliquées au sein d'un groupe éducatif qui interdit les jeunes de s'enfermer à plusieurs dans une chambre. Ou encore, les groupes de parole entre les jeunes et les éducateurs qui sont mis en place et qui permettent de débattre sur certains thèmes dont celui de la sexualité. Ces éléments permettent de mettre en place un processus de prévention des agressions sexuelles et ceci dans le quotidien. Il est également fréquent que quelques lectures ou encore des informations sur certains sites internet (tels que www.ciao.ch par exemple) soient à disposition des jeunes afin de leur permettre de s'informer de manière individuelle sur la thématique de la sexualité.

En outre, lorsque les compétences des éducateurs ne suffisent plus à gérer une situation ou lorsque ces derniers ne se sentent plus capable de mener une prévention suffisamment efficace et à la hauteur d'une situation présentée par un jeune ; une collaboration avec le SIPE est quasi systématiquement mise en place par les équipes éducatives. Cette collaboration permet à des professionnels plus expérimentés et mieux formés de prendre le relais lorsqu'une situation l'impose.

Ces manières de fonctionner se retrouvent globalement dans les trois institutions avec lesquelles nous avons collaboré dans ce travail de recherche.

Certains éducateurs parlent de tabou présent dans les équipes éducatives et mentionnent que cet aspect ne permet pas d'appliquer une prévention optimale. En effet, les réflexions entre professionnels sur la thématique de la sexualité ne peuvent que difficilement se faire lorsqu'un tabou est présent. La qualité du travail préventif ne peut alors qu'en être affectée.

Pour finir, la grande majorité des éducateurs disent être ouverts à l'idée de prendre part à des formations sur la sexualité si ces dernières étaient proposées par l'institution dans laquelle ils travaillent. De manière quasiment unanime, ils soutiennent que ce type de formation contribuerait à l'efficacité de la prévention et de la prise en charge des jeunes.

11 Partie conclusive

Arrivés au terme de ce travail de recherche, nous sommes désormais en mesure de dresser un bilan final. Dans cette dernière partie du travail, nous mettrons également en avant les limites de notre recherche et relèverons quelques pistes d'actions que nous avons retenues. Nous terminerons ce travail par la mise en évidence de perspectives de recherches et par une conclusion.

11.1 Limites de la recherche

Nous avons tout d'abord rencontré des difficultés à préciser le thème de notre Travail de Bachelor. Au début, nous nous intéressions à la place qui était accordée à la vie affective et sexuelle des jeunes en institution. Cependant, un autre groupe de travail souhaitait également se pencher sur cette question. Après avoir consulté divers ouvrages, nous nous sommes aperçus que l'inquiétude face aux agressions sexuelles entre adolescents constituait une problématique d'actualité. Nous avons donc pris la décision de rediriger le thème de notre travail en mettant la focale sur les agressions sexuelles et la prévention.

Une fois notre thème bien défini, nous avons dû nous documenter de manière plus pointue. Rapidement, nous avons remarqué que le nombre d'ouvrages ou d'études portant sur les agressions sexuelles chez les adolescents était plutôt restreint. Nous trouvions facilement de la documentation sur les agressions sexuelles commises sur les enfants, sur la violence chez les adolescents mais pas beaucoup sur les actes sexuels violents commis entre adolescents. Les ouvrages traitant de ce sujet évoquent d'ailleurs régulièrement le fait que c'est un phénomène qui a commencé à être étudié récemment. Nous avons donc effectué de

nombreuses recherches pour obtenir de la documentation intéressante. En revanche, les ouvrages abordant les agressions sexuelles entre adolescents auxquels nous nous sommes référés sont de très bonne qualité et nous ont bien aiguillés sur la question.

A maintes reprises, nous avons dû retravailler nos hypothèses qui n'étaient pas assez pertinentes. Après s'être entretenus avec les douze éducateurs, nous nous sommes aussi aperçus que nous aurions pu émettre des hypothèses plus élaborées. Nous pensons cependant qu'il est naturel d'avoir ce ressenti à l'issue d'un travail de recherche. Ce n'est qu'à la fin que nous pouvons porter un regard critique et nous rendre compte de certaines lacunes.

L'organisation liée aux entretiens n'a pas été de tout repos. Nous avons dû faire preuve de patience lorsqu'il s'agissait d'attendre une réponse de la part de certains directeurs d'institutions. Une fois leur accord donné, il fallait parfois s'organiser nous-mêmes avec les éducateurs pour convenir d'une rencontre. Là encore, nous étions parfois amenés à attendre plusieurs semaines avant que des éducateurs nous répondent. Heureusement, nous avons pris de l'avance concernant notre cadre théorique et ainsi, nous avons pu contacter relativement tôt les institutions. Dans le cas contraire, nous aurions certainement eu des difficultés à rendre notre travail dans les temps. La retranscription des entretiens nous a également pris un temps important.

Enfin, effectuer un travail de recherche à deux s'avère à la fois formateur mais aussi laborieux. A plusieurs reprises, nous nous sommes attardés sur certains points qui nous mettaient en désaccord. Il fallait alors trouver un consensus afin de pouvoir avancer dans notre travail. Nous étions toutefois préparés à cela et même si effectuer une recherche peut présenter quelques obstacles, nous ne regrettons absolument pas notre choix. Nous avons beaucoup appris l'un de l'autre et si c'était à refaire, nous n'hésiterions pas.

11.2 Perspectives de recherche

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes principalement intéressés aux différents outils permettant d'appliquer une prévention secondaire des agressions sexuelles chez les adolescents. Il serait intéressant par la suite de se focaliser plus principalement sur le contenu théorique présent dans les préventions. Une fois cette analyse faite, il serait pertinent de mettre en lien les types de sujets abordés ainsi que les différentes manières d'effectuer une prévention de sorte à pouvoir les comparer entre elles. Comme nous l'avons vu dans l'étude Optimus, une comparaison de ce qui est entrepris en matière de prévention dans les écoles, les services de santé, les organisations de loisirs, les centres de consultation familiale, les autorités pénales et les services médicaux, permettrait de mettre ces différentes stratégies en relation. Ce travail consentirait à mieux cibler les lacunes et par conséquent de mettre en place des dispositifs permettant de palier à ces faiblesses. (Etude Optimus, 2013, p. 41).

Une autre possibilité de recherche serait de questionner des adolescents afin d'analyser où se situe leur norme en matière de pratique sexuelle, de respect du conjoint, du respect de la sphère privée, etc. Ces résultats pourraient par la suite être comparés au contenu mis en avant dans les processus de prévention. Ceci permettrait de vérifier s'il y a un décalage entre la

représentation de la sexualité chez le jeune et la norme prônée par les organismes de préventions. D'autre part, les résultats de cette recherche offriraient la possibilité de mieux cibler les dangers guettant les jeunes et donc de permettre d'adapter la prévention de sorte à ce qu'elle corresponde mieux au public ciblé.

11.3 Pistes d'action

Après avoir répondu à notre question de recherche, nous souhaitons mettre en avant quelques pistes d'action que nous avons retenues pour prévenir les agressions sexuelles entre adolescents.

11.3.1 Présenter des outils pédagogiques adaptés aux équipes

De nombreux outils pédagogiques permettant d'aborder des questions liées à la sexualité existent et sont conçus de manière à aider le professionnel à animer une activité. Nous pensons qu'il serait utile que les éducateurs soient au courant de cela et puissent bénéficier d'une présentation de certains outils. Les institutions pourraient prendre contact avec les différents centres de prévention créant ces outils afin que ces derniers soient présentés aux éducateurs. Nous pourrions ainsi imaginer que lors de cette rencontre, les éducateurs puissent tester les outils entre eux afin d'en évaluer la pertinence. Les professionnels du SIPE connaissent certainement des outils intéressants et seraient ainsi en mesure de mener une telle présentation.

11.3.2 Définir les rôles au sein de l'équipe éducative

Plusieurs éducateurs nous ont transmis qu'ils ne jugeaient pas utile que toute l'équipe se spécialise au niveau de la sexualité des adolescents. En revanche, ils ont relevé l'importance d'avoir une personne au sein de l'équipe formée sur la sexualité mais encore faut-il que ce soit le cas. Ces remarques émises par les éducateurs nous ont fait prendre conscience à quel point la complémentarité dans une équipe est nécessaire. En nous référant à certains de nos stages, nous nous sommes rappelés que les éducateurs ne définissaient pas forcément de rôles précis au sein de l'équipe. Nous pensons qu'adopter cette technique pourrait s'avérer bénéfique pour entreprendre des démarches auprès des jeunes et pas uniquement en ce qui concerne la sexualité.

Concrètement, nous pourrions imaginer que durant les journées de préparation, avant d'accueillir les bénéficiaires, chaque membre de l'équipe éducative soit nommé responsable d'une certaine thématique. Des sujets comme la sexualité, la violence, les addictions, la communication pourraient être attribués aux différents membres de l'équipe. En donnant la responsabilité à chaque éducateur de se former sur sa thématique et d'y porter une attention particulière durant l'année. Les équipes se donneraient ainsi la chance de ne pas négliger des thématiques importantes. Par exemple, l'éducateur qui serait chargé de s'intéresser davantage au thème de la sexualité et de la vie affective pourrait effectuer les tâches suivantes : se documenter sur le sujet et transmettre des informations aux collègues ; être attentif aux articles publiés dans la presse qui traitent de ce sujet pour alimenter le débat

auprès des collègues ou des jeunes ; veiller à ce que certaines problématiques (agressions sexuelles, contraception, sexisme, etc) liées au thème soient abordées de manière ponctuelle au sein de l'équipe afin d'évaluer les actions mises en place ; se renseigner sur les formations existantes et éventuellement proposer à l'institution de mettre en place des journées instructives abordant le sujet.

11.3.3 Brochures à l'égard des parents

Nous avons pu constater que certains dangers liés à internet peuvent conduire à des comportements à risque. Il est également de plus en plus facile pour les jeunes d'avoir accès à cet outil. Lors d'un entretien, un éducateur a proposé de mettre davantage les parents au courant des dangers présents sur le web. Nous trouvons cette idée pertinente et avons réfléchi à la manière dont nous pourrions concevoir cela. Les éducateurs pourraient co-construire avec les jeunes une brochure préventive à ce sujet. Ils pourraient ensuite en imprimer plusieurs exemplaires et les distribuer aux parents. Cette méthode donnerait la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans un projet et d'y intégrer également les parents.

11.3.4 Rendre notre travail visible et utile

Afin que notre travail puisse réellement porter ses fruits, nous aimerions transmettre un exemplaire aux trois institutions qui ont participé à notre enquête. Un directeur nous a d'ailleurs déjà demandé de recevoir une version de ce travail une fois celui-ci terminé. Plusieurs éducateurs sont également intéressés à le consulter. De cette manière, les équipes éducatives auraient quelques pistes d'action à disposition et pourraient enrichir leurs connaissances grâce aux notions théoriques.

11.4 Bilan final

Notre bilan final évoque les dimensions personnelles, professionnelles et méthodologiques.

11.4.1 Bilan personnel

Laura : Durant toute ma formation en travail social, j'ai été amenée à travailler en groupe. Dans un premier temps, je trouvais cet exercice difficile car j'éprouvais de la peine à délaissier certaines de mes idées. En effet, je préfère de loin effectuer des travaux individuels et pouvoir ainsi exprimer librement mes opinions sur un thème donné. Toutefois, le métier d'éducatrice sociale implique une capacité à travailler en équipe. Il convient ainsi d'apprendre à considérer les idées d'autrui tout en sachant argumenter et affirmer ses propres points de vue.

A mesure que la formation avançait, je prenais progressivement conscience de cela. Je souhaitais développer de nouvelles compétences à ce niveau-là. Lorsque j'ai appris que nous pouvions élaborer notre Travail de Bachelor à deux, j'ai décidé de me lancer un défi et de collaborer avec une autre personne. Adrien a accepté de travailler avec moi et je lui en suis très reconnaissante. Etant relativement différents l'un de l'autre, j'ai dû apprendre à rejoindre mon collègue afin que nous puissions avancer sur le même chemin et prendre la même direction. Cela n'a pas été une tâche simple et à plusieurs reprises nous avons connu des

conflits car nous avons une manière de travailler très différente. En effet, Adrien a plutôt tendance à synthétiser et relever l'essentiel. Pour ma part, j'accorde de l'importance aux détails et je suis ainsi susceptible de m'attarder sur des éléments secondaires. Ces conflits ont toutefois représenté, pour ma part, une source d'évolution et de progression. Ce sont grâce à ces moments litigieux que nous avons dû tendre vers des approches basées sur la solution. Après chaque conflit, j'avais l'impression de mieux comprendre Adrien et sa manière de travailler. J'essayais alors de faire des efforts en lâchant notamment certaines de mes convictions sans pour autant négliger mes opinions personnelles. Cette expérience de travail à deux m'a rendue davantage outillée pour la résolution de conflits et c'est ce que je retiens le plus au niveau personnel à l'issue de cette expérience.

Comme cela a été le cas pour l'ensemble de mes collègues, ce travail a pris une place importante dans ma vie durant cette dernière année. Là aussi, je suis heureuse d'avoir travaillé en binôme sur cette recherche. Je pouvais ressentir une réelle compréhension d'Adrien lorsque j'étais fatiguée ou un peu découragée. Lorsque l'un ou l'autre connaissait des périodes plus fragiles, nous étions très solidaires. Effectivement, nous n'avons pas hésité à avancer le travail individuellement pour permettre à l'autre de souffler. Cette souplesse et flexibilité qui se sont installées entre nous m'ont aidé à poursuivre ce travail de manière enthousiaste et persévérante.

Adrien : Ce travail de recherche a sans nul doute été le travail le plus conséquent mais le plus enrichissant de ma formation au sein de la HES.

J'ai certes rencontré quelques difficultés de nature diverses : parfois, ma vision des choses et celle de ma collègue différaient légèrement et la route vers le consensus fût quelquefois fastidieuse. Je me suis également découvert une capacité à faire fi de belles journées estivales pour m'attabler et poursuivre ce travail parfois harassant.

Toutefois, j'ai le ressenti que la collaboration avec ma collègue fût bien plus une ressource qu'un obstacle. En effet, elle a su me motiver lorsque j'étais découragé ; elle a pu m'aiguiller lorsque mes idées étaient confuses et de manière générale, nos discussions nous ont permis je crois de prendre un recul nécessaire sur l'ensemble de notre travail.

Il est vrai que la partie liée au cadre théorique m'a posé le plus de difficulté. C'est en effet un travail très scolaire qui consiste à faire une quantité de recherches que je trouve parfois rébarbatives. J'ai cependant eu un certain plaisir à me retrouver sur le terrain en présence d'éducateurs pour les interroger et pouvoir enfin établir un lien entre le cadre théorique et la réalité institutionnelle que je connaissais. La dernière partie de ce travail de recherche était pour moi la plus intéressante. J'étais d'une part motivé par la perspective de la fin de ce travail qui arrivait à grand pas et d'autre part, je pouvais satisfaire ma curiosité en analysant le contenu des entretiens réalisés.

De manière générale, je suis pleinement satisfait du cheminement de ce Travail de Bachelor. J'ai beaucoup apprécié traiter le sujet des agressions sexuelles qui comporte une multitude d'aspects et de questionnements qui ne m'avaient pas laissés indifférents durant mes stages.

J'ai également apprécié la collaboration avec M. Emmanuel Solioz qui a su nous orienter de manière efficace et avec énormément de compétences et de connaissances dans cette thématique. Je suis avant tout pleinement reconnaissant envers Laura qui était extrêmement chevronnée et qui a grandement contribué à la qualité de ce travail. J'ai beaucoup appris tant au niveau théorique qu'au niveau de la pratique et de l'organisation qu'incombe un travail en équipe.

Malgré l'intérêt certain que j'ai eu dans la réalisation de ce travail, je suis également enjoué de toucher au but en terminant cette dernière tâche qui sera synonyme de formation achevée et donc, de vie active.

11.4.2 Bilan professionnel

Nous avons volontairement décidé d'aborder un thème auquel nous risquons d'être confrontés à l'avenir dans notre pratique professionnelle. D'ailleurs, en ce qui concerne Adrien, il a été engagé à la Fondation Cité Printemps pour un poste fixe. Il est alors confronté quotidiennement à des enfants et adolescents qui se questionnent sur la vie affective et sexuelle. Les recherches théoriques effectuées dans le cadre de notre travail nous permettent de mieux appréhender certaines problématiques et de nous faire un avis plus aiguillé sur la question des agressions sexuelles en institution. Pour nous, c'est le fait que cette question soit très actuelle qui rend notre intérêt grandissant. Les agressions sexuelles entre adolescents est un thème qui a été étudié seulement depuis quelques années. La violence chez les adolescents, les agressions sexuelles de manière générale, la puberté, la prévention sont autant de sujets qui ont été maintes fois traités. En revanche, il existe peu d'ouvrages ou d'articles scientifiques alliant les agressions sexuelles et l'adolescence. Les ouvrages ou articles qui se sont penchés sur le sujet sont d'ailleurs tous relativement récents. En plus d'utiliser ce travail de recherche pour notre pratique, nous souhaiterions également nous former davantage en ce qui concerne la vie affective et sexuelle. Laura prévoit d'ailleurs de poursuivre plus tard un DAS en santé sexuelle.

Outre les notions théoriques, nous avons pu découvrir des outils concrets à utiliser auprès des jeunes en institution. Nous souhaitons d'ailleurs propager un maximum notre connaissance de ces outils afin de peut-être encourager certaines institutions à en acquérir pour les équipes éducatives.

11.4.3 Bilan méthodologique

Le fait d'avoir privilégié les entretiens pour obtenir des informations sur le terrain nous a amplement satisfait. Les avis des éducateurs sur la question des agressions sexuelles variaient et sans arguments ou explications de leur part, nous serions passés à côté d'éléments importants pour l'analyse. En revanche, cette technique nous a demandé une certaine rigueur au niveau de l'organisation et un temps important. Tout d'abord, nous avons dû relancer certains directeurs d'institutions qui ne répondaient pas à nos e-mails. Concernant les entretiens, une institution s'est relativement bien organisée afin que nous puissions nous

entretenir avec quatre éducateurs sur deux jours. Les deux autres institutions nous ont autorisés à contacter librement les éducateurs. Cela a eu comme avantage de nous organiser tel que nous le souhaitons. Cependant, les directeurs de ces deux institutions souhaitaient que les entretiens se déroulent en dehors du temps de travail des professionnels. Ainsi, certains éducateurs éprouaient des difficultés à trouver des disponibilités pour ces entretiens. De plus, nous étions amenés à interroger quelques professionnels à l'extérieur des institutions. Nous devons ainsi rechercher des endroits discrets permettant de préserver la confidentialité. Pour ce faire, nous réservions des salles de travail à la médiathèque mais ces dernières n'étaient pas toujours libres en raison de la période d'examens des étudiants. Nous devons donc effectuer ces réservations à l'avance pour être certains d'obtenir une place. Au final, les douze entretiens se sont déroulés sur une période de quatre mois (février-juin). Cela démontre à quel point il importe de prévoir un certain temps pour interroger toutes les personnes concernées.

Pour l'analyse, nous avons élaboré une grille permettant de rendre plus visibles certains éléments. Cette dernière a été véritablement utile pour le recensement des informations significatives. Lors d'échanges durant les entretiens, il nous est arrivé de développer des sujets de manière plus approfondie mais également trop détaillée. Un tri s'imposait et la grille nous a aidé à effectuer une sélection. Nous souhaitons tout de même notifier que la partie analytique nous a demandé beaucoup de concentration. En effet, le désavantage probable des entretiens correspond au manque de précision de certaines réponses ou avis. De la sorte, il nous était parfois complexe de regrouper certains propos recueillis auprès des éducateurs.

11.5 Conclusion

A notre époque, la violence fait beaucoup parler d'elle mais contrairement à ce que certaines personnes affirment, elle ne constitue pas un phénomène nouveau. Toutefois, la population s'indigne aujourd'hui face à cette violence qui prend une ampleur considérable. Les journaux et les médias exposent des contenus choquants et poussent les individus à se questionner sur leurs principes et leurs modes de vie. Ils poussent l'homme à se demander comment il a pu en arriver là et quelles stratégies sont susceptibles de cesser des conflits qui n'en finissent pas.

Certes, la presse exagère souvent et jouit parfois de manière malsaine en diffusant des informations risquant d'heurter l'opinion publique. Cependant, il était temps que la population soit au courant de la réalité qui l'entoure afin de réfléchir à des plans d'action. Malgré la source actuelle d'informations que nous avons à disposition, nous constatons que notre réalité dérange et que certaines personnes préfèrent rester dans l'indifférence. Cela pourrait-il expliquer pourquoi, encore en 2015, nous assistons en Suisse à une initiative de la droite conservatrice contre l'éducation sexuelle à l'école ? La volonté de rester dans l'indifférence pourrait-elle expliquer le fait que les agressions sexuelles entre adolescents soient un phénomène qui ait encore été peu étudié ? Ces questions demeurent en suspens mais elles nous interrogent grandement à l'issue de ce travail.

La prévention des agressions sexuelles représente pour nous une manière lucide et responsable de combattre un leurre présent dans notre société. Nous n'avons en aucun cas la prétention de croire que ce travail est susceptible de résoudre une problématique d'une telle envergure. Ce travail de recherche ne constitue qu'une première étape dans l'investissement d'un sujet qui nous tient à cœur. Nous espérons pouvoir mettre à profit nos connaissances durant notre pratique et nous tâcherons de nous informer régulièrement des moyens mis en place par l'instruction publique en matière de prévention des agressions sexuelles.

Lors des entretiens, quelques éducateurs ont émis leur inquiétude quant à la prévention des agressions sexuelles. Selon certains d'entre eux, il conviendrait de ne pas discuter de problématiques inexistantes avec les jeunes. Cela risquerait de donner des idées malsaines à certains adolescents. Arrivés au terme de ce travail, nous nous rendons compte qu'il n'est pas forcément question de parler aux adolescents d'agressions sexuelles en tant que tel pour effectuer un travail de prévention. Nous pensons qu'une attitude préventive réside surtout dans la capacité à intégrer dans des discussions des notions de respect, d'ouverture à l'autre, de compréhension de l'autre et d'empathie. L'une des causes de la violence s'explique par une méconnaissance d'autrui et une peur de l'inconnu. Informer les jeunes, ouvrir le débat sur les stéréotypes de genres, offrir un espace d'expression et de parole sont autant d'exemples permettant de prévenir subtilement d'éventuelles violences d'ordre sexuel. Dans tous les cas, nous sommes d'avis qu'il importe d'agir et qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'éducateurs accompagnant des adolescents, de réfléchir à des stratégies préventives en ce qui concerne les agressions sexuelles chez les jeunes.

« Le monde est dangereux non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire »

12 Bibliographie

12.1 Ouvrages

- **ARPIN F. et PRADEL E.**, (2012) *Le travail de l'équipe psychiatrique en quartier mineurs*. In Ciavaldini A., [sous la dir.] *Violences sexuelles chez les mineurs, moins pénaliser, mieux prévenir*, Editions in press : Paris.
- **BALEGAMIRE BAZILASHE J. et MARC P.**, (2000) *Adolescence : des clefs pour comprendre*. Edition du Tricorne : Genève.
- **BÉLISLE C.**, (2008) *Corps, communication et violence à l'adolescence, Construire des repères en groupe*, Chronique Sociale : Lyon
- **BOYER ET LOCHARD, GAMET M.-L. et MOÏSE C.**, (2010) *Les violences sexuelles des mineurs, victimes et auteurs : de la parole au soin*. Dunod : Paris.
- **CADIÈRE J.**, (2013) *L'apprentissage de la recherche en travail social*. Presses de l'EHESP : Rennes.
- **CHOQUET M.**, (2012) *Les violences sexuelles à l'adolescence : un phénomène si peu étudié en France, surtout récemment...* In Ciavaldini A., [sous la dir.] *Violences sexuelles chez les mineurs, moins pénaliser, mieux prévenir*. Editions in press : Paris.
- **CIAVALDINI A.**, (2012) *Violences sexuelles chez les mineurs, moins pénaliser, mieux prévenir*. Editions in press : Paris.
- **DALLA PIAZZA S.**, (2007) *Violence et vulnérabilité, débusquer, comprendre, agir*. De Boeck : Paris.
- **DELVILLE J.**, et **MERCIER M.**, (1997) *Sexualité, vie affective et déficience mentale*. De Boeck : Paris.
- **DESSEZ P. et DE LA VAISSIÈRE H.**, (2007) *Adolescents et conduites à risque, prévention et écoute*. Editions ASH : Rueil-Malmaison.
- **DESSEZ P.**, (2007) *Prévention de soi, prévenance, souci de soi et de l'autre à l'adolescence*. In Dessez P. et De la Vaissière H., [sous la dir] *Adolescents et conduites à risque, prévention et écoute*. Edition ASH : Rueil-Malmaison.
- **FRAPPIER J.-Y. et GAGNÉ R.**, (1997) *Les adolescents victimes de violence*. In Michaud P.-A., Alvin P., Deschamps J.-P., Frappier J.-Y., Marcelli D., Tursz A., [sous la dir.] *La santé des adolescents, approches, soins, prévention*. Editions Payot : Lausanne, Doin éditeurs-Paris, les presses de l'université de Montréal.
- **GAMET M.-L. et MOÏSE C.**, (2010) *Les violences sexuelles des mineurs, victimes et auteurs : de la parole au soin*. Dunod : Paris.
- **GUAY F. & ROY A.**, (2012) *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent Applications pratiques et cliniques*. Tome 2. Presses de l'Université du Québec : Québec.

- **LAVOIE F.**, (2000) *La prévention de la violence dans les relations de couples à l'adolescence*. In Vitaro F. et Gagnon C., [sous la dir.] *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents*. Presses de l'Université du Québec : Québec.
- **MARCELLI D. ET LAMY A.**, (2013) *L'état adolescent, miroir de la société*. Armand Colin : Paris.
- **MARZANO M.**, (2010) *Les principales causes des troubles du développement de la sexualité*. In Gamet M.-L. et Moïse C., [sous la dir.] *Les violences sexuelles des mineurs, victimes et auteurs : de la parole au soin*. Dunod : Paris.
- **PELÈGE P. & PICOD CH.**, (2010) *Eduquer à la sexualité*. Chronique Sociale : Lyon.
- **RAOULT P.-A.**, (2012) *Figures de l'adolescent auteur d'agressions sexuelles*. In Ciavaldini A., [sous la dir.] *Violences sexuelles chez les mineurs, moins pénaliser, mieux prévenir*. Editions In press : Paris.
- **RICAUD-DROISY H., OUBRAYRIE-ROUSSEL N., SAFONT-MOTTAY C.**, (2009) *Psychologie du développement Enfance et adolescence*. Dunod : Paris.
- **ROMAN P.**, (2012) *Les violences sexuelles à l'adolescence, comprendre, accueillir, prévenir*. Elsevier Masson : Issy les Moulineaux, France.
- **SAVINAUD C. ET HARRAULT A.**, (2015) *Les violences sexuelles d'adolescents, fait de société ou histoire de famille ?*. Erès : Toulouse.

12.2 Etudes

- **ADDICTION SUISSE**, (2014) *Vulnérabilité au comportement à risque à l'adolescence : définition, opérationnalisation et description des principaux corrélats chez les 11-15 ans de Suisse*. Addiction Suisse.
- **ETUDE VALAISANNE**, (2005) *La santé des jeunes écoliers et adolescents dans le canton du Valais*, Observatoire valaisan de la santé et la ligue valaisanne contre les toxicomanies.
- **OPTIMUS**, (2013) *Recommandations pour la réduction de la violence sexuelle entre adolescents*, UBS Optimus Foundation.
- **PLANES**, (2010) *Pour une éducation à la santé sexuelle en Suisse*, Fondation Suisse pour la santé sexuelle et reproductive.
- **RAPPORT OMS** sur la violence et la santé 2002.
- **SMASH-02**, (2003) *Santé et style de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse*. Raisons de santé.

12.3 Articles

- « **CA S'EXPRIME** », (2009) *La violence sexuelle dans les couples adolescents : subtile mais dévastatrice, mieux comprendre et prévenir*. Québec, p. 5.

- **FIZE M.**, (2006) *Cerveau et psycho*, N°16. pp. 40-41.
- **IREPS PAYS DE LA LOIRE**, (2012) *Santé Sexualité, Catalogue des outils de prévention*. pp. 121-131.
- **LENGLET P.** et **MÉAN PH.**, (2012) *L'adolescence*. Formation ASEH, p. 36.
- **ROMAN P.** et **RAVIT M.**, (2010) *La subjectivation de l'agir sexuel violent à l'adolescence : les apports d'un questionnaire d'investigation clinique dans la rencontre de l'adolescent*. Sociétés et jeunesses en difficulté, n°10.

12.4 Cours HES

- **LORENZ S.**, (2014) *Les tournantes*. Module G10, HETS, Sierre.
- **RODUIT J-M.**, (2014) *L'individu du 21ème siècle*. Module G7, HETS, Sierre.
- **SOLIOZ E.**, (2013) *L'adolescence, considérations générales*. Module C4, HETS, Sierre.

12.5 Internet

- Site Ciao, *L'adolescence : c'est quoi ?*, [En ligne], <http://www.ciao.ch/f/rerelations/infos/b0841e4299c9dc29d7923e11c4c5921b/4_Adolence/> (consulté le 02.02.2015).
- Site de la société psychanalytique de Paris, *La subjectivation*, [En ligne], <http://www.spp.asso.fr/wp/?publication_cdl=la-subjectivation> (consulté le 05.09.2015).
- Site du Centre LAVI, *Les violences sexuelles, définition*, [En ligne], <<http://www.centrelavi-ge.ch/index.php?q=victimes-que-faire/violences-sexuelles/les-violences-sexuelles-quest-ce-que-cest>>, (consulté le 18.10.2014).
- Site Dunod, *Editeur de savoir, La subjectivation, un concept émergeant en psychanalyse, 2006*, [En ligne] <<http://www.dunod.com/interview/la-subjectivation-un-concept-emergeant-en-psychanalyse>>, (Consulté le 16 octobre 2014).
- Site Encyclopædia Universalis, Yves MICHAUD, *Violence*, [En ligne], <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/violence/>> (consulté le 2 février 2015).
- Site ESPAS, *Espace de Soutien et de Prévention, Abus Sexuels*, [En ligne], <<http://www.espas.info>>, (consulté le 05.10.2015).
- Site Larousse médicale, *L'adolescence*, [En ligne], <<http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/adolescence/10982>>, (consulté le 10.09.2014).
- Site le Larousse, *La violence*, [En ligne], <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence/82071>> (consulté le 24.09.2014).
- Site passeport santé, *La puberté (adolescence)*, [En ligne], <http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=puberte_pm> (consulté le 02.02.2015).

13 Annexes

Grille des entretiens	a
Grille d'analyse des entretiens	c

13.1 Grille des entretiens

Hypothèses	Objectifs	Questions principales	Questions de relance	Indicateurs
« Des outils matériels ont été conçus pour aider les professionnels à prévenir les agressions sexuelles chez les jeunes mais ils ne sont pas forcément utilisés ni connus par les équipes éducatives travaillant en institution. »	Découvrir si les outils de prévention à la sexualité sont connus et utilisés des éducateurs.	Connaissez-vous personnellement des outils matériels ou théoriques permettant de prévenir les agressions sexuelles chez les adolescents ?	- Avez-vous des exemples d'outils ?	<ul style="list-style-type: none"> - Livres sexualité - Jeux - Vidéos/films
		Bénéficiez-vous de ce type d'outils au sein de votre institution ?	- De quels outils bénéficiez-vous ?	
		Le cas échéant, utilisez-vous ces outils dans le cadre de votre travail ?	- A quelle fréquence utilisez-vous ces outils ?	<ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - En groupe - Lors de soirées sur cette thématique
« Les équipes éducatives souhaitent contribuer à un processus de prévention secondaire des agressions sexuelles. Cependant, le tabou lié à ce sujet ou un manque de collaboration au sein de l'équipe les empêche d'effectuer un travail efficace à ce niveau-là »	Savoir si les motivations liées à la prévention sont annihilées par une raison quelconque.	La question d'agressions sexuelles entre adolescents est-elle abordée/travaillée au sein de votre équipe éducative ?	<ul style="list-style-type: none"> - A quelle occasion abordez-vous ce sujet ? - A quelle fréquence ? - Dans quel contexte ? - Si non, pour quelles raisons ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Colloques - Individuellement - En petit groupe - Suite à une agression - Spontanément
		Avez-vous déjà connu des difficultés à échanger autour de ce sujet avec vos collègues ?	- Qu'est-ce qui fait que le thème soit difficile à aborder ?	<ul style="list-style-type: none"> - Tabou - Collaboration difficile - Gêne personnelle - Génération différente - Manque de temps

« Au sein des institutions accueillant des adolescents, les équipes éducatives manquent de formations sur la sexualité »	Découvrir s'il existe des formations sur la prévention sexuelle dans les institutions prenant en charge des adolescents.	Avez-vous déjà bénéficié de formations sur la sexualité des adolescents dans le cadre votre travail ?	<ul style="list-style-type: none"> - La formation s'est-elle déroulée au sein de l'institution? - De combien de formations sur ce sujet avez-vous bénéficié ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations suivies - Lieux de la formation
		Si vous avez suivi de telles formations, les avez-vous jugées utiles ?	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous pu les utiliser dans votre pratique ? - En quoi se sont-elles révélées utiles ? - En quoi ne se sont-elles pas révélées utiles ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats - Cause de l'utilisation de l'outil
		Si vous n'avez suivi aucune formation autour de la sexualité chez les adolescents, souhaiteriez-vous en suivre ?	<ul style="list-style-type: none"> - En quoi ces formations vous intéresseraient-elles (ou non) ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus d'outils et pistes d'actions - Meilleures connaissances de la problématique

Questions de conclusion :

- a) Un travail de prévention secondaire des agressions sexuelles effectué par un-e éducateur-trice vous semble-t-il pertinent dans des institutions accueillant des adolescents ? Expliquez.
- b) Auriez-vous des idées/pistes en matière de prévention des agressions sexuelles chez les adolescents ?
- c) Quelles sont, à votre avis, les limites d'un tel processus de prévention ?

Souhaiteriez-vous rajoutez quelque chose ?

Merci d'avoir pris du temps pour répondre à ces questions.

Remarques générales concernant l'entretien :

13.2 Gille d'analyse des entretiens

Analyse de l'hypothèse 1

Analyse des données recueillies

Hypothèse 1 : «Des outils matériels ont été conçus pour aider les professionnels à prévenir les agressions sexuelles chez les jeunes mais ils ne sont pas forcément utilisés ni connus par les équipes éducatives travaillant en institution. »

Objectif : évaluer si les institutions mettent en place des stratégies préventives au niveau des agressions sexuelles.

Entretien 1	Entretien 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les règles du groupe (I.6) ➤ « Non, je ne crois pas qu'on ait ça (« ndr » en faisant allusions à divers outils tels que des films, livres ou des jeux) (I.16) ➤ Les BD comme « JO » (I.23) ➤ le SIPE (I.67) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un classeur (sortir ensemble et se respecter) (I.6-7) ➤ Des groupes de parole (I.10-11) ➤ Des lectures (I.13) ➤ Les jeunes sont seuls en chambre (I.17) ➤ Les relations sexuelles sont interdites entre les jeunes (I.18) ➤ Si des jeunes sont dans une chambre, ils doivent laisser la porte ouverte (I.22-23) ➤ Colloques d'équipe (I.36)
Entretien 3	Entretien 4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles de groupe (I.46-50) ➤ Le SIPE (I.9) ➤ Entretien individuel avec un jeune (I.30) ➤ Intervention d'une fille plus âgée mais toujours dans l'adolescence (I.34-38) ➤ Lectures : Max et Lili (I.44) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La collaboration avec le SIPE (I.6)

Entretien 5	Entretien 6
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le SIPE (I.8) ➤ Des ateliers sexualité (I.11) ➤ « Il ne me semble pas. (« ndr » en faisant allusions à divers outils tels que des films, livres ou des jeux). On a des classeurs là avec de la documentation. » (I.20) ➤ « S'il y a des propos de certains jeunes ou comme ça, oui on va peut-être l'utiliser (« ndr » en faisant allusion à un outil) et entrer en matière mais en réponse à une situation ou à un comportement mais pas systématiquement. » (I.28-30) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation sur la prévention du harcèlement sur internet (I.16-17) ➤ Sites internet (I.18) ➤ Le SIPE (I.28) ➤ « La seule chose qu'on fait d'office c'est par rapport à internet, pas particulièrement à la sexualité en tant que telle, mais ça fait partie des outils qu'on doit faire passer à ceux qui ont accès à Facebook. » (I.20-22)
Entretien 7	Entretien 8
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils directement non (I.6) ➤ La prévention orale (I.6) ➤ Le recours au planning (SIPE) (I.6) ➤ « Une fois par année obligatoirement ou systématiquement et plus si ils demandent ou qu'on estime nécessaire de plus. » (« ndr » faisant allusion aux nombres de rencontres au SIPE pour chaque jeune.) (I.14-15) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bouquins pour l'éveil à la sexualité des 6-12 ans et 12-14 ans (I.11) ➤ Pas mal de documentations écrites (I.12) ➤ Site ciao.ch (I.12) ➤ « On a des livres pleins les armoires. » (I.21) ➤ « Alors le SIPE c'est avec l'école, je ne saurais pas te dire si c'est une ou deux fois dans l'année. » (I.26) ➤ « Et puis après ce qui est difficile c'est, est-ce que tu induis la discussion ou bien est-ce que tu attends le matériel qu'ils peuvent t'amener. C'est là que c'est hyper délicat moi je trouve. » (I.61-63)

Entretien 9	Entretien 10
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout ce qui est fait par le SIPE (I.6) ➤ Tout ce qui est fait par le département de l'instruction publique (I.6-7) ➤ Tous les sites internet de la confédération (I.7-8) ➤ Tous les sites internet du canton comme ciao.ch (I.8) ➤ « Et à côté de ça, on est en train de finaliser nous ce qu'on appelle un guide sur la sexualité. » (I.12-13) ➤ « En classe on a présenté un film d'un jeune qui a commis des agressions sexuelles et pour moi c'est tout le débat qui est important. » (I.29-30) ➤ « Au quotidien en général comme ça. (« ndr » faisant allusion à la fréquence d'utilisation d'outils) (I.38) ➤ « A un moment donné on sait qu'un jeune il doit aller au SIPE. Et l'éducateur va planifier combien il a besoin de séances, d'entretiens en fonction de ses connaissances. La fréquence est adaptée. » (I.39-41) ➤ « Si on voit une problématique qui ressort ou un gamin qui va être trop persistant avec une jeune fille, on va reprendre cette histoire et lui dire que cela n'est pas correct. » (I.41-43) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le SIPE (I.7) ➤ Mon expérience, ma sensibilité (I.8) ➤ « A un moment donné, quand il y a eu des histoires d'ordre sexuel et bien on s'était évidemment penché beaucoup plus là-dessus qu'à l'accoutumée » (I.15-16) ➤ « C'est au cas par cas, au coup par coup. En générale, on a plus tendance à aller au SIPE avec les filles qu'avec les garçons. » (I.34-35) ➤ « Mais sinon, c'est vrai qu'il n'y a pas de procédure. Enfin, on s'est pas dit, voilà chaque temps de temps on va au SIPE avec les jeunes, ce qui serait bien, ce qui serait une bonne chose mais... » (I.37-39) ➤ « Pour l'instant, j'ai envie de dire, ça dépend beaucoup aussi des éducateurs, de la sensibilité enfin, sensibilité...ouais, de la sensibilité que tu as par rapport à la sexualité aussi. » (I.39-41) ➤ « Pour l'instant, il n'y a pas de politiques institutionnelles qui dit on doit voir tant de fois. Je dirais qu'on attend plutôt le moment critique ou le moment où c'est trop tard pour après aller voir le SIPE. C'est là qu'on s'alarme. » (I.43-45)

Entretien 11	Entretien 12
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le SIPE (I.6) ➤ Un guide sexualité (I.7) ➤ « Nous ici on a pas de support [...] » (I.13) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les livres, la littérature pour enfants et adolescents (I.8-9) ➤ « Sur un groupe éducatif, on avait toute une série d'outils adaptés aux âges sur la sexualité. » (I.10) ➤ Le site internet ciao.ch (I.19) ➤ « Je sais que sur un autre étage il y avait une corbeille avec des petits flyers, des machins, des prospectus. Et puis ben y avait des choses en rapport avec la prévention sexuelle. (I.36-38) ➤ « C'est vraiment s'il y a des questions ou si nous on a des doutes ou qu'on voudrait quand même développer certaines choses avec le jeune et bien, on va lui présenter ces outils. Mais c'est quand même hyper ponctuel. » (I.41-44)

Synthèse des entretiens en lien avec l'hypothèse 1

Eléments en commun	Divergences
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dix éducateurs ont nommé le SIPE pour faire référence à un outil de prévention. C'est l'outil le plus nommé. ➤ Sept éducateurs ont relevé avoir de la documentation écrite sur la sexualité à disposition des jeunes dans leur institution. ➤ Quatre éducateurs ont recours aux sites internet pour aborder le thème de la sexualité avec les jeunes. Le site ciao.ch est cité à trois reprises. ➤ Quatre éducateurs affirment ne pas avoir d'outils matériels abordant la sexualité tels que des vidéos, jeux, kits, etc. En plus de ces quatre personnes, un éducateur ne cite aucun de ces supports comme outil sans pour autant affirmer qu'il n'en a pas à disposition dans son institution. ➤ Quatre éducateurs font allusion à des ateliers sexualité, groupes de parole ou prévention orale autour de la sexualité. ➤ Trois éducateurs relèvent les règles de vie du foyer comme outil. ➤ Trois éducateurs citent le nom exact d'outils matériels dont un nommé dans notre travail (programme « sortir ensemble et se respecter », lecture Max et Lili et les BD Jo). Toutefois, l'éducateur citant le programme explique avoir lui-même acheté cet outil. L'éducateur citant la BD sous-entend que l'institution avait à disposition cet outil à un moment donné. ➤ Concernant la fréquence d'utilisation d'outils, quatre éducateurs affirment avoir recours à ces derniers si une situation délicate ou alarmante se présente. ➤ Deux éducateurs précisent que les jeunes ont automatiquement un contact avec le SIPE, une fois par année au moins. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un seul éducateur affirme utiliser les outils proposés par l'instruction publique. ➤ Un seul éducateur cite un support vidéo comme outil. ➤ Un seul éducateur cite sa propre expérience et sensibilité comme outils. ➤ Un seul éducateur affirme utiliser les outils préventifs au quotidien. ➤ Un seul éducateur précise qu'une prévention sur le harcèlement sexuel lié à internet se fait d'office au sein de l'institution. ➤ Un éducateur se questionne quant à la fréquence d'utilisation de certains outils. Il se demande s'il doit proposer des outils aux jeunes ou s'il doit attendre que ces derniers lui posent des questions pour envisager des pistes.

Analyse de l'hypothèse 2

Analyse des données recueillies

Hypothèse 2 : « Il existe un tabou lié à la sexualité qui empêche les équipes éducatives d'investir pleinement ce sujet. »

Objectif : comprendre si le tabou que peut engendrer un thème tel que la sexualité est susceptible d'entraver un travail préventif.

Entretien 1	Entretien 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Non alors pas du tout, je n'ai jamais ressenti de tabou, c'est un sujet comme un autre. » (l. 26) ➤ « Ce qui me surprend c'est la facilité qu'ont les jeunes à en parler. » (l. 27) ➤ « Et avec les collègues, je n'ai jamais senti un tabou ou un truc qui n'est pas dit. C'est vraiment un sujet comme un autre. » (l. 30) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Ca a un peu remué tout le monde. Et on n'en a pas parlé outre mesure » (l. 37-38) ➤ « Oui, clairement » (« ndr » en parlant du tabou autour de la question de la sexualité). (l. 40) ➤ « Nous ne sommes qu'une minorité à parler de ça avec les jeunes. Pour certains éducateurs, ce n'est pas du tout notre travail, il faut les envoyer au SIPE. (l. 51-53) ➤ « Oui peut-être d'une différence de génération. De manières différentes de voir les choses. [...] lorsqu'on est 25 autour de la table, c'est plus difficile de s'exprimer. (l. 57-59) ➤ « Je pense qu'il y a pas mal de tabou là-autour. (l. 89-90)
Entretien 3	Entretien 4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « C'est représentatif du malaise qu'il y a à parler de ces sujets. Certains sont gênés, certains sont excités, certains sont dégoutés, il y a plein de cas de figures. » (l. 59-61) ➤ « Entre éducateurs, on est plutôt à l'aise. (l. 63) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Alors je trouve que c'est quand même un sujet assez tabou et peu... ouais on en discute beaucoup... enfin très peu je veux dire. (l. 34-35) ➤ « C'est vrai qu'on parle plus facilement de tout autre chose, ben leurs projets, que tout ce qui aborde l'intimité et la sexualité. C'est vrai que c'est très peu abordé. » (l. 39-41)

Entretien 5	Entretien 6
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Ce n'est pas quelque chose qui choque, y a pas de tabou. On est quand même souvent confrontés à ça. » (l.56-57) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Je n'ai pas le sentiment que ça pose un problème à qui que ce soit parmi nous. C'est un sujet qui revient assez régulièrement sur la table lors des réunions et ce n'est pas un tabou. » (l.39-41)
Entretien 7	Entretien 8
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « [...] on en parle sur le vif selon les besoins. » (l.20) ➤ « Avec certaines personnes, tu peux en parler très facilement. » (l.29-30) ➤ « Pour d'autres, ce sera peut-être un petit plus compliqué. » (30-21) ➤ « Mais globalement non. » (32) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ [...] on sent que c'est quelque chose qui est...c'est difficile encore, c'est encore assez tabou pour le moment. » (l.39-40) ➤ « Bon, dans notre équipe franchement ça va. » (l.70) ➤ « Au niveau du grand groupe, c'est vrai que c'est frileux quoi et je pense qu'il y a une historicité de la maison qui fait que les gens osent peu s'exprimer en grands groupes. » (.72-74) ➤ « On en parle pas tellement, c'est des sujet délicats et puis ça renvoie aussi à tes propres valeurs, à tes propres connaissances, à comment t'a été élevé. » (l.79-80)

Entretien 9	Entretien 10
<p>➤ « Pour moi tout doit être abordé comme sujet. A partir du moment où le sujet on va dire est important pour le jeune, il ne doit pas y avoir de tabou ! » (l.46-7)</p>	<p>➤ « Ceux pour qui ce sera un tabou, ce sera plus compliqué de faire des démarches que quelqu'un pour qui le sexe est un sujet comme un autre. » (l.41-43)</p> <p>➤ « J'ai toujours trouvé que tout ce qui touche la sexualité c'était un sujet tabou. » (l.69)</p> <p>➤ « J'ai toujours trouvé que c'était un sujet terriblement pénible, terriblement difficile à aborder avec les collègues. » (l.74-75)</p> <p>➤ « Vu que les éducateurs, on est notre propre outil de travail, et bien tout dépend aussi de comment tu vis ta sexualité, de comment tu...et bien ça joue aussi un rôle dans comment tu peux en parler après. » (108-109)</p> <p>➤ « [...] dans mon équipe actuelle, on pourrait vraiment bosser là-dessus et puis je sais que même sans savoir ce que les collègues vont dire, je sais qu'on serait sur la même longueur d'ondes. Ce qui n'était pas le cas dans mon ancienne équipe [...] » (l.181-183)</p>
Entretien 11	Entretien 12
<p>➤ « Non alors ça c'est bon. L'année passée on a eu plusieurs cas alors là ça a dû être abordé. » (l.29)</p>	<p>➤ « Alors avec les collègues pas mais il y a...on ressent quand même quelque chose au niveau de l'institution [...] mais c'est historique hein... » (l.66-67)</p> <p>➤ « Un petit peu tabou, on met un petit peu de côté les problèmes, on ne va pas trop en parler. » (l.69-70)</p> <p>➤ « Il y a quand même des restes de ça mais ce qui n'est pas du tout le cas entre collègues. S'il y a un souci ben on en parle franchement, on met en place des actions [...] » (l.76-78)</p>

Synthèse des entretiens en lien avec l'hypothèse 2

Eléments en commun	Divergences
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour 7 éducateurs, il est très clair que le thème de la sexualité n'est pas sujet au tabou dans leur institution. ➤ 3 éducateurs trouvent que ce n'est pas un problème de discuter de certaines problématiques liées à la sexualité avec leurs collègues directs. En revanche, ils relèvent un certain tabou au niveau institutionnel et lorsqu'ils se retrouvent en plus grands groupes. Ils soulignent que l'historicité de leur institution, à caractère religieux, peut-être une raison à ce tabou présent. Un éducateur souligne que le tabou peut intervenir car la sexualité est un thème qui nous renvoie à nos propres valeurs, comment nous avons été élevé, nos connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un éducateur affirme que globalement ce n'est pas un problème de parler de sexualité au sein de l'équipe. Il nuance son discours en précisant qu'avec certaines personnes, c'est très facile et qu'avec d'autres, cela s'avère plus complexe. ➤ Un éducateur trouve que c'est un sujet particulièrement difficile à aborder en équipe. Il relève des mauvaises expériences à ce niveau-là dans son ancienne équipe mais se sent tout de même à l'aise de discuter de sexualité avec son équipe actuelle.

Analyse de l'hypothèse 3

Analyse des données recueillies

Hypothèse 3 : « Au sein des institutions accueillant des adolescents, les équipes éducatives manquent de formations sur la sexualité. »

Objectif : observer l'intérêt que portent les institutions à former les éducateurs sur le thème de la sexualité.

Entretien 1	Entretien 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Nous n'avons pas eu de formation continue là-dessus » (l. 33) ➤ « Il y a eu un document qui circulait et qui a été retransmis sur les groupes pour nous rappeler ce qui est juste ou pas à cet âge-là, ce qui est dans la norme ou pas. » (l. 36-38) ➤ Soutien de l'institution dans les formations (l. 46) ➤ Pas de professionnels formés (l. 47) ➤ Une formation sur la sexualité sera certainement planifiée (l. 51-53) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation prévue pour les éducateurs de la part du SIPE. (l. 31) ➤ Formation donnée par le SIPE aux jeunes (l. 64) ➤ Aucune formation à la sexualité donnée aux professionnels (l. 64-65) ➤ Intervention du SIPE par le biais de l'école (l. 69)
Entretien 3	Entretien 4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune formation sur la sexualité à proprement dite. (l. 88) ➤ Formation sur le harcèlement en général, avec les jeunes à risques. (l. 88-90) ➤ Soutien de la direction de l'institution à suivre une formation liée à la sexualité. (l. 93-96) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation d'une journée ou d'une demi-journée sur le thème. (l. 60-62) ➤ Collaboration avec des professionnels pour former les jeunes sur les dangers (« ndr » également liés à la sexualité) des réseaux sociaux. (l. 118-119)
Entretien 5	Entretien 6
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Ouais, y a des formes de commissions sexualité. » (l.63) ➤ « Ce sont des cours proposés en formation continue [...] moi je n'avais pas fait. » (l.65-67) ➤ « Chaque année il y a une quinzaine de thèmes à choix en fait dont la commission sexualité. Mais nous on est libre de choisir deux ou trois de ces thèmes. » (l.72-73) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Non, c'est un thème qui est abordé de temps en temps. » (l.67) ➤ « [...] au niveau de la formation ici heu non je n'ai pas souvenir. » (l.69) ➤ « Alors oui d'ailleurs, là il y en a une. Une conférence sur la sexualité. (« ndr » en faisant allusion à une formation à l'extérieur de l'institution.) (l.73)

Entretien 7	Entretien 8
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Il y a passablement de cours et de formations qui ont été proposés mais est-ce que celle-là a été abordée, je ne pourrais même pas te répondre avec précision, honnêtement. » (38-40) ➤ « Spécifiquement, la sexualité des adolescents, pas que je sache. Je dirais non. » (1.44) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Ah non jamais. On a pas mal de possibilités de se former mais c'est vrai que je n'ai encore jamais fait ça. » (1.87-88) ➤ « Ouais, on a eu une demi-journée avec...je sais plus comment il s'appelle maintenant en plus...mais tu vois ce n'est pas...c'est juste pour donner le fond après il faudrait beaucoup plus pour pouvoir être efficient. » (1.91-93)
Entretien 9	Entretien 10
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Oui alors ça dépend on a travaillé l'année passée sur les droits de l'enfant donc c'était global. Avec un policier fribourgeois qui était venu, qui a parlé aussi de sexualité. » (1.75-76) ➤ « [...] on essaie de stimuler les équipes à se former quand même. » (86-87) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Les coordinateurs vont rencontrer le SIPE pour parler de prévention sexuelle et comment faire pour bien faire et le directeur a ouvert ça à tous les collaborateurs. » (1.21-23) ➤ « Oui, on a eu une journée ou une matinée, je sais plus, de colloque, à ce sujet-là. » (1.117)
Entretien 11	Entretien 12
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Oui parce que on a la possibilité nous d'avoir des ... des formations continues au sein du centre donc si, il existe des formations comme ça puisqu'on les propose on pourrait les avoir oui. » (1.44-46) ➤ « On doit faire tant de journées de formation par année. » (1.52) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « J'ai bénéficié de deux jours à Genève sur...voilà qu'est-ce que c'était comme titre... sexualité des adolescents. » (1.87-88) ➤ « Mais sinon, au niveau de l'institution on n'a jamais eu vraiment de cours, de perfectionnement là-dessus en lien. Et puis, dans la maison, ça arrive très peu, aussi. Cet intérêt là il est moins marqué que pour d'autres sujets. » (1.89-92)

Synthèse des entretiens en lien avec l'hypothèse 3

Eléments en commun	Divergences
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cinq éducateurs disent ne pas avoir bénéficié de formations ayant un lien direct ou indirect avec la sexualité des adolescents. ➤ Trois éducateurs se souviennent avoir bénéficié d'une formation sur le thème de la sexualité. ➤ Quatre éducateurs disent avoir suivi une formation sur d'autres thématiques mais qui traitaient partiellement de la sexualité des jeunes. Par exemple, une formation sur les dangers d'internet ou une formation sur le harcèlement. ➤ Huit éducateurs parlent de formations proposées par l'institution sur des thèmes variés en mentionnant qu'il y aurait la possibilité d'aborder une fois la thématique de la sexualité. ➤ De manière générale, les éducateurs de chaque institution disent pouvoir obtenir un soutien de leur direction pour bénéficier d'une formation sur la sexualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un éducateur fait référence à un document qui a circulé au sein de son institution suite à une situation délicate. Ce document précisait quelques notions concernant la norme en matière de comportements sexuels chez les enfants/adolescents.